

### Le sommet soviéto-américain du 7 décembre à Washington

## MM. Reagan et Gorbatchev « envisagent » de se rencontrer de nouveau à Moscou en 1988

### Un voyage pas comme les autres

Il aura donc fallu une semaine pour que M. Reagan, retournant une situation qui avait viré à l'aigre après les entretiens de M. Shultz à Moscou, puisse enfin annoncer que rendez-vous est pris avec le numéro un soviétique. Par-delà les raisons réelles des péripéties des derniers jours, on peut s'interroger sur le bien-fondé du « suspense » longtemps entretenu à ce sujet. A l'heure où les chefs d'Etat ne cessent de silencer le monde, pourquoi cette dramatisation ? Ce sommet du 7 décembre ne sera-t-il pas déjà le troisième de la présidence Reagan, et le second en à peine plus d'un an ?

En dehors de l'impact médiatique de l'événement, deux raisons en expliquent l'intérêt. En premier lieu, l'URSS et les Etats-Unis restent jusqu'à présent les principales puissances de la planète, leurs arsenaux nucléaires décident de la paix ou de la guerre. Or leurs dirigeants vont signer à Washington un accord portant liquidation d'une partie non décisive, mais assurément importante, de ces arsenaux : ce sera même la première fois que deux puissances égales, par la simple négociation et sans victoire de l'une sur l'autre, désarment de concert.

On comprend que M. Gorbatchev, qui a de bonnes raisons de préférer un monde largement dénucléarisé, n'ait finalement pas résisté à la tentation d'aller de l'avant dans cette voie avec un président très affaibli, certes, mais qui partage la même ambition.

L'autre raison est que ce nouveau sommet aura lieu à Washington et que, pour un dirigeant soviétique, cette visite-là n'est pas comme les autres. Deux chefs du PC soviétique seulement ont fait le voyage avant M. Gorbatchev : Khrouchtchev deux fois, en 1959 et en 1960, et Brejnev en 1973. Ces visites n'avaient guère débouché sur des résultats, mais toutes avaient eu un impact certain sur l'opinion soviétique en bousculant l'orthodoxie : les deux visiteurs n'avaient-ils pas sacrifié à certaines traditions américaines telles que le franch-canon ou les chapeaux de cow-boy ?

Plus généralement, l'Amérique sont le souffre, avec ses médias plus envahissants qu'ailleurs, ses congressistes agressifs et sa colonie juive toujours mobilisée. M. Gorbatchev semble avoir senti le danger, puisqu'il fait déjà savoir que sa visite sera brève et qu'elle pourrait rester limitée à Washington. En même temps, il arrivera auréolé du prestige de celui qui fait bouger les choses chez lui, qui tente de donner un « visage humain » à la patrie du marxisme-léninisme et s'engage sur la voie du désarmement. Ce voyage ne devrait pas être un échec.

Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chervadnadze, a quitté Washington vendredi 30 octobre, après l'annonce d'un troisième sommet Reagan-Gorbatchev le 7 décembre à Washington. Au cours de cette rencontre sera signé un accord sur l'élimination des missiles intermédiaires (FNI) en Europe et en Asie, et discuté un projet de traité visant à la réduction de 50 % des arsenaux à longue portée. Le communiqué commun précise qu'un nouveau sommet est « envisagé » à Moscou en 1988.



Lire page 3 l'article de Jan Krauze.

### La remontée des cours sur les places financières

## Bourses : le regain de confiance demeure fragile

Les discussions entre M. Reagan et le Congrès en vue de réduire le déficit budgétaire américain n'ont pas encore débouché. Mais la perspective d'une réunion des ministres des finances des sept pays industrialisés avait calmé, en fin de semaine, la crise boursière. La confiance toutefois reste fragile sur les marchés. Sur le front monétaire, le deutschemark a atteint vendredi son plus haut niveau historique par rapport au franc, à 3,40 F. Un réajustement au sein du SME paraissait pourtant exclu.

Stop ou encore ? La question hante l'esprit de tous les opérateurs financiers en ce week-end de la Toussaint. Après deux « jundis noirs » successifs, la semaine à venir va-t-elle s'ouvrir sur un nouvel effondrement des valeurs boursières ? A la veille du week-end, le redressement des marchés boursiers, amorcé le jeudi 29 octobre, s'est confirmé. La crise s'est en revanche déplacée sur le marché des changes, où, malgré un petit redressement du dollar en Europe, le franc a été vivement attaqué. Faute d'une réunion des « grands argentiers » et d'une décision ferme, aux Etats-Unis, sur une réduction du déficit budgétaire, les opérateurs craignent une recrudescence.

Après un début de semaine « calamiteux », les marchés boursiers ont confirmé dans un mouvement unanime, vendredi 30 octobre, la reprise amorcée la veille. Après Tokyo (+2,5 %), Francfort (+6 %), Londres (+4,4 %) et Paris (+4,6 %), New-York terminait également en légère hausse (+2,8 %), le Dow Jones, le baromètre de la Bourse de Wall Street gagnant 55,2 points, à 1993,53, soit très proche du seuil des 2000 points et légèrement au-dessus du niveau de clôture de la semaine précédente.

ERIK IZRAELEWICZ.  
(Lire la suite page 13 et nos informations pages 14 et 15.)

### La préparation de l'élection présidentielle

## Les cinq tourments de M. Mitterrand

par Jean-Marie Colombani

Le président est partout : avant-hier devant les patrons du forum de l'Expansion puis au Conseil économique et social, hier dans la Loire, demain ailleurs. Tandis qu'il arpente, une fois de plus, la France profonde, le paysage politique se modifie : à une période où M. Mitterrand gardait les mains libres, tout en faisant figure de favori pour 1988, s'encadre une situation incertaine. Le passage de l'une à l'autre est certes imperceptible, et plus manqué que ne le laisse penser ce constat. Mais il s'amorce, à mesure qu'apparaissent les cinq tourments de M. Mitterrand.

Jusqu'à présent, cinq éléments déterminaient la démarche du chef de l'Etat.

1. L'appel au peuple. - Tous les mitterrandistes s'y sont mis, de M. Jospin à M. Mermaz en passant par M. Mauroy : le président sera de nouveau candidat si les Français le souhaitent. Ce message est diffusé depuis la rentrée. Des initiatives se préparent, pour qu'il soit bien clair que l'idée d'un second mandat répond à l'appel du peuple ;

2. Le score du premier tour. - L'idée la plus communément admise à l'Elysée est que M. Mitterrand candidat doit approcher, au premier tour, la barre des 40 % de suffrages exprimés. Certains sondages, affleurant ce seuil, montrent bien que, dans une telle hypothèse, face au candidat de la droite crédité, au mieux de 25 % lors de ce premier tour, la possibilité de la victoire devient probable ;

3. La prédominance des questions de société. - L'élection de 1981 s'était largement jouée sur le thème de l'emploi. (« D'abord l'emploi », disaient les affiches du candidat Mitterrand). Les questions de société paraissent devoir dominer la campagne de 1988. Autrement dit, des questions d'ordre moral - l'immigration, le racisme, voire l'antisémitisme, le débat sur la nationalité - susceptibles à la fois de permettre au président d'élargir sa base électorale bien au-delà

de la gauche, et d'accentuer les contradictions de la droite, sous la poussée du Front national. Dans ces deux domaines, et sur le terrain des grands principes, M. Mitterrand est sans concurrence ;

4. La bataille de la droite. - S'ajoutait à ce schéma la perspective d'une rude empoignée entre M. Chirac et M. Barre, sous l'œil gourd de M. Giscard d'Estaing, avec pour résultat prévisible qu'aucun de ces deux anciens premiers ministres ne parviendrait, l'un par rapport à l'autre, à creuser l'écart, et pour conséquence attendue un duel de second tour avec M. Chirac, c'est-à-dire avec un homme dont M. Mitterrand a pris la mesure ;

5. Les mains libres. - Enfin, il était essentiel que, tout au long du trajet qui reste à parcourir, le président pût garder son entière liberté de mouvement, afin d'exercer le plus longtemps possible la magistrature suprême, et de capitaliser au maximum les avantages que procure, lorsqu'elle est

bien assumée, cette fonction. Dans ces conditions, l'idée que M. Mitterrand puisse ne pas être candidat, pouvait parfaitement apparaître comme... un élément de campagne.

Le risque existe pourtant, aujourd'hui, pour M. Mitterrand de voir ce bel édifice se fissurer, et les raisons d'espérer se muent en autant de tourments.

1. La confrontation. - Croire que l'on peut agir avec les Français comme avec ceux d'entre eux qui militent au Parti socialiste relève d'une certaine naïveté. A la fin de l'année 1980, des messages avaient afflué de toutes les fédérations socialistes, coordonnées par M. Paul Quilès, qui devaient aboutir à l'annonce de la candidature de M. Mitterrand, après que M. Rocard se fut découvert. Mais la France n'est pas quadrillée de commissions exécutives fédérales du PS.

(Lire la suite page 6.)

### Mentalités de crise

## Le chaos et le bémol

par Bruno Frappat

La défiance et la peur. Avec la crise financière et boursière qui développe, depuis quinze jours, ses mystères de feuilleton rebondissant et hémérique, on n'est plus dans l'ordre sécurisant de la mécanique qui autoriserait hypothèses et prévisions. On est dans celui de la psychologie, qui échappe à l'expertise technique et concerne chacun de nous.

La finance a la gueule de bois, comme au sortir d'un long excès. Un charme est rompu, qui, lorsque l'ivresse était là, donnait des ailes à la magie boursière, une capacité de conviction entraînant balayant les arguments des retardataires. Le choc est rude pour les professionnels, inquiétant pour les économistes - donc les emplois, à long terme - perturbant pour les politiques, tout occupés qu'ils étaient à fournir les éléments de la confiance qu'ils demanderont au peuple de leur accorder dans les mois à venir.

Au plan des mentalités collectives, quelques leçons peuvent déjà être tirées à cette étape d'une tour-

mente dont les causes structurelles sont mieux perceptibles - et expliquées - que le terme n'en peut être annoncé. Elle aura secoué trois continents.

● La superbe technique. - On n'insistera pas outre mesure sur les dérapages provoqués par l'information des marchés financiers et cet extraordinaire « emballement » des ordinateurs, programmés si subtilement et si incroyablement interconnectés qu'ils ont inventé la boule de neige instantanée, la panique en temps réel. Mais, du point de vue du quidam, l'idée prévalait jusqu'ici que, vaillamment existait dans ces domaines une forme de rationalité latente et garante d'une relative stabilité. Que la raison tenait tous les fils, mystérieusement. Et que 1929 était au système boursier ce que la lampe à huile est aux centrales nucléaires.

Depuis dix jours, on déchantait. Les « pros » sont dépassés par leurs propres tourments. Ils ont des réactions viscérales, ils éprouvent des sentiments (crainte, incrédulité, doute, découragement) et les transfèrent en décisions techniques à la baisse. La psychologie prend donc le pas sur l'expertise froide ? L'économie réelle et l'économie légale (exprimée en « valeurs ») paraissent s'éloigner l'une de l'autre à la vitesse d'une sonde interplanétaire. Et l'on ne comprend plus qu'on soit - en dix jours ! - passé d'une économie seulement morose à une catastrophe vertigineuse.

Bien sûr, il se trouve, comme toujours en pareil cas, des experts pour affirmer qu'ils avaient senti venir le coup, que tout cela était prévisible, annoncé. Mais cas futurologiques... a posteriori ne sont guère plus convaincants après qu'ils ne l'avaient été avant.

● Des pouvoirs affaiblis. - Au moins pourrait-on espérer qu'au discours défallant des techniciens se substitue celui des dirigeants politiques, puisqu'ils sont là pour diriger. Qu'ils aient, au minimum, l'air de comprendre la situation, voire de la contrôler. Au lieu de quoi, que voit-on ? Un président américain qui, de pépin en pépin, s'acharne interminablement vers une retraite politique sans grandeur.

(Lire la suite page 13.)

**PIERRE JUQUIN**  
Fraternellement libre

« La lutte, mon frère, sur cette planète c'est là qu'on s'éclate ! »

**PIERRE JUQUIN**  
Fraternellement libre

**GRASSET**

M 0146 - 1102 0 - 6.00 F  
3790146006000 - 11020

A L'ÉTRANGER : Algérie, 9 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 \$ ; Côte d'Ivoire, 316 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 160 dr. ; Italie, 2.000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 336 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,90 s. ; USA, 1,50 \$ ; USA (West Coast), 1,75 \$.

# Dates

Il y a soixante-dix ans

## La révolution bolchevique

### RENDEZ-VOUS

**Dimanche 1<sup>er</sup> novembre.** — **Israël** : visite de Jacques Chirac (jusqu'au 3 novembre). **Algérie** : anniversaire de l'insurrection armée de 1954. **Jordanie** : visite officielle de Sir Geoffrey Howe (jusqu'au 3 novembre).

**Lundi 2 novembre.** — **Syrie** : réunion de la commission mixte franco-syrienne (jusqu'au 6). **URSS** : 70<sup>e</sup> anniversaire : discours de M. Gorbatchev.

**Mardi 3 novembre.** — **Belgique** : réunion de la CEE pour étudier la réforme de l'Europe verte.

**Mercredi 4 novembre.** — **Salvador** : fin de l'accord entre le gouvernement et la guérilla pour établir un cessez-le-feu.

**Jeu 5 novembre.** — **Liban** : début de la grève générale illimitée contre la cherté de la vie.

**Vendredi 6 novembre.** — **Japon** : session extraordinaire de la Diète. Election de M. Takezita à la tête du gouvernement.

**Samedi 7 novembre.** — **Italie** : conférence de la FAO à Rome (jusqu'au 26).

**Dimanche 8 novembre.** — **France** : François Mitterrand reçoit Felipe Gonzalez. **Jordanie** : sommet arabe extraordinaire avec Hafez El Assad.

**Le Monde**  
7, RUE DES ITALIENS,  
75427 PARIS CEDEX 09  
Tél. : (1) 42-47-97-27  
Télex MONDPAR 850 572 F  
Télécopieur : (1) 45-23-08-81

Édité par la SARL Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beau-Méry (1944-1969) Jacques Fauret (1969-1982) André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Correspondant en chef : Claude Sales.

**Le Monde**  
**PUBLICITE**

5, rue de Montpensier, 75007 PARIS  
Tél. : (1) 45-95-91-82 ou 45-25-91-71  
Télex MONDPUB 206 136 F

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications de 637  
ISSN : 0395-2037

**Le Monde**  
**TELEMATIQUE**  
Composé 3815 - Taper LEMONDE

ABONNEMENTS  
BP 507 09  
75422 PARIS CEDEX 09  
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE 672 F 1 200 F  
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE 687 F 1 337 F 1 921 F 2 530 F  
ÉTRANGER (par messagerie) L - BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS 399 F 762 F 1 089 F 1 380 F  
IL - SUISSE/TUNISIE 584 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez adresser l'obligation d'écrire tous les renseignements en capitalisant l'implication.

Le Monde USPS 705-810 is published daily, except Sundays for \$4.00 per year by Le Monde c/o Speedpost, 45-45 35th Street, L.I.C. NY 11104. Second class postage paid at L.I.C. and additional offices. NY postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedpost USA, P.O. 45-45 35th Street, L.I.C. NY 11104.

C'É fut tout à la fois un putsch, un coup d'État sans conspiration et une révolution. Quand il ne resta plus rien de l'ancien gouvernement, certains se souvinrent peut-être des propos apparemment innocents que tenait un petit homme un peu plus tôt : aucun dirigeant, aucun groupe ne savait comment ressaisir une situation devenue incontrôlable. Au cours d'une des réunions quasi permanentes de l'époque, quelqu'un fit une remarque qui allait de soi : « Mais enfin, il n'y a aucun parti qui revendique la totalité du pouvoir. » « Si, le mien », coupe le chef de la fraction bolchevique.

Au matin du 26 octobre 1917, c'était chose faite. John Reed, un communiste américain qui allait encore passer quelques mois en Russie avant d'y mourir du typhus, inventa pour son récit des événements le titre qui n'a pas vieilli, soixante-dix ans après les faits : *Dix jours qui ébranlèrent le monde*.

On ne comprend rien à ce qui s'est passé, ce 25 octobre entré dans l'histoire, si l'on oublie les faits marquants de cette année 1917. Après les succès de février, il suffit de huit mois à la Russie post-tsariste pour engendrer le pouvoir bolchevique. Au tout début, les hommes qui allaient bientôt s'imposer et imposer leur monopole comptaient peu. Les plus brillants, Lénine, Trotski, vivaient encore en exil. Le plus retors, Staline, semblait attendre tranquillement que s'achevât sa déportation en Sibérie. Ce groupe bolchevique — le seul qui prétendait n'avoir pour militants que des révolutionnaires professionnels — était un peu dépassé par ses concurrents mencheviks ou socialistes révolutionnaires.

Certes, le ton avait commencé à changer, en avril, avec le retour de Lénine au pays. À peine arrivé, il envoyait une volée de bois vert à ses camarades. C'est le document connu sous le titre roboratif de *Thèses d'avril*. Résumons en termes concrets sa pensée : « Réveillez-vous ! » Ses admonestations furent plutôt mal prises. Les chefs bolcheviques qui n'avaient pas quitté la Russie n'étaient pas loin de penser et de clamer, en dépit du respect qu'ils lui devaient, que « le Vieux » poursuivait son idée fixe. En proclamant sa volonté d'aller sans plus attendre au bout de la révolution, il conduisait ses camarades à l'abattoir.

### La tentative de Kornilov

Les événements de juillet allaient confirmer leurs craintes. L'effervescence était grande dans le pays, dans la capitale, mais aussi dans l'armée. La révolution de février avait certes apporté la liberté promise, mais c'était là le cadet des soucis de Lénine. Elle n'avait pas mis fin à la guerre. Elle n'avait pas rassasié les estomacs. Le pain, la paix, voilà ce que réclamait un peuple recouvert de souffrances, et ce qu'était incapable de lui offrir le gouvernement provisoire. Lénine comprit d'emblée que, pour faire sa percée décisive, le parti bolchevique devait inscrire ces revendications en tête de son programme et jeter sans lésiner de gros seaux d'huile sur le feu.

Lénine imposa un rythme tel qu'après une série d'incidents particulièrement graves, le gouvernement provisoire jugea nécessaire d'y mettre le holà. La presse bolchevique fut interdite, et les chefs du parti poursuivis. Pour éviter l'arrestation, Lénine trouva refuge en Finlande. De là, il n'allait cesser de harceler ses camarades.

Pour tenter de redresser la situation militaire, le gouvernement avait nommé Kornilov général en chef. Avant de combattre les Allemands, celui-ci voulut « nettoyer » son pays. Le généralissime ne fit qu'un coup d'éclat : la marche sur Petrograd. Cinq jours après sa folle tentative, il était arrêté. Fin de Kornilov. Mais cette aventure avait redonné une sorte de virginité aux bolcheviks. Les factieux de juillet n'allaient-ils pas redevenir, en août, des

partenaires indispensables pour sauvegarder la démocratie socialiste ?

Bien sûr, Trotski allait refaire surface. En 1905, alors qu'il n'était pas encore, mais pas du tout, bolchevique, il avait présidé le premier soviet d'une éphémère révolution à Petrograd. En 1917, un nouveau soviet s'était constitué spontanément dans la capitale. L'histoire n'a guère retenu les noms de ses premiers animateurs. Le 7 septembre, Trotski fit sa rentrée dans ce soviet, rentré retentissant puisqu'il en devint le président. Il s'installait dans une position de première importance. Il y avait à Petrograd deux pouvoirs de fait (sans compter la Douma) : le gouvernement provisoire et le soviet. Trotski tenait le second au nom du parti, qui réclamait déjà « tout le pouvoir aux soviets ».

Au même moment, le gouvernement Kerenski mettait en place un parlement (un peu comme l'Assemblée consultative dans la France de la Libération).

D'autres dirigeants, notamment Zinoviev et Kamenev, ne l'entendaient pas ainsi. Ils disaient : attendons la décomposition totale — elle est inévitable — du régime actuel sans nous lancer dans une aventure à la Lénine qui risque d'anéantir le parti. Le conflit entre le chef et ses contradicteurs prit une telle acuité que dans *Novaya Zvezda*, un journal de gauche mais non bolchevique dirigé par Gorki, Zinoviev et Kamenev dénonçaient la politique léniniste, révélant par là même l'imminence d'une insurrection armée.

### Simultanément sur trois scènes

On reprocha longtemps aux contestataires — et jusqu'à leur condamnation à mort, une vingtaine d'années plus tard — cette « trahison ». Cela n'empêcha pas Lénine de confier par la suite de grandes responsabilités à ceux qu'il avait qualifiés

rection voulue par Lénine. Pour cette tâche, un comité de cinq membres fut créé.

La pièce de l'insurrection allait se jouer simultanément sur trois scènes. D'abord au Smolny, où était installé le soviet que présidait Trotski : c'est là qu'il fallait concentrer — ou en tout cas faire transiter — tous les pouvoirs. Ensuite au palais Tauride, siège du parlement : il suffisait de signifier sans excès de forme aux députés que leur temps était révolu. L'affaire fut menée rondement parce que les gardes rouges chargés de l'opération et les « parlementaires » présents étaient fatigués. Il y avait enfin et surtout le palais d'Hiver, défendu par les dernières troupes réputées fidèles : élites officiers et bataillon de femmes. Il abritait le gouvernement.

Pour que l'insurrection réussît, il était nécessaire d'arrêter tous les ministres afin d'effacer complètement la légitimité. Pourtant, Kerenski parvint à s'échapper dans une voiture prête par l'ambassade des États-Unis. Après avoir essayé pendant cinq jours de remonter sur le front des troupes loyales pour reconquérir la capitale, le chef du gouvernement provisoire s'effacera définitivement.

### « Dans les poubelles de l'histoire »

Quand, à 21 heures, le 25 octobre, le navire *Aurore* tira à blanc le coup de semonce qui donnait le signal de l'insurrection, l'affaire était déjà jouée. La garnison de Petrograd avait reconnu le soviet comme le seul pouvoir. Les insurgés contrôlaient les ponts, les gares, la poste. Au moment du coup de semonce, ils s'emparèrent du palais d'Hiver. Ou, plus précisément, ils en prirent l'entier contrôle, car le gouvernement provisoire s'était déjà effondré.

Le coup d'État avait été programmé pour coïncider avec la réunion du deuxième congrès des soviets. Quand cette assemblée s'ouvrit le 26, Trotski s'écria à l'adresse des adversaires du nouveau régime, et notamment des mencheviks : « Ce qui se produit est une insurrection, pas une conspiration. Nous avons ouvertement stimulé la volonté des masses en vue d'une insurrection, pas d'une conspiration. Le peuple nous a suivis, nous sommes victorieux, et maintenant on nous dit : renoncez à votre victoire, faites des concessions, acceptez un compromis. Avec qui, je vous le demande ? Avec ces groupes à la dérive qui nous ont abandonnés et nous font maintenant des propositions ? A ceux-là, nous disons : vous êtes de pauvres types qui avez fait faqueroute : votre rôle est terminé. Allez où vous devez vous trouver : dans les poubelles de l'histoire. »

Lénine constitua un gouvernement (conseil des commissaires du peuple) bolchevique homogène. Il promulgua le décret sur la paix, celui sur le partage des terres. Un peu plus tard, le calendrier julien fut aboli et remplacé par le calendrier grégorien. On doit donc reconnaître que la promesse des dirigeants successifs du régime soviétique — faire rattraper à la Russie son retard sur l'Ouest — a été tenue au moins une fois, puisque grâce à cette réforme du calendrier le pays a regagné treize jours en quelques instants. Et c'est ainsi que le 25 octobre est célébré le 7 novembre.

Plus tard — c'était en 1922 — Soukhonov rencontra Trotski et il lui demanda : « Tu te souviens que tu nous assurais que les bolcheviks sauvegarderaient les libertés démocratiques ? »

« Oui, c'était le bon temps », répondit celui qui, avec Lénine mais contre tous les partis y compris la majorité du parti bolchevique, avait forcé le destin.

BERNARD FÉRON.

(1) Nicolas N. Soukhonov *La Révolution russe 1917*, éd. Stock, 1965.



Affiche éditée pendant la guerre civile : « Avec nos poitrines, défendons Petrograd »

Les groupes qui se réclamaient du socialisme y avaient la majorité, mais, sur un total de trois cent huit députés, on ne comptait que soixante-six bolcheviks. À la direction du parti, Rykov et Kamenev préconisaient la participation. Trotski et Staline le boycottèrent (c'était aussi évidemment la position de Lénine, mais lui devait encore se cacher). Un comité central, les derniers eurent gain de cause, mais de justesse. En revanche, la majorité des élus de province se prononçaient contre eux.

Pourtant le 7 octobre, quand s'ouvrit la première séance du parlement, Trotski fit une brève déclaration : « Nous déclarons que nous n'avons rien de commun avec ce gouvernement... Petrograd est en danger. La révolution est en danger. La nation est en danger. Le gouvernement ne fait qu'intensifier le danger. Les partis au pouvoir ne font que l'accroître. Seule la nation peut se sauver elle-même. Nous en appelons au peuple. Vive une paix immédiate, démocratique et honorable ! Tous les pouvoirs aux soviets. Toutes les terres au peuple ! Vive l'Assemblée constituante ! »

### Zinoviev et Kamenev contre l'insurrection

Après quoi les bolcheviks quittèrent le Parlement et n'y revinrent pas.

Ce discours sonnait comme un appel à l'insurrection. Trotski tenait un fond un langage identique à celui que, de sa cachette, un Lénine furibond adressait à ses subordonnés, et qu'on peut ainsi résumer : l'insurrection est la seule chance de salut de la révolution. La majorité du peuple est avec nous. Ne pas saisir maintenant la chance qui se présente est un crime contre la révolution et contre l'histoire.

pour le moins de « briseurs de grève ». Il faut quand même reconnaître que le secret ainsi dévoilé était un secret de polichinelle. Le gouvernement provisoire savait comme tout un chacun ce qui se mijotait, mais il n'avait plus aucune prise sur le cours des événements.

De son côté, Trotski, président du soviet, avait constitué, le 9 octobre, un comité de défense révolutionnaire de Petrograd dont il laissa la direction officielle à Lazinski, un socialiste révolutionnaire de gauche. Les instruments de l'insurrection armée se mettaient en place. Et le comité central bolchevique ? Il siégeait mais, pendant la tourmente, il ne fut pas un acteur essentiel. La délibération la plus importante eut lieu le 10 octobre dans l'appartement de Soukhonov, un socialiste de gauche, époux d'une militante bolchevique mais lui-même en désaccord avec la ligne de ce parti.

L'intéressé a raconté dans un livre de souvenirs comment il eut à jouer le rôle du cocu inédit : « Nouvelle plaisanterie de la muse de l'histoire, cette réunion suprême et décisive se tint dans mon appartement sans que je fusse au courant. Comme je travaillais loin de chez moi et rentrais très tard, ma femme s'informa avec précision de mes intentions et me conseilla, amicale et désintéressée, de ne pas entreprendre un voyage fatigant après mes travaux. Ainsi la haute assemblée était garantie contre mon interruption. Pour une réunion aussi importante, Jéhovah lui-même et son archange sortirent de leur souterrain : Lénine arriva en perruque mais imberbe, Zinoviev avec une barbe mais chauve. La réunion dura dix heures et se termina vers 3 heures du matin (1). »

Le comité central n'avait pas la conviction nécessaire pour mener à bien l'insur-

“GRAND JURY” RTL - Le Monde

dimanche 18h15

en direct sur

# VADIM ZAGLADINE

animé par Olivier MAZEROLLE

avec Daniel VERNET et Jacques AMALRIC (Le Monde) Paul-Jacques TRUFFAUT et Isabelle DATH (RTL)

# RTL

Premier Chef Adjoint au Département International du Comité Central du Parti Communiste Soviétique

LAJAVICO 1350

## La visite de M. Chevardnadze à Washington et la préparation du sommet du 7 décembre

# M. Reagan et M. Gorbatchev discuteront des armements stratégiques et de l'espace

WASHINGTON  
de notre correspondant

Les vendredis se suivent et ne se ressemblent vraiment pas. Il y a tout juste une semaine, le président Reagan, apprenant après bien d'autres mauvaises nouvelles que M. Gorbatchev remettait en question le sommet convenu entre eux, avait sa déception mais « gardait espoir ». Le vendredi suivant à la même heure, et alors que Wall Street aussi retrouvait le sourire, M. Reagan annonçait que le dirigeant soviétique avait accepté son invitation et serait à Washington d'ici cinq semaines. Un succès d'autant plus appréciable que, dans l'intervalle, le président américain n'avait pas bégayé, les Soviétiques faisant, au propre comme au figuré, tout le chemin : M. Chevardnadze était en effet revenu à Washington, en principe pour négocier, en fait pour confirmer que les sèches objections de Moscou étaient, tout aussi subitement, levées.

Les seules concessions apparemment obtenues par les Soviétiques tiennent plus à la présentation qu'à la réalité des choses. Il sera bien question, lors du sommet de Washington, de l'initiative de défense stratégique (IDS) de manière indirecte, dans la mesure où les deux dirigeants ont l'intention de discuter d'une extension de fait du traité ABM sur la défense antibalistique. Mais M. Reagan ne s'est nul-

lement engagé à renoncer à sa défense spatiale. Tout au contraire, il a dit expressément, alors que M. Chevardnadze se trouvait à ses côtés, qu'il n'était « pas question [pour les Etats-Unis] d'abandonner l'IDS, qui apporte une chance de paix au monde ».

Le troisième sommet Reagan-Gorbatchev s'ouvrira donc le 7 décembre, une date fort importante aux Etats-Unis puisque c'est l'anniversaire de Pearl-Harbor. La rencontre devrait durer trois jours, peut-être un peu plus, et se tenir « pour l'essentiel à Washington », devait préciser un peu plus tard le secrétaire d'Etat M. Shultz. M. Gorbatchev ne visitera donc pas le ranch californien de M. Reagan. Mais ce sera tout de même la première visite aux Etats-Unis d'un chef du Parti communiste de l'URSS depuis quarante ans. Et si tout va bien d'ici là, M. Reagan ira à son tour en URSS « au cours du premier semestre 1988 ». Cette rencontre de Moscou est, selon les termes du communiqué, « envisagée ». Celle de Washington est présentée comme acquise et sera marquée par la signature du traité sur l'élimination des missiles à moyenne et plus courte portée (INF).

D'ici là, il faudra que le texte du traité soit prêt. Cela fait déjà sept semaines que les deux parties s'emploient activement à réduire les différences qui subsistent, et elles ne sont toujours pas au bout de leurs peines. Mais M. Shultz s'est déclaré

certain que le traité serait prêt à temps, faute de quoi, a-t-il dit, « M. Chevardnadze et moi-même allons nous faire durement botter le derrière par nos dirigeants ».

Il reste des détails à régler, « mais des détails importants car ils concernent la vérification », a indiqué pour sa part M. Reagan. (Les Etats-Unis souhaitent des inspections plus nombreuses et pendant un plus grand nombre d'années). Si M. Reagan a insisté sur ce point, c'est très certainement pour rassurer le Congrès, où de nombreux sénateurs et représentants considèrent avec méfiance sinon hostilité le projet de traité INF. Ainsi le leader de la minorité républicaine, le sénateur Dole, par ailleurs candidat à l'investiture pour l'élection présidentielle, a exprimé vendredi son « scepticisme » et averti qu'il examinerait de près le texte du traité. Lors d'un récent débat entre les candidats républicains à l'investiture, tous avaient d'ailleurs exprimé des réserves et parfois une franche hostilité à cet égard, à la notable exception du vice-président George Bush. Bien des démocrates ont eux aussi annoncé que la ratification du traité serait tout sauf automatique.

As cours de leurs entretiens de décembre, MM. Reagan et Gorbatchev parleront des droits de l'homme et des questions régionales : deux rencontres préparatoires entre les adjoints de MM. Shultz et Chevardnadze sont d'ailleurs prévues d'ici là. Et, selon les termes du communiqué, ils étudieront à fond

les « directives » à donner pour la conclusion d'un futur traité portant sur la réduction des armes stratégiques offensives et sur le « non-retrait » du traité ABM.

### Le « non-retrait » du traité ABM

Le communiqué reflète dans une faible mesure seulement les préoccupations exprimées il y a une semaine à Moscou par M. Gorbatchev. Là où le dirigeant soviétique voulait des engagements, il n'est en effet question que d'études. Les Américains ont d'ailleurs déjà dit qu'ils étaient disposés à observer pendant sept années supplémentaires les clauses du traité ABM, tandis que les Soviétiques souhaitent, eux, dix ans. Mais, et c'est là l'essentiel, les deux parties n'ont pas la même interprétation du traité. Les Soviétiques le veulent restrictif, les Américains large, ce qui leur permet d'affirmer que leurs expériences en vue de l'IDS ne sont pas contraires à cet accord, qui date de 1972. Une certaine souplesse apparaît toutefois du côté américain. Au cours d'un bref échange de questions et réponses, le président

Reagan a laissé entendre que le calendrier de déploiement de l'IDS — mais pas son principe — pourrait être l'objet de discussions.

M. Shultz a éclairé les choses d'une autre manière en expliquant au cours d'une conférence de presse que les Soviétiques avaient introduit une notion nouvelle, celle de « stabilité stratégique » et que les Etats-Unis y souscrivaient, considérant que l'IDS sera un moyen d'accroître cette stabilité. Avec moins de précautions de langage, un négociateur américain estimait un peu plus tard que si les Soviétiques habillaient différemment leurs propos, c'est parce qu'ils avaient compris que les Américains ne céderaient pas.

Sur la réduction des armements stratégiques, les positions restent assez éloignées, ajoutait le même négociateur : les Soviétiques acceptent certes désormais d'établir des distinctions entre les ogives nucléaires, de parler de sous-limites pour chaque catégorie d'ogives selon le vecteur qui les porte (fusées terrestres, avions, sous-marins). Mais les sous-limites qu'ils proposent sont inacceptables pour les Américains, car elles continuent à faire la part belle aux fusées terrestres, point fort de l'URSS. D'autre part, les discus-

sions concernant les mesures de vérification s'annoncent encore plus complexes que dans le cas des INF. Le chemin qui mène au sommet... de Moscou est encore très long, et il ne reste que six mois pour le parcourir.

Au cours des entretiens de vendredi, les Américains ont tenté d'obtenir quelques explications sur la surprenante attitude des Soviétiques la semaine dernière à Moscou. Sans résultat. M. Shultz a simplement constaté que « ce qui apparemment les gênait a disparu ». Au cours de sa propre conférence de presse, M. Chevardnadze, sans donner d'explications vraiment crédibles, a écarté l'hypothèse de sérieuses divergences au sein de la direction soviétique : « Il est naturel, a-t-il dit, qu'il y ait des opinions différentes sur les grands problèmes », mais « jamais il n'y a eu une telle cohésion dans le parti, fondée sur le style léniniste du travail dans une atmosphère collective et créatrice ».

### Le « niet » de M. Eltsine

De manière plus inattendue, un autre élément rugueux, bref et intrigant dans sa forme, est venu de M. Boris Eltsine lui-même l'homme qui, selon la rumeur moscovite, aurait fait une intervention très critique lors d'un récent plénum du comité central (*Le Monde* du 31 octobre). M. Eltsine, membre suppléant du bureau politique et responsable du parti pour la ville de Moscou, a en effet accepté de parler « trois minutes » au téléphone au présentateur vedette de la CBS, Dan Rather. « Niet », a-t-il répondu d'une voix sonore et décidée, quand le présentateur lui a demandé s'il avait critiqué le « culte de la personnalité » de M. Gorbatchev. « Avez-vous au moins dit quelque chose allant d'une certaine manière dans ce sens ? » « Non, catégoriquement non », a repris M. Eltsine.

Quelle que soit l'explication réelle des hésitations, des manœuvres ou des fautes macabres de M. Gorbatchev, le résultat est que son image s'est un peu brouillée aux yeux de l'opinion américaine et que M. Reagan sort tout à son avantage de ce curieux épisode. Le numéro soviétique ne devrait pourtant pas avoir trop de mal à rétablir la situation d'ici le sommet de Washington. Son livre, qui sortira aux Etats-Unis à la fin novembre, est en tout cas désormais assuré d'un succès considérable.

JAN KRAUZE.

## Le communiqué commun

Voici le texte du communiqué commun rendu public, le vendredi 30 octobre, à l'issue de l'entretien entre M. Reagan et M. Chevardnadze :

« Sur la base des progrès dans les relations américano-soviétiques, notamment des échanges à haut niveau et des discussions (entre les ministres), le président Reagan et le secrétaire général Gorbatchev sont convenus de se rencontrer aux Etats-Unis le 7 décembre 1987.

« Le président et le secrétaire général attachent la plus haute importance à la tenue d'une réunion substantielle qui couvre l'éventail complet des questions entre les deux pays — réduction des armements, droits de l'homme et questions humanitaires, règlement des conflits régionaux et relations bilatérales — et qui permettra de progresser suffisamment sur toutes ces questions.

« Les deux parties ont accepté un plan d'action pour des développements supplémentaires dans le dialogue américano-soviétique. (...) Ils sont convenus de terminer aussi vite que possible le traité sur l'élimination totale des missiles intermédiaires et à plus courte portée américains et soviétiques [les FN].

et à plus courte portée américains et soviétiques [les FN].

« Lors de leur rencontre aux Etats-Unis, outre qu'ils passeront en revue l'ensemble des relations américano-soviétiques et signeront le traité sur l'élimination totale des missiles intermédiaires et à plus courte portée américains et soviétiques, le président et le secrétaire général fixeront l'ordre du jour pour des contacts futurs entre les dirigeants des deux pays et étudieront à fond les directives qu'ils donneront aux délégations [des deux pays] pour un futur traité portant sur la réduction de 50 % des armes stratégiques offensives américaines et soviétiques et sur le non-retrait du traité ABM pour une période convenue.

« Le président et le secrétaire général envisagent de se rencontrer à nouveau, en Union soviétique, au cours du premier semestre de 1988, rencontre au cours de laquelle ils chercheront à faire des progrès sur tout l'éventail des relations américano-soviétiques. A cette fin, les deux parties travailleront pour parvenir bientôt à un traité sur la réduction des armes stratégiques offensives de 50 %, qui pourrait être signé pendant la visite du président à Moscou. »

### A PONU

## Les archives de la commission sur les crimes de guerre nazis vont être ouvertes aux historiens

Les archives de la commission sur les crimes de guerre nazis, jusqu'ici tenues secrètes par l'ONU, qui en est dépositaire (*Le Monde* du 19 octobre), vont devenir accessibles aux historiens et aux chercheurs, a-t-on appris, vendredi 30 octobre, dans les milieux diplomatiques de l'ONU.

Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, devrait prochainement prendre une décision en ce sens, sur la base de recommandations faites vendredi par les dix-sept pays qui appartiennent à cette commission.

L'ouverture de ces archives, dont l'existence avait précédemment été oubliée jusqu'à l'affaire Waldheim l'an dernier, constitue une victoire pour Israël, qui, depuis un an, faisait campagne pour qu'elles entrent dans le domaine public.

Selon des règles établies lors du démantèlement de la commission en 1948, les dossiers ne sont accessibles qu'à des gouvernements, à condition

qu'ils en gardent le contenu secret. A la demande de M. Perez de Cuellar, les anciens membres de la commission ont révisé les règles d'accès.

Les archives seront désormais ouvertes aux historiens ou chercheurs ayant reçu l'agrément de leurs gouvernements respectifs, et il leur sera demandé de faire usage de leurs recherches « avec discernement ».

Cette formule est destinée à rappeler que les accusations formulées dans nombre de dossiers n'ont jamais fait l'objet d'enquêtes judiciaires et pourraient être jugées défamatoires si elles sont publiées sans être appuyées sur des preuves.

Les archives contiennent 8 178 dossiers concernant 36 810 personnes appartenant à sept nationalités. 24 453 sont classées comme « criminels de guerre » ; 9 520 sont considérées comme « suspects », et 2 556 sont simplement mentionnées comme « témoins ». — (AFP.)

### Le conflit du Sahara occidental

## Une lettre de l'ambassadeur d'Algérie en France

A la suite de l'article de notre correspondant à New-York relatif à l'envoi d'une mission d'enquête de l'ONU au Sahara occidental (*Le Monde* du 30 octobre), M. Mehri, ambassadeur d'Algérie en France, nous écrit :

L'Algérie, loin de s'opposer à l'envoi de cette mission, continue comme par le passé à apporter son plein appui aux efforts déployés par le secrétaire général des Nations unies pour la mise en œuvre des résolutions de l'ONU sur la question du Sahara occidental.

Je vous prie de vous reporter à cet égard au discours prononcé par le docteur Ahmed Taleb Ibrahim, ministre des affaires étrangères, devant la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations unies et dans lequel il déclarait :

« L'Algérie ne peut [donc] que se féliciter de l'initiative conjointe du président en exercice de l'OUA et du secrétaire général d'envoyer, dans ce territoire, une mission technique chargée de déterminer les moyens nécessaires au déroulement d'un référendum crédible organisé et contrôlé par l'OUA et l'ONU. »

### « Les naufragés de la liberté »

## Radio-France et le HCR organisent à Paris une opération en faveur des réfugiés

Radio-France organise, du 3 au 25 novembre, l'opération « Les naufragés de la liberté » avec le concours du HCR (haut commissariat pour les réfugiés de l'ONU). Ces manifestations, pour attirer l'attention sur le sort de quelque douze millions de réfugiés à travers le monde, sont placées sous le double patronage du ministère des affaires sociales et du secrétaire d'Etat aux droits de l'homme.

Une grande exposition a lieu, à cette occasion, dans les locaux de la Maison de la radio sur la condition de réfugié et sur l'effort social consacré en France, notamment depuis 1975, aux communautés indochinoises. Deux soirées de gala, sur le thème de l'asile et de la liberté, seront données à l'initiative du Comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-laotien et franco-cambodgien, mardi 3 et mercredi 4 novembre, dans le

grand auditorium de Radio-France.

En outre, un bateau de réfugiés vietnamiens de la mer remontera la Seine jusqu'à Paris, avec d'anciens réfugiés à bord, et sera ensuite transformé en monument devant la Maison de la radio, où il demeurera jusqu'au 25 novembre. Son arrivée à l'île des Cygnes, mercredi, donnera lieu à une cérémonie.

L'objet de cette opération est « de faire découvrir au public la condition des réfugiés dans leurs camps, puis leur réinsertion dans la société, ainsi que le dévouement de tous ceux qui ouvrent leurs bras à ces malheureuses populations », a déclaré M. Roland Faura, PDG de Radio-France, en ajoutant : « Un réfugié n'est pas seulement un homme qui tend la main. Il devient la plupart du temps un citoyen à part entière de son pays d'adoption, auquel il donne son travail. »

« M. Perez de Cuellar, grand officier de la Légion d'honneur. — Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, a été élevé vendredi 30 octobre par le président François Mitterrand à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur, en reconnaissance de ses « services » et de « l'attention » qu'il apporte à la France. « La France m'ayant beaucoup donné, il était naturel que je tienne de la sorte à mon tour, d'où le combat que je mène pour la francophonie », fait observer le secrétaire général de l'ONU. — (AFP.)

« FRANCOPHONIE : M. Aubin de La Messuzière vice-président du Comité du suivi. — M. Yves Aubin de La Messuzière a été désigné pour remplacer M. Jacques Leprette, ambassadeur de France, au Comité international du suivi, principale instance francophone chargée de mettre en œuvre les décisions prises aux sommets et composés de représentants personnels des chefs d'Etat, a annoncé, jeudi 29 octobre, le Quai d'Orsay. M. Aubin de La Messuzière, chef du service des affaires francophones au ministère des affaires étrangères, devient ainsi le vice-président du comité créé lors du premier sommet francophone de Paris en février 1986. M. Leprette, qui présidait le comité depuis sa création, avait laissé sa place à l'ambassadeur du Canada en France, M. Lucien Bouchard, représentant du premier ministre, M. Brian Mulroney, après le sommet de Québec en septembre dernier. — (AFP.)

## FESTIVAL MUSICAL DES CITADELLES DE SYRIE

DU 31 MARS AU 9 AVRIL 1988



### PROGRAMME DES CONCERTS

- 2 AVRIL : OSAR EL NIR - Château Omeyyade du VII<sup>e</sup> siècle, Tolémari, Bach, Molter, Vivaldi, Mozart, Boyce.
- 3 AVRIL : KRAK DES CHEVALIERS. La légendaire citadelle des croisés. Muret, Tolémari, Abron, Rameau, Mouton, Britten.
- 4 AVRIL : CITADELLE DE MARQAB surplombant la mer. Lily, Corali, Vivaldi, Mozart.

LA RENCONTRE DU TOURISME ET DE LA MUSIQUE. Les imposants châteaux forts, tel que le Krak des Chevaliers, édifiés par les croisés à la limite du désert syrien, vont servir de cadre à 3 concerts classiques. C'est une grande première au Proche-Orient : MELOMADE, l'organisateur des « concerts du désert », a demandé à l'orchestre de chambre « La Folie » et à son chef Miguel de la Fuente de faire revivre en musique ces hauts lieux de l'histoire. Dans le cadre du Festival, un programme touristique vous permettra de découvrir dans une douceur, toute préservée les grands sites de l'antiquité et les vestiges des civilisations qui se succédèrent durant des millénaires. Déplacements en cars de Luxe Hôtels 5 étoiles : Charm Palace - Méridien - Fulmar - etc.

OFFICE DU TOURISME DE SYRIE  
103, RUE DE LA BOETIE  
75008 PARIS  
O.T.S.  
TÉL. (1) 45.82.55.32

Je suis intéressé(e) par votre dossier complet sur le festival et votre circuit touristique en Syrie.  
NOM .....  
PRENOM .....  
ADRESSE .....  
VILLE ..... C.POS. ....

# Proche-Orient

## LIBAN : à l'initiative de journalistes français Création d'un comité pour la libération des otages

Des journalistes de toutes tendances et appartenant aux diverses formes de médias ont créé, le jeudi 29 octobre à Paris, le Comité des journalistes pour la libération des otages au Liban, dont Bernard Pivot a été choisi comme porte-parole.

Dans un communiqué, le comité précise que ses objectifs sont les suivants : « Réunir le maximum d'informations possibles sur la situation des otages, favoriser et stimuler toutes les démarches susceptibles d'aboutir à leur libération, rappeler à tout moment la nécessité constante d'une information libre, en tous lieux et en toutes circonstances ».

Le comité, dont le secrétaire est Denis Périer-Daville, président de la Fédération nationale des sociétés de rédacteurs, compte dans ses rangs : André Fontaine (*Le Monde*), Jean Boissonnat (*l'Expansion*), Georges Bortoli, président de l'Association

de la presse diplomatique, André Frossard (*le Figaro*), Frédéric Pottecher, Anne Sinclair (TF 1), Christine Ockrent (TF 1), Jean Lacombe, Noël Copin (*la Croix*), Olivier Mazerolles (RTL), Michel Castex (AFP), Jean-François Kahn (*l'Événement du jour*), Dominique Jamet (*Quotidien de Paris*), Maurice Tillier, Yves Loiseau (président de l'Union nationale des syndicats de journalistes), André Passeron (président de l'Association de la presse parlementaire), Gérard Gatinaud (secrétaire général du syndicat des journalistes CGT).

Au cours de sa réunion constitutive jeudi, le comité a invité « sous les journalistes professionnels » qui le désirent à le « rejoindre et à soutenir son action », en écrivant à l'adresse suivante (provisoire) : Comité des journalistes pour la libération des otages au Liban, CFPJ, 31-33, rue du Louvre, Paris-1<sup>er</sup>.

## Les enquêteurs estiment que l'attentat contre les trois gendarmes visait la présence militaire française dans le pays

Beyrouth (AFP). — L'attentat qui a coûté la vie, jeudi 29 octobre, à deux gendarmes français, et au cours duquel un troisième a été grièvement blessé, à l'entrée nord de Beyrouth (*le Monde* du 30 octobre), visait d'abord la présence militaire française au Liban, et c'est pourquoi les meurtriers ont soigneusement choisi de tuer des hommes en uniforme, estiment les enquêteurs.

Tous font, en effet, remarquer que les meurtriers ont choisi la difficulté en s'en prenant à des hommes en armes, alors qu'il eût été plus aisé d'assassiner des Français en civil qui circulent librement dans les « régions chrétiennes ».

Ces enquêteurs sont, en revanche, divisés sur l'identité des commanditaires de l'attentat : certains penchent pour la piste iranienne. Ils font remarquer que l'organisation clandestine du Djihad islamique a récemment menacé la France et les pays occidentaux pour « leur alignement sur la politique américaine dans le Golfe ».

Coincidence surprenante ignorée des meurtriers : les attachés militaires américain et britannique se

trouvaient jeudi dans le périmètre de l'attentat.

La piste arménienne a également ses adeptes. Le lieu du meurtre se trouve près du quartier arménien de Bourj-Hamoud, et un interlocuteur anonyme se réclamant de l'Armée secrète de libération de l'Arménie (ASALA) a revendiqué l'attentat dans un appel à une radio libanaise. Il a affirmé qu'il « faisait partie des pressions sur le gouvernement français afin qu'il libère des membres de l'organisation emprisonnés en France ». Cependant, une source proche de l'ASALA à Beyrouth a démenti, vendredi, toute implication dans cette affaire.

Enfin, de source proche des partis chrétiens, on soupçonne la Syrie, en affirmant que cette opération visait à discréditer le « pays chrétien », en démontrant aux étrangers qui y ont trouvé refuge que la sécurité n'y est pas meilleure qu'à Beyrouth-Ouest (musulman), théâtre des enlèvements d'Occidentaux ces dernières années. Par cet attentat, affirment les milieux chrétiens, la Syrie veut démontrer à l'Occident qu'elle seule est capable d'assurer la sécurité des deux secteurs de Beyrouth.

## Le conflit du Golfe

### Des contacts se poursuivent entre Moscou et Washington pour mettre fin à la guerre affirme M. Vorontsov

Kowelt (AFP). — Le premier vice-premier ministre soviétique des affaires étrangères, M. Youli Vorontsov, a affirmé vendredi 3 octobre à Kowelt que les contacts se poursuivent entre l'Union soviétique et les États-Unis pour mettre fin à la guerre irako-iranienne.

M. Vorontsov a fait cette déclaration à l'issue d'une entrevue avec le sous-secrétaire d'État américain aux affaires étrangères, M. Souleiman Majid-al-Chahine. L'émissaire soviétique était arrivé vendredi matin à Kowelt venant de Bagdad.

M. Vorontsov a ajouté qu'il avait discuté avec son homologue américain « des moyens d'appliquer la résolution 598 du Conseil de sécurité » (qui exige un cessez-le-feu immédiat entre les belligérants).

« Du moment qu'il y a un accord américano-soviétique sur cette résolution, il est évident que les autres États seront d'accord sur les mesures exécutoires relatives à cette résolution », a-t-il ajouté.

Interrogé sur une éventuelle imposition de sanctions contre l'Iran si ce dernier « persistait à refuser l'application de la résolution 598 », M. Vorontsov s'est contenté de répondre : « Nous ferons ce qui est

en notre pouvoir pour mettre en application cette résolution ».

Faisant d'autre part, allusion au renforcement des flottes occidentales, notamment américaine, dans le Golfe, il a condamné « toute action unilatérale » dans cette région.

L'Irak et le Kowelt ont récemment manifesté leur mécontentement à l'égard de l'Union soviétique, l'accusant de s'opposer à des sanctions contre l'Iran.

M. Vorontsov a, d'autre part, indiqué que « la constitution d'une commission chargée d'établir les responsabilités dans le déclenchement du conflit avait été évoquée », lors de sa récente visite en Irak, « car, a-t-il ajouté, ce point concerne aussi bien l'Irak que l'Iran ».

La constitution d'une telle commission, prévue par le sixième point de la résolution 598, est l'une des pommes de discorde entre l'Irak et l'Iran. L'Irak exige l'application dans l'ordre de la résolution 598, qui exige en premier lieu un cessez-le-feu immédiat, alors que l'Iran insiste sur la simultanéité entre la cessation des hostilités et la constitution d'une commission « qui désignerait l'Irak comme étant l'agresseur ».

## ISRAËL

### Les services de sécurité gravement mis en cause par une commission d'enquête

JÉRUSALEM  
de notre correspondant

Les services de sécurité intérieurs israéliens — le Shin Bet — ont pratiqué, durant seize ans, le faux témoignage systématique devant les tribunaux et ont parfois employé « des moyens de pression physiques » pour extorquer des aveux lors d'interrogatoires. Ce constat sévère est dressé par la commission d'enquête nommée en mai 1987 par le gouvernement à la suite de différents scandales ayant impliqué le Shin Bet.

Le rapport de la commission, rendu public vendredi 30 octobre, est sans précédent : c'est un document en forme d'examen de conscience qui met gravement en cause les méthodes du Shin Bet. Il est d'autant plus important que ses trois auteurs sont des personnalités éminemment respectées, ayant toutes occupé des postes élevés au sein de l'appareil de l'Etat : M. Moshe Landau (président de la commission), ancien président de la Cour suprême, le juge Yakov Maltz, un magistrat de la Cour des comptes, et le général de réserve Itzhak Hafi, ancien dirigeant du Mossad (les services du contre-espionnage).

La commission Landau a mené une enquête minutieuse, sans complaisance, dont seule une partie a été rendue publique. Deux annexes non publiées concernent les effectifs et les méthodes d'interrogatoire du Shin Bet dans les territoires occupés. La commission se borne à mentionner à ce propos que les membres du Shin Bet « ont utilisé différents moyens de pression au cours d'interrogatoires, y compris des moyens de pression physiques avec l'autorisation de leurs supérieurs ». « De l'avis général, poursuivent les rapporteurs, le recours à ce genre de moyens est inévitable lors des interrogatoires conduits à des attentats ».

« L'agitation dans les territoires occupés  
Mort d'un étudiant palestinien  
blessé par des militaires israéliens »

Jérusalem (AFP). — Ishak Abou Srour, un étudiant palestinien originaire du camp d'Aida, grièvement blessé le 26 octobre par une balle tirée d'un fusil à lunette, a succombé dans la nuit de jeudi à vendredi à ses blessures (nos dernières éditions du 31 octobre). Il s'agit du septième manifestant palestinien tué par des militaires israéliens dans les territoires occupés depuis le début de l'année.

Une autre étudiante palestinienne avait été également blessée, mercredi, lors d'une manifestation qui groupait plusieurs centaines d'étudiants et qui entrait dans le cadre de l'anniversaire du massacre de Kaf-Kassab, un village arabe israélien, dont quarante-neuf habitants avaient été tués de sang-froid par des gardes frontières israéliens, en 1956.

Les manifestants voulaient aussi protester contre la vague d'arrestations dans le camp de réfugiés voisin de Dehaiché. Selon les correspondants, cent vingt-trois Palestiniens de ce camp ont été convoqués au cours des derniers jours au siège de l'administration militaire de Bethléem.

Vendredi soir, deux Palestiniens du camp de réfugiés d'Aida ont été blessés par balles lors d'une manifestation organisée pour protester contre la mort de Ishak Abou Srour. Les deux blessés, atteints l'un au ventre et l'autre à une jambe, ont été transportés à l'hôpital de Malkassed de Jérusalem-Est où, selon les médecins, leurs jours ne sont pas en danger.

De source palestinienne, on a précisé que les habitants du camp, situés près de Bethléem, en Cisjordanie occupée, ont bloqué les entrées du camp, brûlé des pneus et une voiture vide et lancé des pierres contre les forces de l'ordre. Les militaires israéliens ont riposté en lançant des

grenades lacrymogènes et en tirant des balles en caoutchouc puis des balles réelles.

Dans la ville de Bethléem, des manifestations ponctuelles ont éclaté à la suite de l'annonce de la mort d'Abou Srour et des commerces ont fermé leurs portes en signe de protestation. Selon ces correspondants, des tracts du Fatah, principale composante de l'OPLP, ont été distribués dans la ville, appelant à une grève générale samedi, en signe de protestation contre la répression israélienne.

Cités devant la justice par des inculpés se plaignant de plus en plus fréquemment de la façon dont ils avaient été amenés à faire des aveux, les fonctionnaires du Shin Bet se sont trouvés confrontés au « dilemme » suivant : respecter les règles du service, « le cloisonnement qui veut qu'ils n'ont de comptes à rendre qu'à leurs supérieurs » ou « s'expliquer sur leurs méthodes d'interrogatoire ». Ils ont choisi le plus simple et le plus facile, le principe du cloisonnement (...). En clair, ils ont tout simplement menti, commentant ainsi le délit de faux témoignage, indique la commission. Il en ressort, écrit-elle, « une image effrayante et regrettable (...) d'un service dont les dirigeants n'ont pas compris que la sécurité n'était pas au-dessus de la loi ».

La commission Landau assure cependant « que des changements sont intervenus depuis quelques années », que le recours « aux pressions physiques a considérablement diminué et que la pratique du faux témoignage a aujourd'hui disparu ». Rendant hommage au dévouement du Shin Bet, évoquant le danger et la difficulté de sa mission, les rapporteurs recommandent qu'aucun de ses membres ne soit traduit en justice.

A vrai dire, des têtes étaient déjà tombées à la direction du Shin Bet après deux scandales retentissants, qui avaient conduit le gouvernement à nommer cette commission. Il s'agit de ce cas d'Izzat Nafsu, cet officier appartenant à la petite communauté circassienne condamné en 1979 pour « trahison et espionnage », puis libéré après que la Cour suprême ait établi que ses aveux avaient été obtenus sous la violence (*le Monde* du 26 mai 1987). L'autre scandale fut celui de l'autobus n° 300 (*le Monde* du 30 décembre 1986) : des membres du Shin Bet avaient été accusés d'avoir tué de sang-froid, en avril 1984, deux terroristes palestiniens auteurs du détournement d'un bus entre Tel-Aviv et Ashkelon.

ALAIN FRACHON.

# Europe

## RFA : tollé dans la presse

### La justice est autorisée à saisir les films et clichés pris pendant des manifestations

BONN  
de notre correspondant

Un jugement prononcé par le Tribunal constitutionnel de Karlsruhe, la plus haute instance judiciaire de la République fédérale d'Allemagne, suscite une vive émotion dans les milieux de la presse d'outre-Rhin. Selon les juges suprêmes, il est légal et conforme à la Constitution de saisir, pour les besoins d'une enquête, films ou photographies pris à l'occasion d'une manifestation violente.

Ce jugement met fin au conflit qui opposait depuis six ans la deuxième chambre de télévision ouest-allemande aux autorités judiciaires du Schleswig-Holstein. Ces dernières avaient, en 1981, perquisitionné dans les locaux de la télévision et saisi des films relatifs à la manifestation contre la centrale nucléaire de Brokdorf, qui avait donné lieu à de violents affrontements entre les écologistes et la police.

Cette décision du Tribunal constitutionnel a soulevé un tollé dans les

milieux des professionnels de l'information. « Cela équivaut à une interdiction de faire notre métier, nous a déclaré un photographe de presse. Nous allons être l'objet, encore plus qu'aujourd'hui, de l'agressivité de certains manifestants, parmi lesquels on trouve un bon nombre de paranormaux ».

Un autre débat concernant le droit de manifestation divise l'opinion ouest-allemande : celui concernant l'interdiction de se masquer. Les chrétiens-sociaux (CSU) de M. Franz-Josef Strauss ont fait de cette mesure l'un des points de l'accord de coalition établi avec les chrétiens-démocrates (CDU) et les libéraux du FDP lors de la constitution du nouveau gouvernement, au mois de mars dernier.

Le FDP est pour l'instant parvenu à empêcher l'adoption de cette mesure, qui devrait pourtant revenir à l'ordre du jour lors de la remise prochaine d'un rapport d'experts sur « les causes de la violence » commandé par le gouvernement.

LUC ROSENZWEIG.

## BELGIQUE

### Les « barbares » du ministre de l'intérieur

A six semaines des élections législatives, le ministre belge de l'intérieur, M. Joseph Michel, s'est mis dans une situation politique fâcheuse.

Interrogé sur les problèmes démographiques de Bruxelles, où vivent environ 25 % d'étrangers, il a déclaré au journal flamand *Exclusief* : « Nous risquons de voir, comme le peuple romain, envahis par les peuples barbares, qui sont les Arabes, les Marocains, les Yougoslaves et les Turcs (...). Des gens qui viennent de très loin et qui n'ont rien de commun avec notre civilisation ».

Ces propos malencontreux ont provoqué immédiatement de vives réactions dans les pays visés. A Rabat, le ministre des affaires étrangères a fait part de son « extrême indignation » et de son « vif étonnement ».

Pour Ankara, ces déclarations « malheureuses » sont toutefois « trop insignifiantes pour affecter les relations d'amitié bilatérales ». Selon un porte-parole du gouvernement turc, elles dénotent « une mentalité qui n'est pas de ce siècle ».

mais continue à être entretenu dans certains milieux en Europe ».

A Bruxelles, la mission permanente de la Ligue des Etats arabes dénonce une « terminologie insultante », et plusieurs associations antiracistes belges, ainsi que le Parti communiste, réclament la démission du ministre.

M. Joseph Michel, qui a une solide réputation d'honnête homme dans son pays, s'est défendu, vendredi 30 octobre, d'avoir tenu des propos racistes. Dans son entourage, on indique que le mot « barbares » incriminé doit s'entendre au sens « classique » et « antique » du terme.

Le ministre de l'intérieur ajoute que, si « malgré les précisions que j'apporte, certains pouvaient encore se sentir blessés (...) je n'hésiterais pas un seul instant à leur présenter mes excuses ». Pour l'éditorialiste de *la Libre Belgique*, « il importe d'éviter tout amalgame. On ne mélange pas les torchons et les serviettes, les Jean-Marie Le Pen et les Joseph Michel ».

# F. & J. RIGAL A DEUX, LE CAHORS EST MEILLEUR

"Aujourd'hui le Cahors doit être exemplaire. Être le premier vignoble de cette appellation ne suffit pas. Il faut se surpasser. Pour devenir un Cahors Saint-Denis, Rigal et un Finesse de Cahors, la science de l'œnologie s'allie à l'art d'une tradition. C'est ce savoir-faire qui donne à nos vins leur identité et justifie le prestige de Cahors." F. & J. Rigal, Propriétaires.



## Clairette de Die Union de Producteurs Demande de documentation

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
détachez ce bon et renvoyez-le à :  
Cave Coopérative CLAIRETTE DE DIE BP 79 - 26150 DIE

## LE VIN : Pratique de dégustation

CLAIR ET PRATIQUE  
FACILE POUR BIEN COMPRENDRE LE VIN,  
IL FAIT DÉJÀ L'UNANIMITÉ  
DES PROFESSIONNELS DU VIN.

Pour tout connaître SUR LE VIN et  
répondre à toutes les questions que  
vous vous posez, par J.-C. BUFFIN,  
ingénieur agronome et œnologue.



JAVICO 1350

هكنا من الامم

# Asie

## CAMBODGE

### Pékin et les Khmers rouges ne s'opposent plus aux initiatives de paix du prince Sihanouk

A Moscou, où il se trouve à l'occasion des cérémonies marquant le soixante-dixième anniversaire de la révolution d'Octobre, M. Hun Sen, premier ministre de Phnom-Penh, a déclaré, vendredi 30 octobre, qu'il rencontrerait le prince Sihanouk en France entre le 12 et le 30 décembre. D'autre part, trois dirigeants vietnamiens - MM. Nguyen Van Linh, secrétaire général du PC, Pham Hung, premier ministre, et Nguyen Co Thach, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, - ont quitté Hanoï vendredi pour Moscou.

**PÉKIN**  
de notre correspondant

La position chinoise dans le conflit cambodgien vient d'évoluer, pour la première fois, de manière significative depuis l'invasion vietnamienne en décembre 1978. Bien qu'il s'agisse probablement d'un assouplissement tactique, Pékin a décidé de laisser les mains libres au prince Norodom Sihanouk pour engager le dialogue avec l'administration installée par les forces de Hanoï à Phnom-Penh, comme celui-ci le réclamait depuis des années. Après le porte-parole de l'ambassade de Chine à Bangkok, qui confirmait le feu vert de Pékin à une rencontre entre l'ancien monarque et M. Hun Sen (*le Monde* du 30 octobre), de nouvelles indications en ce sens ont été fournies à l'occasion de la brève visite du prince Sihanouk à Pékin ces jours-ci.

Hôte, le jeudi 29 octobre, d'un banquet offert par le président Li Xianian, l'ancien monarque s'est vu féliciter par le chef de l'Etat chinois pour ses « efforts incessants visant à sauvegarder les intérêts nationaux du peuple cambodgien » sans la moindre allusion négative à

sa prise de contact avec Phnom-Penh. La radio des Khmers rouges, les partisans de la Chine au sein de la résistance, a, vendredi, elle aussi, insisté sur l'action diplomatique du chef en titre de l'alliance antivietnamienne. Celui-ci, en congé de ses fonctions depuis mai, reste inaccessible aux journalistes.

L'événement le plus nouveau est l'omission chinoise de l'exigence, jusqu'alors avancée par Pékin, en préalable à toute négociation sur le Cambodge, qu'une portion significative des troupes vietnamiennes se retire du pays. La Chine avait informé des partenaires diplomatiques occidentaux, par l'intermédiaire de ses diplomates dans des pays tiers, ces derniers jours, de cette évolution. La seule garantie qu'elle aurait apparemment obtenue du prince Sihanouk est que ses conversations avec M. Hun Sen, qui se tiendront probablement en France en décembre, soient enregistrées pour lui être communiquées.

L'assouplissement de Pékin qui, le mois dernier encore, faisait la sourde oreille aux arguments du prince Sihanouk, tient sans doute à la conviction profonde des Chinois que l'intransigence vietnamienne fera capoter toute tentative sérieuse de négociation, estime-t-on de source diplomatique occidentale.

En outre, la Chine ne veut pas se trouver dans une position difficilement tenable ou elle apparaîtrait comme le seul pays hostile au dialogue par principe. Cela ne l'empêchera pas d'exercer en coulisse une pression constante sur la résistance khmère, qui lui reste dans une large mesure acquiescente par la nécessité d'approvisionnements réguliers en armements, et, le cas échéant, sur la frontière sino-vietnamienne selon un processus militaire quasi automatique dès lors que l'évolution des choses dans le conflit cambodgien déplaît à Pékin.

FRANCIS DERON.

**NEW-DELHI**  
de notre correspondant en Asie du Sud

Le bâton, puis la carotte... En proposant, vendredi 30 octobre, d'accorder une nouvelle amnistie aux Tigres tamouls, le président sri-lankais, M. Jayawardene, fait d'abord la démonstration d'une parfaite convergence de vues avec M. Rajiv Gandhi. Le 27 octobre, le premier ministre indien avait, lui aussi, adressé un message d'apaisement aux militants séparatistes du LTTE (Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul), indiquant que « la porte est encore ouverte » à la reprise d'un processus de paix. Cela ne signifie nullement que les relations entre les deux pays ne pourront pas, à l'avenir, se dégrader - le maintien de l'armée indienne sur le territoire sri-lankais ne peut, à la longue, qu'exaspérer la majorité cinghalaise - mais le temps où M. Jayawardene lançait un ultimatum à la force indienne

### SRI-LANKA : la défaite des Tigres tamouls à Jaffna La carotte après le bâton...

(« Agissez ou partez ! ») semble révolu.

Aujourd'hui, le chef de l'Etat sri-lankais multiplie les remerciements à l'égard de l'Inde qui, il est vrai, s'est acquittée avec fermeté et rapidité de sa tâche de « nettoyage » du bastion tamoul de Jaffna, au prix de lourdes sacrifices financiers (l'entretien d'un corps expéditionnaire à près de 20 000 hommes) et humains (les derniers bilans des pertes indiennes s'élevaient à 214 morts et 709 blessés).

A Colombo comme à Delhi, on se rend compte qu'une stratégie purement militaire ne peut mener nulle part. Faute d'un règlement politique, l'armée indienne doit affronter, hors de ses frontières, une guérilla encore puissante, pour une période qui sera, de toute façon, longue. L'issue de ces combats est, en outre, incertaine.

En Inde, le gouvernement de M. Gandhi profite, pour l'instant, d'un phénomène d'union nationale, y compris dans l'Etat du Tamil

Nadu où vivent près de 50 millions de Tamouls. Les récentes manifestations organisées par le BMK, parti d'opposition, au Tamil Nadu, pour protester contre les « atrocités » commises par les soldats indiens ne peuvent guère être qualifiées de succès. Selon un récent sondage publié par le quotidien de Madras, *The Hindu*, 72 % de la population du Tamil Nadu approuvent l'action de la force indienne de « maintien de la paix ». Mais ce consensus sera mis à l'épreuve du temps, surtout si la liste des morts, civils et militaires, s'allonge.

La situation du président Jayawardene est encore plus précaire. Les Cinghalais ne sont, certes, pas mécontents que l'Inde se soit « saisi les mains » à la place de leur armée, mais la majorité d'entre eux, au fond, n'approuvent ni la présence de la force indienne, ni l'accord de paix du 29 juillet dernier. Si la rébellion s'épuise, le chef de l'Etat sri-lankais sera crédité d'un succès remporté avec des moyens discutables (l'appel à une armée étrangère) ; et si la guerre

continue, il sera accusé d'avoir de facto, permis une « colonisation » rampante de son pays par l'armée indienne.

Lundi 2 novembre, MM. Gandhi et Jayawardene vont se retrouver à Katmandou à l'occasion du sommet des pays membres de l'Association de l'Asie du Sud pour une coopération régionale (SAARC). M. Jayawardene entend profiter de cette rencontre pour présenter au premier ministre indien un traité régissant les relations entre les deux pays, un texte qui formaliserait les clauses de l'accord indo-sri-lankais du 29 juillet.

Bref, tout se passe comme si le vieux président sri-lankais (qui, par ailleurs, annonce qu'il ne se représenterait pas à ce nouveau mandat) voulait entériner le plus vite possible la présence militaire indienne dans son pays, un avertissement à la fois aux Tigres tamouls et aux Cinghalais, extrémistes ou non, qui demandent le départ rapide des soldats indiens.

LAURENT ZECCHINI.

THE UNIVERSITY OF JORDAN  
LIBRARY  
SERIALS No. 66614  
CLASS  
DATE: 3 NOV 1987

## A TRAVERS LE MONDE

### Mozambique

#### Attaque meurtrière d'un convoi par la rébellion

Les rebelles de la RENAMO (Résistance nationale au Mozambique - opposition armée au régime de Maputo) ont tué, jeudi, deux cent onze personnes lors d'une embuscade tendue à un convoi de véhicules sur le principal axe routier nord-sud du pays à environ 80 kilomètres au nord de la capitale, a rapporté, vendredi 30 octobre, l'agence officielle AIM. Selon les journalistes qui ont pu se rendre sur les lieux du massacre, « il y a des cadavres partout ». Cette attaque est la plus meurtrière jamais

perpétrée contre un convoi. La RENAMO avait déjà attaqué des cibles civiles, dont des villages en zones rurales, comme cela avait été le cas dans la région de Homoine, il y a deux mois, où près de cinq cents villages avaient été abattus. - (AFP.)

### Tunisie

#### Réouverture d'un poste frontière avec la Libye

La « normalisation » des rapports tuniso-libyens progresse lentement. Après le rétablissement des relations consulaires intervenu voici deux

semaines (*le Monde* du 16 octobre), le ministère tunisien de l'intérieur a annoncé, vendredi 30 octobre, la réouverture de la frontière tuniso-libyenne au poste de Ras Jedir. Les voyageurs pouvaient déjà transiter depuis quelque temps par l'aéroport international de Tunis-Carthage. La reprise de la circulation des personnes entre les deux pays, interrompue depuis la crise de l'été 1985, demeure toutefois conditionnée en Tunisie par la présentation d'un visa d'entrée délivré par les services consulaires de Tripoli. - (Comesp.)

● **NICARAGUA** : un chef de la Contra se rallie aux sandinistes. - L'un des chefs de la Contra nicaraguayenne, M. Fermin Cardenas Olivas, plus connu sous le surnom de « commandante Cain », a accepté de

se rallier aux sandinistes avec une partie de ses hommes, le vendredi 30 octobre, dans le cadre de la mesure d'amnistie décrétée par le gouvernement de Managua. Le commandant rebelle était le chef des opérations dans la zone nord du pays et particulièrement dans les départements de Matagalpa et Jinotega. Au même moment, un porte-parole de la Contra faisait savoir qu'elle avait libéré un volontaire américain, Paul Fisher, travaillant pour l'organisation chrétienne Témoins pour la paix (considérée comme favorable aux sandinistes), enlevé le 17 octobre dernier, alors qu'il voyageait en autobus dans la province de Chontales. Le porte-parole n'a toutefois fait aucune allusion à l'agronome nicaraguayen Rolando Mens, enlevé en même temps que Paul Fisher.

# 600 PRIX 2.000.000 F A GAGNER GRAND CONCOURS

## LE MONDE DU VIN



### QUESTION N° 27

Quelle est la plus petite appellation française d'origine contrôlée ?

### QUESTION N° 28

La commercialisation du vin a toujours fait l'objet d'une réglementation très sévère. Au Moyen-Age, un particulier pouvait vendre le vin provenant de ses terres à condition que cette vente se fasse :

- à huis renversé et pot coupé ?
- à huis et pot renversés ?
- à huis et pot coupés ?
- à huis coupé et pot renversé ?

### POUR VOUS AIDER : L'INDICE RTL

Écoutez RTL chaque jour du lundi au samedi : à 10 heures Jean-Pierre Imbach vous dévoile l'indice RTL. Ou tapez sur votre Minitel 36.15 code LEMONDE ou RTL pour retrouver ces indices.

### POUR PARTICIPER

Découpez la vignette ci-contre et conservez-la précieusement. Vous devez la coller sur le bulletin-réponse diffusé dans *le Monde* à l'issue des 48 questions. Vous y noterez également chacune de vos réponses.

TOUS LES JOURS DANS

**Le Monde**



avec le patronage de l'INAO et de la SOPEXA

### L'Amour du vin

LES 100 MEILLEURS VINS DE L'ANNÉE PRIX PROPRIÉTÉ

SÉLECTIONNÉS par PATRICK DUSSERT-GERBER

CONSEILS et COURS de dégustation

94, rue St-Dominique, 75007 Paris, Tél. : 45-56-12-94

Ouvert tous les jours de 9 h 30 à 20 h (sauf dimanche après-midi et lundi)



**CAVES DE BAILLY**

TEL : 86-53-34-00  
89530 SAINT-BRIS-LE-VINEUX

1<sup>er</sup> producteur de Cremant de Bourgogne, vous propose sa nouveauté : « CREMANT DE CERISE DE L'AUXERROIS » se marie pour votre plaisir avec le Cremant de Bailly ou un rouge léger.

M. ou M<sup>me</sup> \_\_\_\_\_  
 Désire recevoir Tarifs et Documentations  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Tél : \_\_\_\_\_



VIN DE PAYS DU GAUD MIS EN BOUTEILLE AU DOMAINE

M. CUCHE PROPRIÉTAIRE ÉLEVEUR A PUCCHEDON 30610 SALVE

Pour tous renseignements :

M. ou M<sup>me</sup> \_\_\_\_\_  
 Désire recevoir Tarifs et Documentations  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Tél : \_\_\_\_\_

**COTEAUX DU LANGUEDOC**

Bernard et Marie-José JANY

Château La Condamine-Bertrand

BLANC ROUGE ROSÉ

LA CONDAMINE-BERTRAND  
34230 PAULHAN  
67-58-32-12/67-25-27-96

Pour tous renseignements :

M. ou M<sup>me</sup> \_\_\_\_\_  
 Désire recevoir Tarifs et Documentations  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Tél : \_\_\_\_\_



# Politique

## La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

### RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : la comptabilité n'est pas une science exacte

L'Assemblée nationale a adopté, le jeudi 29 octobre, les crédits du ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur. Ceux de la recherche, d'un montant de 21 335,5 millions de francs, sont en augmentation de 2 % sur l'an dernier et représentent 1,77 % des dépenses de l'État. Ceux de l'enseignement supérieur, soit 22 865,9 millions de francs, croissent de 5,3 %, et consomment 1,9 % du budget de l'État. Les députés du RPR et de l'UDF les ont approuvés, alors que ceux du PS, du PC et du FN ont voté contre.

La recherche est l'une des trois grandes priorités du budget de 1988. Le chef de gouvernement l'a dit, les ministres ne cessent de le répéter. Peut-être, alors, faudrait-il commencer par une... recherche sur les crédits consacrés à la recherche ! Car le moins que l'on puisse dire, c'est que la majorité et l'opposition ne sont pas du tout d'accord sur la façon de les comptabiliser. Là où la première voit un formidable effort, permettant de corriger les erreurs de la gauche, la seconde ne voit qu'une légère amélioration, qui ne permet même pas de revenir à l'heureuse situation que la droite avait trouvée arrivant au pouvoir.

A l'appui de sa démonstration, chacun, bien entendu, va chercher les chiffres qui lui conviennent, fait les additions - ou les soustractions - qui justifient sa thèse, bref, démontre que la comptabilité n'est pas une science exacte.

Ainsi, M. Claude Béteux (UDF, Hauts-Savoie) se félicite qu'il soit mis fin « aux objectifs irréalistes et jamais atteints des gouvernements socialistes », alors que M. Philippe Bassinet (PS, Hauts-de-Seine) estime que, s'il y a augmentation des crédits, elle ne permet pas de corriger les importantes annulations du printemps de 1986 (*Le Monde* du 14 septembre et 2 octobre). De plus, le député socialiste observe que le ministère de la recherche n'est responsable que du tiers de l'effort budgétaire de recherche-développement, « soit moins que celui de la défense », et que sur les 7 milliards de francs de dépenses nouvelles dans ce domaine, bien peu

iront à des organismes relevant de ce ministère. Il regrette, donc, que les attributions du ministre de la recherche aient été réduites par rapport à l'avant-1986.

Ces crédits sont-ils au moins, bien utilisés ? Non répond sans hésitation M. Jean Girard (PC, Isère), rapporteur de la commission des finances, qui se plaint de la « militarisation de la recherche », et doute de l'efficacité du système d'aides à l'industrie, le mécanisme du « crédit d'impôt » n'ayant pas, selon lui, fait la preuve de ses qualités dans les autres pays industrialisés. Si chacun reconnaît que M. Jacques Valade, ministre délégué à la recherche et à l'enseignement supérieur, a réussi à faire échapper ses administrations à la diminution des effectifs, imposée à l'ensemble de la fonction publique, puisque, dans ses deux secteurs, il y a création nette d'emplois, tous regrettent que des postes d'ingénieurs techniciens et administratifs soient supprimés, le ministre lui-même jugeant que l'on est arrivé à une limite au-dessous de laquelle il n'est plus possible de descendre.

#### « An bord de la clocharisation »

L'appréciation de la priorité accordée à la recherche dépend donc du point de référence retenu. M. Bruno Gollisch (FN, Rhône) estime, lui aussi, que pour être persuadé de l'effort, il faut se livrer à quelques modifications comptables. Pourtant, tous les élus sont persuadés de la nécessité d'un tel effort. M. Gilbert Gauthier (UDF, Paris) a rappelé que les dépenses de recherche sont de 1 900 francs par habitant en France, contre 3 400 francs aux États-Unis et 2 400 francs au Japon et en Allemagne fédérale.

La nécessité d'une aide accrue à l'Université est, aussi, reconnue par tous. Là encore la majorité assure la fournir (*Le Monde* du 24 septembre), alors que les oppositions estiment que les crédits ne sont pas à la hauteur des besoins. Ceux-ci sont, il est vrai, importants. Ainsi, M. Yves Fréville (UDF, Ille-et-Vilaine), rapporteur de la commission des finances, parle d'un « budget d'espoir », mais affirme que, faute d'argent, « les universités sont au bord de la clocharisation », une analyse que développe M. Jean-

Claude Martinez (FN, Hérault) : « L'université est stérilisée, et les enseignants en voie de paupérisation », dit-il.

#### Imbrogljo juridique

M. Jean-Claude Cassagne (PS, Corrèze), rapporteur de la commission des affaires culturelles, ne dit pas autre chose, quand il reconnaît que le budget traduit « un effort positif pour rattraper le retard pris en 1987, mais un effort bien timide ». Le ministre se défend en accusant le passé. « Pour la première fois depuis 1981, dit-il, la part du budget de l'enseignement supérieur dans le budget général repose au-dessus de 2,10 %, alors qu'elle était restée inférieure ou égale à 2 % de 1982 à 1984. »

Des difficultés financières pour les universités, mais, aussi, un véritable imbrogljo juridique. Une grande partie d'entre elles refusant d'appliquer la loi Savary, M. Valade a accepté, « à titre d'expérience », que celles qui le souhaitent continuent d'utiliser des statuts hérités de la loi Edgar Faure. M. Gollisch lui donne raison « sur le fond », mais pense que le ministre a tort sur la « forme ». M. Valade partage « ces interrogations » et explique qu'il faudra sortir de l'expérience en « traçant un cadre général où chacun puisera ce dont il a besoin, dans le cadre de la légalité républicaine ».

Les universités peuvent-elles, ainsi, ne pas appliquer la loi ? M. Jean-Pierre Sœur (PS, Loiret) ne le pense pas : « Si chaque université peut choisir la loi qu'elle veut, l'État de droit est gravement menacé ».

Et rappelant que « le pouvoir exécutif a pour mission essentielle de faire appliquer la loi », il demande à M. Valade d'imposer à tous la loi Savary ou alors de la réformer. Pour sa défense, le ministre fait remarquer que M. Chevènement n'a pas non plus vraiment cherché à la faire entrer dans les faits. Personne n'a soulevé la vraie difficulté : l'Université française est-elle en état de supporter une nouvelle querelle d'apparence juridique et de réalité politique ? Est-ce son problème le plus urgent ?

THIERRY BRÉHIER.

### CULTURE : la crise du cinéma

Les députés ont examiné, le vendredi 30 octobre, le budget du ministère de la culture. La majorité a voté une partie des crédits de ce département ministériel, la gauche s'y opposant, le Front national s'abstenant. L'autre partie de ce budget sera votée le 6 novembre, en même temps que les crédits de la communication. D'un montant total de 8 794,3 millions de francs, ce budget enregistré

audiovisuel aura donné tous ses effets.

Le rapporteur spécial de la commission des Finances, M. Jean de Gaulle (RPR, Deux-Sèvres), a également jugé « inquiétante » la baisse de fréquentation des salles depuis 1982 : « Elle risque de mettre en péril la création et la production ». Le député RPR a lancé un appel au gouvernement pour lui demander d'encourager par des mesures fiscales les exploitants à restructurer et à moderniser leurs salles.

Pour M. Léotard, il ne s'agit pas « d'une crise de la création ni de la production, mais d'une crise de la fréquentation » des salles de cinéma. Et pour lui, la meilleure façon de trouver « une bonne stratégie », c'est d'établir avant toute chose un bon « diagnostic ». « Un peu de pudeur ! Cette crise a commencé en 1983 », a lancé le ministre en direction des bancs de la gauche sur lesquels il a été vivement critiqué.

Pour le ministre de la culture et de la communication, c'est le nombre de films qui passent sur le petit écran qui est à l'origine de la crise. « Mais c'est la profession qui a imposé ce nombre en concertation avec les chaînes de télévision. Ce n'est pas l'État qui en a décidé », a-t-il insisté en dégageant la responsabilité du gouvernement. Toutefois, M. Léotard n'a pas voulu opposer la télévision au cinéma : « Leur échec ou leur succès seront communs ». S'agissant du nombre de salles (il y en a 1 200 en France, 1 000 en Grande-Bretagne et en Allemagne fédérale réunies), il a expliqué qu'il y avait sans doute un problème d'adaptation (taille, accueil, etc.) au goût du public.

Quant au plan d'urgence, le ministre en est resté aux grandes lignes laissant les députés sur leur faim. Il a précisé que ce plan serait rapidement proposé aux exploitants de salles et qu'il comprendrait « des mesures fiscales, réglementaires, économiques pour permettre de passer ces mois difficiles ». Il a insisté également sur la nécessité du maintien des mécanismes de protection des films qui passent à la télévision. Pour le ministre, il est clair que le temps jouera en faveur de la multiplication des téléfilms sur les écrans dès que la réorganisation du paysage

audiovisuel aura donné tous ses effets.

Le rapporteur spécial de la commission des Finances, M. Jean de Gaulle (RPR, Deux-Sèvres), a également jugé « inquiétante » la baisse de fréquentation des salles depuis 1982 : « Elle risque de mettre en péril la création et la production ». Le député RPR a lancé un appel au gouvernement pour lui demander d'encourager par des mesures fiscales les exploitants à restructurer et à moderniser leurs salles.

« L'État, a-t-il dit, doit favoriser une meilleure concertation entre les professionnels du cinéma, ceux de l'audiovisuel, et la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL). Il doit veiller avec la plus grande rigueur au respect par les sociétés de télévision de leurs obligations en matière de diffusion des films. » M. Léotard a assuré que les quotas étaient respectés.

#### « Le parti vautour »

Comme M. Jean de Gaulle, le rapporteur de la commission des affaires culturelles, M. Jean-Paul Fuchs (UDF, Haut-Rhin), a insisté pour que l'État intervienne sans plus attendre, afin de « faciliter le dialogue ». Tout en ne trouvant rien à redire au fait que les ressources du cinéma soient assurées par un prélèvement sur les recettes de télévision - « responsable en partie du maximum actuel », le député UDF s'est demandé si la suppression de la contribution de l'État au compte de soutien de l'industrie cinématographique ne risquait pas de « conforter le malaise de toute la profession ».

« Une profession inquiète », a insisté pour sa part M<sup>me</sup> Françoise de Panafieu (RPR, Paris), en expliquant que les exploitants se plaignaient du non-respect du cahier des charges par certaines chaînes de télévision : « Parallèlement, le déficit de la Société française de production (SFP) s'est accru en 1987 parce que les commandes d'œuvres de fiction destinées à la télévision se sont érodées sensiblement. »

Quant au Front national, il a estimé que M. Léotard faisait faute route. M. Georges-Paul Wagner (FN, Yvelines) a reproché au ministre de repousser une conception élitiste de l'art en ouvrant trop larges les portes à la création. Il a ainsi résumé le rôle de M. Léotard : « Vous me paraissez être au ralenti, avec un peu moins d'argent, un peu moins d'effort dans les propos et plus de sobriété dans la mise. »

PIERRE SERVENT.

### ENVIRONNEMENT : 500 000 installations dangereuses

L'incendie du dépôt d'engrais du port de Nantes a servi de toile de fond au débat sur le budget de l'environnement à l'Assemblée nationale. Examiné le vendredi 30 octobre, ce budget s'élève à 694,5 millions de francs. Son vote interviendra la semaine prochaine avec le budget du logement, de l'aménagement du territoire et des transports. Ses crédits représentent 0,06 % du budget général de la nation.

La politique de l'eau et celle des risques majeurs restent les deux priorités du ministère de

M. Alain Carignon. Quatorze millions de francs seront investis dans la construction des grands barrages. Le programme d'établissement des plans d'exposition aux risques (PER), qui concerne six cents communes menacées par des accidents naturels, recevra également une enveloppe de ce montant. Le ministre de l'environnement a précisé que la délégation de la qualité de la vie (+ 21,5 %) et la recherche (+ 15,5 %) constituaient également deux domaines qui avaient tout particulièrement retenu son attention.

« L'importance d'un sujet se mesurerait-elle à l'épaisseur de son enveloppe budgétaire ? », s'est interrogé M<sup>me</sup> Huguette Bouchardet (appartient PS, Doubs) en constatant la brièveté des débats consacrés au budget de l'environnement. « Cela traduit le mépris et le peu de cas que fait la machinerie gouvernementale et législative de cette matière », a protesté l'ancien ministre socialiste.

M<sup>me</sup> Bouchardet a expliqué qu'il fallait que le ministère de l'environnement s'impose davantage en se donnant « les moyens, l'autorité, les pouvoirs ». Elle a expliqué à la tribune qu'elle craignait qu'une « dérive » transforme le ministre en simple responsable de la communication sur l'environnement alors que son rôle doit être, a-t-elle rappelé, celui d'un véritable responsable de l'État.

« L'information est un acte prioritaire, lui a répondu M. Carignon. Aucune politique de l'environnement ne pourrait être conduite sans une adhésion sociale, informée et responsable. Cette politique d'information et de transparence est essentielle. Il faut traiter, les Français en adultes et qu'ils sachent que le risque mal n'existe pas. »

#### 515 inspecteurs

M. Georges Le Bail (PS, Hauts-de-Seine) a insisté, quant à lui, sur l'insuffisance du nombre des inspecteurs chargés de surveiller les sites classés dangereux. M. Jacques Rostx (PCF, Hérault) a reproché au gouvernement de faire la part trop belle à « un patronat industriel pollueur ». De son côté, M. Ladislas Postawski (UDF, Eure) a voulu mettre l'accent, à travers l'affaire de Nantes, sur « le problème des risques chimiques plus difficilement contrôlables que le risque nucléaire et dont les conséquences peuvent être aussi importantes pour la sécurité des populations ». Constatant que le dépôt d'engrais de Nantes

n'était pas soumis à contrôle, M. Postawski a demandé si un renforcement et une extension de la nomenclature des installations classées ne devraient pas être envisagés.

« Il y a environ 500 000 installations classées et donc éventuellement dangereuses », a signalé le ministre en rappelant qu'il n'y avait que 515 inspecteurs pour les contrôler, soit pratiquement un inspecteur pour 1 000 installations. Contrairement à ce que proposait le député UDF, M. Carignon s'est prononcé à la tribune pour une réforme de la nomenclature qui conférerait au contrôle de l'État « les dépôts réellement dangereux », tandis que les autres (teinturerie, imprimerie, etc.) tomberaient dans le champ de la responsabilité des communes, voire des départements. « C'est la seule façon de décharger l'État pour qu'il puisse faire face à sa mission essentielle ».

D'autre part, M. Carignon a souligné le fait que la progression de ses crédits avait une valeur particulièrement symbolique dans un contexte marqué par la rigueur budgétaire. M. Alain Richard (PS, Val-d'Oise) rapporteur spécial à la commission des finances, a, quant à lui, jugé « satisfaisant » le réajustement des crédits de paiement qui compense partiellement les retards pris depuis 1986. Il a fait remarquer que le secteur le mieux traité était celui de l'eau. En revanche, les crédits de l'Agence pour la qualité de l'air lui sont apparus comme très faibles. Enfin, il a estimé en conclusion que ce ministère donnait « des résultats intéressants ».

P. S.

### Exclusion d'élus municipaux du PCF

Les élus communistes d'Aigues-Mortes (Gard) ont décidé, le jeudi 29 octobre, de se constituer en groupe de élus renouvelés, communistes et républicains, après l'exclusion du PCF du maire, M. Sédol Colombini, en raison du soutien qu'il apporte à la candidature de M. Pierre Juquin à l'élection présidentielle (*Le Monde* du 28 octobre).

Les conseillers municipaux communistes, qui ont pris cette décision par 8 voix pour et 3 contre (il y en a un vote nul), rappellent que M. Colombini, en mai dernier, avait donné sa démission et avait été réélu maire « sur les bases politiques qui motivent son exclusion ».

A Decazville (Aveyron), six conseillers municipaux communistes (sur huit), dont trois adjoints au maire (lui-même divers gauche), ont décidé de quitter le PCF après avoir été mis en cause par la section locale du parti. Celle-ci leur reproche d'avoir négocié et soutenu la création d'un pôle de conversion, qu'elle considère comme un « échec ».

A Echirrolles (Isère), quatre militants renouvelés, dont le premier adjoint au maire (communiste) et conseiller général, M. Alain Arvin-Berrod, ont été exclus du PCF. L'exclusion, proposée lors d'une réunion de cellule, le 27 octobre, a été votée par 6 voix pour et 4 contre (il y a eu une abstention).

« Les maires demandent une réforme de la fiscalité locale. — Le sobants-dixième congrès de l'Association des maires de France s'est terminé, le vendredi 31 octobre, à Paris, par l'adoption d'une résolution, rappelant la nécessité d'une réforme des finances et de la fiscalité locale qui prenne en compte les spécificités des petites communes. Les participants demandent, aussi, la suppression de la cotisation supplémentaire qu'ils versent à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, au titre de la surcompensation, et regrettent le « manque de concertation » dans la réforme de la CAECL (*Le Monde* du 31 octobre).

**Au revoir les enfants**

UN FILM DE LOUIS MALLE

LION D'OR VENISE 87 PRIX FRATERNITÉ MRAP

Salué par l'ensemble de la critique  
Nominé aux prochains Oscars  
Plébiscité par le public

Le Monde

sur minitel

ACTUALITÉ : une semaine chaude

36.15 TAPEZ LEMONDE puis URG

## L'inculpation de M. Christian Prouteau

### La tenace rancune de Jean-Michel Beau

« Il n'est pas certain que l'on vise M. Prouteau », a déclaré M. Georges Kiejmas, le jeudi 29 octobre, après l'inculpation pour subornation de témoin de son client (le Monde du 30 octobre), laissant entendre que, à travers le conseiller technique de l'Elysée, c'est le président de la République lui-même qu'on cherche à atteindre. « Je

déplore que l'on n'ait pas hésité à outrager un des grands serviteurs de l'Etat (...) pour régler une querelle politique, a-t-il ajouté. Cependant cette inculpation, dont le fondement est dérisoire (...), permettra de faire justice des déclarations du commandant Beau. Nous assisterons alors à une nouvelle représentation de l'arroseur arrosé. »

L'optimisme dont M. Prouteau peut se prévaloir sous-estime la détermination d'un homme, le commandant Jean-Michel Beau. Celui qui accuse M. Christian Prouteau de lui avoir ordonné de mentir à la justice pour couvrir les irrégularités commises lors de l'arrestation de trois témoins à Vincennes, le 28 août 1982.

Lutte fratricide, gendarme contre gendarme, démenti contre accusation... Si le résultat du match judiciaire est incertain, la détermination de l'accusateur est totale.

Il y a belle lurette que la « solidarité gendarmique » n'existe plus guère le commandant Beau. Depuis quatre ans, il combat seul avec un unique but : « Je ne veux pas quitter la gendarmerie sans ». Son histoire est celle d'un homme dont l'univers entier s'effondre. Ses valeurs sont mises à mal, ses préjugés remis en cause. Depuis qu'en 1983, après son inculpation pour subornation de témoin, il a eu le sentiment d'être, au nom d'une mauvaise raison d'Etat, le lambeau d'une affaire dont seraient indemnes MM. Prouteau et Paul Barril, ce duo de supergendarmes adulés par les médias, M. Beau est entré en dissidence.

Auparavant, il n'y avait sans doute pas plus gendarme que lui. « Jugulaire, jugulaire », le doit sur la ceinture du pantalon, entièrement fait au moule de l'obéissance et de la solidarité de corps. Fils d'un officier général de l'armée de terre, sorti

vice-major de sa promotion à l'Ecole d'officiers de Melun, il était promis à une fort belle carrière. Quelques semaines après les arrestations de Vincennes, il se retrouvait à la tête de la section de recherches de la gendarmerie de Paris, la plus grosse unité de police judiciaire de la gendarmerie nationale.

Fin 1982 et début 1983, tout à son ambition, il ne marchandait pas son aide à la cellule antiterroriste de l'Elysée qu'animait alors M. Prouteau. C'était l'idylle, non sans arrière-pensées de rivalité avec la police nationale : Prouteau pour la décision politique, Beau pour les opérations de police judiciaire, Barril pour les « coups » sur le terrain, les trio se voyait déjà accumulant les succès dans la lutte antiterroriste. Chef par intérim du GIGN, le capitaine Paul Barril occupait alors un bureau au 22, rue de l'Elysée, dans une annexe du palais présidentiel.

#### Général judiciaire

Mais voilà qu'en 1983 ce bel échafaudage s'effondre. Le commandant Beau reconnaît devant le juge d'instruction avoir couvert les fautes de procédure à Vincennes. Il est inculpé, ainsi que son adjoint, le major José Windels. Profondément déprimé, il fait d'abord le gros dos. Son habilitation d'officier de police judiciaire lui est retirée, à lui qui

n'aime rien plus que les défilés protocolaires. On l'affecte à l'enseignement militaire, la DPSP, dans un « placard ». Progressivement, il se remet, psychologiquement et moralement, animé par un féroce désir de justice et de vengeance.

Il revendiquera ses fautes mais il n'assumera pas celles des autres. Commence alors une querelle judiciaire. Le commandant accuse le juge d'instruction, M. Alain Varlet, de demandes d'investigations complémentaires, multiples les actes interrompus, lui déverse sa colère en le soupçonnant de vouloir enterrer l'affaire, s'étonne qu'il attende, depuis mars 1984, des réquisitions du parquet pour inculper M. Prouteau, alors que le juge peut, selon lui, prendre seul cette décision.

Un comité de soutien lui est accordé à Chalon (Indre-et-Loire), où il fut affecté avant Paris. Des dossiers détaillés sont envoyés à la presse. Il mène son enquête parallèle pour retrouver l'informateur du capitaine Barril, M. Bernard Jégat, qui ne se confiera au juge qu'à l'automne 1985. Il essaie les cabinets ministériels de démarches, se brouille avec son avocat, jugé trop timoré, met ses obsessions juridiques au service de sa cause. Pour obtenir, ces jours-ci, sa première victoire. Victoire amère cependant. Entre-temps, M. Beau, promu à l'ancienneté lieutenant-colonel, a tourné le dos à sa vocation : depuis quelques semaines, il s'est reconverti dans le civil.

EDWY PLENEL

## Selon la commission d'enquête du Syndicat de la magistrature et du Syndicat des avocats de France

### Les « rafles » au Pays basque constituent « une remise en cause de l'Etat de droit »

D'une maison dévastée, deux CRS entraînent une mère de famille en pantoufles, trois marmots piailants, un cage à oiseaux. L'un des policiers demande : « Chef, est-ce qu'on embarque aussi les poissons rouges ? ». Ce dessin de Siné illustre le rapport de la commission d'enquête du Syndicat de la magistrature (SIM) et du Syndicat des avocats de France (SAF) sur les opérations policières des 3 et 4 octobre au Pays basque français. Pourtant, pour les trois membres de cette commission (M<sup>me</sup> Simone Gaboriau, conseiller à la cour d'appel de Bordeaux, M<sup>me</sup> Jean-Louis Brochen, avocat à Lille, et Jean Daux, avocat à Nantes), qui se sont rendus à Bayonne et à Biarritz les 17 et 18 octobre, les « rafles » du Pays basque sont une affaire grave qui constitue « une atteinte flagrante et majeure à l'indépendance de la magistrature et une remise en cause d'une exceptionnelle gravité de l'Etat de droit ».

« Il suffit désormais d'avoir son nom dans le carnet d'adresses d'un Basque pour que vos enfants soient interpellés, votre porte cassée, et que vous-même soyez arrêté », ont estimé les auteurs du rapport, vendredi 30 octobre, au cours d'une conférence de presse.

En un temps record après l'arrestation de deux Basques espagnols, le 30 septembre, MM. Arcey et Picabia, et la découverte de documents émanant de l'ETA, comment une opération policière d'une telle ampleur (118 interpellations suivies d'expulsions massives, selon la procédure dite d'urgence absolue) a-t-elle été rendue possible ? s'interrogent les rapporteurs.

Il y a l'atmosphère : « Les perquisitions ont été faites sans ménagement. On enfonce les portes au pied-de-biche, on emmène femmes et enfants. Des policiers refusent la remise des enfants aux voisins qui se proposent de les accueillir (...). De très jeunes enfants âgés de moins de trois ans emmenés avec leurs parents, placés en garde à vue. »

Mais il y a aussi les textes utilisés jusqu'à leur limite, et même, estime la commission, détournés de leur sens. Est aussi vivement critiquée la très large commission rogatoire délivrée le 2 octobre par le juge d'instruction Michel Legrand, chargé à Paris d'affaires de terrorisme, et qui est reproduite dans le rapport. « Le juge prend le risque d'une perte de contrôle de la mission et donc de son dérapage », selon les rapporteurs, qui estiment que les prolongations de garde à vue à distance ont été irrégulières. Les enquêteurs, en prenant photos et empreintes des interpellés, se seraient livrés « à une opération de fichage au fondement légal incertain ».

On a aussi, en exposant à tout-va, selon la procédure d'urgence absolue, « dénaturé la décision administrative d'expulsion au délitement des garanties judiciaires de la loi sur l'extradition ». « L'autorité judiciaire et les droits de la défense ont été massivement bafoués. Certains expulsés ont vu le Venezuela aux frais de leurs amis ».

Irritation au palais de justice

Plus profondément, alors que « tout laisse penser que le résultat de perquisitions et des auditions a été négatif, et les arrêtés d'expulsion dépourvus de base légale », la commission d'enquête estime que « la finalité première de cette mission judiciaire était la réalisation d'expulsions massives », en somme d'une rafle : procédés auxquels s'étaient jusqu'à présent refusés les juges locaux. C'est, en réalité, à un critère de fond de la loi antiterroriste du 9 septembre 1986 que se livrent les membres de la commission. « Le juge est-il conscient, manipulé ou trompé ? » s'interrogent les rapporteurs, qui suggèrent entre autres de supprimer les commissions administratives d'expulsion, de rendre impossibles ces expulsions sans décision judiciaire préalable, de mettre en œuvre un

contrôle juridictionnel administratif d'urgence et de prohiber les commissions rogatoires générales.

Un palais de justice, la publication de ce rapport a provoqué quelque irritation, et notamment la reproduction de la commission rogatoire du 2 octobre. « L'information en cours d'exécution » qui ne pourrait émaner que de sources judiciaires. Le parquet de Paris envisagerait même d'engager des poursuites.

D'autres part, on précise que « tous les objectifs visés au cours de ces opérations résultent d'une sélection sur une liste établie par l'ETA elle-même, qui a, pour la moins, la responsabilité de cette ingratitude. Cette liste figure dans la procédure, où elle est, bien entendu, cotée. Les personnes visées l'ont été en fonction des annotations portées sur cette liste, qui, en stricte exploitation judiciaire, aurait pu justifier plus de cinq cents opérations. Il ne s'agissait pas de s'en prendre à des réfugiés - ils sont près de 2 000 et tous connus des services de renseignements - mais d'exploiter des données de procédure ».

Quant aux gardes à vue dites terroristes (plus de deux jours), « elles ont été accordées en présence des intéressés par les juges locaux de Carcassonne, Bayonne et Angers. En ce qui concerne la première prolongation des vingt-quatre heures, elle a été faite à Paris, sans présentation au juge d'instruction, comme on le fait tous les jours en matière classique de droit commun et après examen des procédures adressées, dès la première nuit et par télécopie, au juge mandant qui a contrôlé l'ensemble des opérations, de jour comme de nuit, depuis le siège de la police judiciaire ».

On souligne aussi que les méthodes utilisées n'ont, à ce jour, décliné aucune plainte ni aucun recours. Le juge Legrand se borne, lui, à conseiller au magistrat membre de la commission « une étude approfondie du code de procédure pénale », notamment en ce qui concerne les gardes à vue, qui, selon lui, « ont été réalisés dans une totale légalité ».

AGATHE LOGEART.

## ENVIRONNEMENT

### Après l'incendie de l'entrepôt d'engrais du port de Nantes

## M. Pasqua estime que la protection civile devient l'une des tâches prioritaires de son ministère

Le ciel est à nouveau pur sur l'estuaire de la Loire. Le nuage de vapeurs toxiques qui a menacé, quinze heures durant, la zone portuaire de Nantes s'est enfin dissipé. Les familles qui avaient quitté précipitamment leurs foyers sont rentrées chez elles et, sur les trois personnes hospitalisées dans la journée du jeudi 29 octobre - deux ouvriers de l'entrepôt et un pompier, - une seule est encore en observation.

M. Charles Pasqua n'est pas près d'oublier l'incendie de Nantes. Dans l'avion qui le rapproche de Nice, vendredi 20 octobre, pour une série d'inaugurations et de discours, le ministre de l'Intérieur regarde par le hublot l'Hexagone défilé entre les nuages. Il est soulagé. Il vante les mérites des sapeurs-pompiers, le sang-froid des autorités administratives, le bon fonctionnement du plan

ORSEC. Mais le souvenir de la veille ravive quelques sueurs froides. « Nous ne sommes pas passés loin de la catastrophe », confie-t-il. Depuis que M. Pasqua est en charge des destinées du ministère de l'Intérieur, il a vécu d'autres mauvaises journées, des prises d'otages, des incendies de forêt, les attentats de fin d'après-midi dans Paris. « Mais là, sincèrement, c'était le pire. » Si les pompiers n'avaient pas réussi à éteindre les flammes dans l'entrepôt d'engrais, au risque - sur son ordre - de polluer la Loire... si le nuage ne s'était pas dirigé vers l'ouest... s'il avait plu...

M. Charles Pasqua estime que son ministère, dans la décennie à venir, changera profondément de nature et que la protection civile y deviendra l'une des premières directions. « Nous vivons sur un volcan, dit-il, dans un pays où les activités chimiques, radiologiques, sont de plus en plus nombreuses. Il faut nous préparer aux catastrophes. Et vite ! »

L'avant-veille de l'incendie, le ministre de l'Intérieur avait déjeuné avec le directeur de la protection civile. M. Prost revenait d'une inspection en Bretagne, après la tempête du 15 octobre. Les deux hommes jugeaient nécessaire la préparation d'exercices de secours à grande échelle. « Eh bien, notre plan ORSEC, nous l'avons eu deux jours plus tard et grandeur nature !... »

De la catastrophe bretonne, M. Pasqua avait déjà tiré, jeudi, bien des enseignements. Celui d'abord de notre très grande fragi-

lité électrique. « Le réseau n'a pas tenu. Des dizaines de kilomètres de lignes ont été emportés par le vent. » La Bretagne a failli manquer d'eau potable, les réservoirs n'étant plus alimentés en électricité. Aussi, avant même l'ordre d'évacuer près de vingt-cinq mille personnes de la région nantaise, le ministre avait prévu d'acheminer des dizaines de camions d'eau et des centaines de groupes électrogènes vers la zone sinistrée.

« Ces coupures peuvent surtout paralyser notre capacité d'intervention », explique encore M. Pasqua. Toute la mémoire du plan ORSEC est en effet sur ordinateur. « Il faut d'urgence doubler ce système. » Comme il faut repenser la relation au téléphone lors des grands accidents naturels ou de délinquance technologique. « Je n'étais resté au PC de Nantes, raconte le ministre de l'Intérieur, que grâce au réseau Régis de mon bureau (1). » Les Nantais, en se téléphonant tout l'après-midi, ont failli s'isoler et ralentir les secours.

A chaque accident, confie encore M. Pasqua, la France apprend à mieux se protéger. Les incendies de forêt de 1986 sur la Côte d'Azur ont accéléré les réformes des structures d'intervention contre le feu. La catastrophe nucléaire de Tchernobyl a entraîné la spécialisation, à cadence forcée, des pompiers, qui peuvent désormais constituer dans tous les coins de l'Hexagone des « colonnes chimiques et radiologiques ».

La Bretagne a servi à Nantes. Nantes permettra de nouveaux progrès. « Mais notre pays, ajoute

la fame et la flore ont eu à souffrir de l'accident. Cet incendie a mis en évidence, en dépit de la remarquable efficacité des secours, la nécessité d'améliorer, comme l'a souligné le ministre de l'Intérieur, M. Charles Pasqua, certains points des plans d'intervention et de reformer, comme l'a dit le ministre de l'Environnement, M. Alain Carignon, la nomenclature des installations classées.

M. Pasqua, doit prendre conscience, comme les autres, de tous les risques que nous attendent d'autres catastrophes. La défense civile est désormais une priorité, une cause nationale. »

PHILIPPE BOGGIO.

(1) Réseau gouvernemental de transmissions entre les ministres.

## La Belgique championne européenne des pluies acides

En matière de pluies acides, la Belgique, avec ses industries chimiques et ses raffineries polluantes, serait le champion des pays européens, devant le Pays-Bas, la Tchécoslovaquie, la République démocratique allemande, la Grande-Bretagne, le Danemark et la République fédérale d'Allemagne. S'appuyant sur les statistiques d'organisations internationales comme l'OCDE et l'ONU, la fondation néerlandaise Milieu et Nature a révélé ce palmarès des pollueurs, le lundi 26 octobre à Noordwijk (Pays-Bas), où s'était tenue une conférence réunissant les ministres de l'Environnement de dix-huit pays européens, ou leurs représentants.

Après les vœux traditionnels concernant la protection de la couche d'ozone et la nécessaire réduction de la pollution automobile, les responsables européens de l'environnement ont décidé de se retrouver « au moins une fois par an » pour renforcer leur coopération.

## Le suicide des agriculteurs

QUIMPER de notre correspondant

Trois agriculteurs du sud du Finistère se sont donné la mort, depuis la tempête du 15 octobre. Faut-il en conclure que l'ouragan qui a dévasté l'Armorique a conduit des cultivateurs au suicide ? Certains l'affirment, sans pouvoir en apporter de preuve. Le suicide en milieu rural, que l'on associe souvent aux difficultés que rencontrent les agriculteurs, est un sujet mal connu, que les Bretons n'aiment guère évoquer.

L'une au moins des trois personnes qui se sont donné la mort n'avait pas de graves problèmes d'argent, si l'on en croit le cliché. Il n'en demeure pas moins que les suicides sont en assez nette augmentation depuis quatre ou cinq ans. Des observateurs affirment en avoir recensés une douzaine dans le même canton en un an. Beaucoup de ceux qui se donnent la mort sont très fortement endettés.

L'agriculture bretonne, si elle est l'une des plus dynamiques en Europe, engendre un nombre croissant d'échecs. En 1986, on estime que plus de trois cents familles d'exploitants finistériens ne bénéficient plus d'aucune protection sociale. Le conseil général a débouqué 500 000 francs à l'intention des plus démunis. Cette somme devait être distribuée sous forme de prêts sans intérêts et permettre aux contractants d'acquiescer leurs cotisations sociales en retard. Mais les « paumés de la conjoncture » ne se contentent pas d'être des assistés : une centaine d'entre eux se sont regroupés, depuis 1985, dans une association SOS paysans en difficulté. Ses animateurs expliquent que des dizaines de familles sont sans revenus, sans allocations, sans protection sociale et que leur voiture, leur tracteur, leur maison, leurs bâtiments d'élevage ne sont plus assurés. Seront-ils indemnisés des dégâts de la tempête ? On le souhaite sans trop y croire.

JEAN LE NAOUR.

## Nuage toxique au Texas

Un nuage d'acide fluorhydrique, dû à la rupture par une grue d'une canalisation dans une usine de pétrochimie appartenant à la Marathon Petroleum, a entraîné, vendredi 30 octobre, l'évacuation de 3 000 habitants de la ville de Texas-City. Deux cent soixante personnes ont été intoxiquées par les vapeurs de cet acide hautement corrosif et trente-cinq ont été hospitalisées. Samedi matin, la situation sur les lieux du sinistre était de nouveau sous contrôle dans la ville de Texas-City, qui, en avril 1947, connut une terrible catastrophe avec l'explosion d'un cargo transportant du nitrate d'ammonium ; explosion qui fit 576 morts et 5 000 blessés. (Reuters.)

Une pétition de médecins en faveur du docteur Jacques Darmon. - Vingt et un médecins, amis du docteur Jacques Darmon, en prison depuis le 18 avril 1986 après avoir été inculpé par le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière d'infraction à la législation sur les armes, les munitions et les explosifs, s'étonnent de la longueur de sa détention provisoire. Le docteur Darmon a toujours assuré n'avoir rien à voir avec le terrorisme, les armes et l'argent volé découverts à son domicile ayant été, affirme-t-il, déposés à son insu. Les vingt et un médecins soulignent, dans leur pétition, que « le acte du procès n'est toujours pas arrêté. Depuis plusieurs mois, le docteur Darmon n'a pas été entendu par le juge d'instruction, M. Bruguière, qui n'a « pas le temps ». Nous sommes révoltés par l'inertie de l'appareil judiciaire qui a déjà brisé la carrière et probablement la vie d'un homme dont nous rappelons qu'il est présumé innocent. »

PRÉCISION. - A la suite de l'article « A la conquête des médias » paru dans le Monde du 30 octobre, M. Gouzeque Hutin, directeur général du Comité français contre le faim, précise : « J'ai été nommé délégué général du CFCF à la demande de notre président Paul-Marc Henry, et avec l'accord express de Havas, c'est-à-dire de son président Pierre Dauzier et de son secrétaire général Francis Lott. Je ne suis donc aucunement un « transfuge » d'Havas. Cet accord marque, au contraire, la grande et très amicale ouverture d'Havas aux actions humanitaires. »

Retour à Toulon  
Montpellier

سكنا من الپس

مكتبة جامعة القاهرة

# Le Monde REGIONS

## Retour à Toulouse

Le Monde a publié, dans toutes ses éditions du 16 octobre, un dossier spécial consacré à « Toulouse ville au futur ». Retour dans la ville rose.

### Montpellier, la partenaire

L'entente est inévitable entre nos deux villes, dit le maire de Montpellier en parlant de Toulouse.

LES rapports de Montpellier et du Languedoc-Roussillon avec Toulouse et Midi-Pyrénées sont tirés d'éléments très divers. Une partie du Languedoc, comme le Lauragais, regarde vers Toulouse, une partie de Midi-Pyrénées, le Millavois, tourne les yeux vers Montpellier. Les agricultures sont complémentaires, mais les industries de pointe, robotique-informatique, où les deux cités s'alignent sur les mêmes technologies, sont en concurrence.

avancées de Toulouse, largent vers les réalisations du grand frère, l'aéroport de Blagnac. Leur président, René Constans, emploie, tant l'évidence lui paraît éblouissante, les mêmes mots que Georges Frêche: « Pour assurer le contrepoint au triangle Milan-Turin-Gènes, le rapprochement est inévitable. »

Les régions jouent aussi le jeu des alliances. Une charte interrégionale a été signée en juillet 1986, à Castelnaudary, entre Dominique Baudis, président de Midi-Pyrénées, et Jacques Blanc, président du Languedoc-Roussillon, en vue de lancer une institution commune de concertation et de coopération.

L'histoire elle-même a souvent partagé les responsabilités régionales. Sous l'Ancien Régime, Toulouse fut la capitale politique et judiciaire, Montpellier la capitale administrative.

Il ne faut pas lancer le maire de Montpellier, Georges Frêche, par ailleurs professeur d'histoire du droit à Montpellier-I, dont la thèse fut consacrée à « Toulouse et Midi-Pyrénées au siècle des Lumières, 1670-1789 », sur ce sujet: il devient intarissable.

Pour lui, « le passé parle pour l'avenir. Il y a complémentarité entre les deux villes. Même si, parfois, elle peut être sévère, la concurrence entre elles reste amicale. Mieux que Bordeaux, qui ferme la porte de l'Atlantique, Montpellier est le débouché naturel de Toulouse sur la mer. »

Le canal royal des Deux-Mers a fait la fortune des deux villes au dix-septième et au dix-huitième siècle, notamment avec le commerce du blé. La vieille tradition d'échanges et de courants économiques, qui remonte au seizième siècle, est plus vraie que jamais. Sautant, d'un bond, au vingt et unième siècle, le maire de Montpellier voit dans l'idée — controversée — de construire un cosmodrome sur le littoral audois, à laquelle il avait donné naguère une large publicité, un exemple-type de bonne coopération. « Je persiste à penser, insiste-t-il, même si ce projet met des années pour parvenir à maturité, qu'avec Toulouse, capitale de l'aéronautique, et Montpellier, avec son site et sa faculté de médecine, la réalité des intérêts rapprochent les deux villes sur cet objectif, très étroitement. »

#### Face à l'Italie

Avant ce projet encore lointain, Georges Frêche songe à un grand triangle Montpellier-Toulouse-Barcelone qui équilibrerait en Méditerranée occidentale le triangle Milan-Turin-Gènes. Il se déclare favorable au tunnel du Puymorens parce qu'il favorisera le haut pays catalan et aragonais. L'entente est inévitable, estime-t-il, « parce qu'il n'y a pas de concurrence évidente. »

« Je n'ai jamais eu de conflit avec Toulouse, reprend-il. Nous pouvons travailler ensemble, car il n'y a aucune rivalité. Notre collaboration s'affirmera au fil des ans, le mouvement va s'accélérer avec l'approche de l'acte unique européen à l'échéance de 1992. Les Catalans sont dynamiques et plus nombreux. Telle est la base de notre communisme d'action, non pas face à Barcelone, mais en équilibrant amicalement la métropole catalane, qui, parfois, et elle en possède les moyens, regarde bien au-delà de Toulouse et de Montpellier. Concrètement, je suis favorable à une réunion sur ce sujet des maires des trois cités. »

Même style de rapprochement entre les chambres de commerce et d'industrie. Déjà les deux assemblées consulaires coopèrent en matière de formation avec des cycles complémentaires. Les Toulousains sont venus voir le centre informatique versé de Montpellier, déjà utilisé par plusieurs CCI. En retour, les Montpellierais, fortement représentés au récent Salon international des techniques

### Où accrocher l'art moderne ?

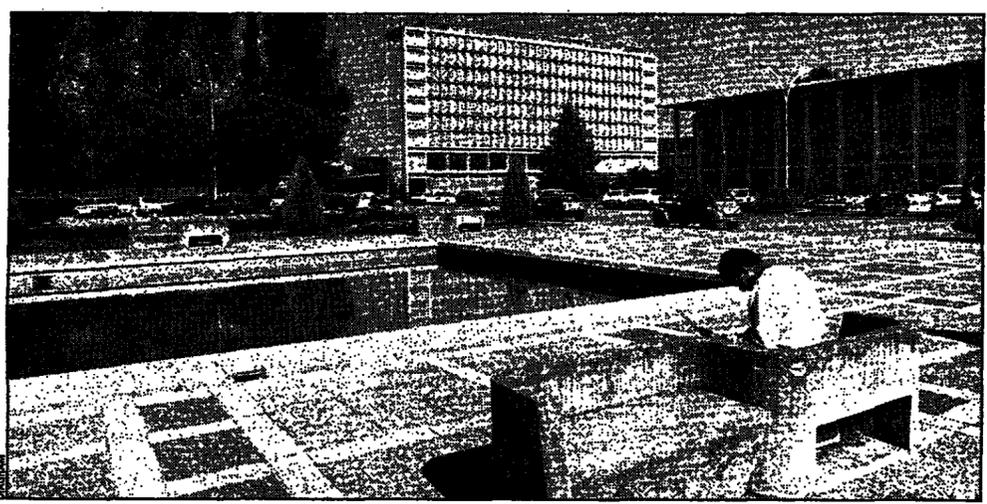
Depuis 1983, les Toulousains attendent la création d'un grand musée où pourraient être exposées les œuvres des artistes contemporains.

L'Etoile du matin, un Corot de 1864 accroché sur les cimaises du musée des Augustins, s'arrête pratiquement l'histoire de l'art visible dans les collections des musées de Toulouse. Pour la suite, les Toulousains attendent la naissance d'un musée d'art moderne et de la création contemporaine, promis en 1983, mais dont la réalisation est en longueur. Soutenu par une association, Midi-Ecart, ce musée s'est attaché à combler les lacunes des collections posté-

rieures à 1945, sans pour autant prétendre à l'exhaustivité. Alain Mousseigne, le conservateur, a enrichi le fonds Ecole de Paris (Soulages, Debré), développé une collection d'art espagnol (Tapiés, Clavé), et acquis de jeunes artistes préoccupés par les rapports à la matière. Le musée ne dispose que d'un lieu d'exposition temporaire, le réfectoire des Augustins, où il organise de grandes expositions historiques. Ainsi « Les chefs-d'œuvre du

Musée national d'art moderne » et « Matisse à Toulouse ». Plusieurs projets d'implantation définitive sont à l'étude, dont l'un, très avancé, à l'église Saint-Pierre-des-Cuisines, à deux pas du pont Saint-Pierre. Difficile en effet pour un musée de mener une action suivie, alors qu'il ne dispose que d'un lieu certes superbe, mais temporaire, qui plus est à l'identité mal définie puisque la ville, de son côté, y organise des expositions; ainsi Bernard Buffet ou Trémou, deux peintres que ne retiendra pas forcément la postérité...

Les querelles politiques n'ont rien arrangé à la confusion qui règne dans les arts plastiques à Toulouse. En 1985, le conseil régional, alors à majorité socialiste, créait avec l'appui de l'Etat à Labège, commune socialiste, un centre régional d'art contemporain. Vaste et bel espace (1400 mètres carrés au allure de loft new-yorkais) perdu dans le no man's land de l'Innopole, à proximité des magasins Carrefour. Malgré le handicap de cette implantation géographique, ce jeune centre, dirigé par Pierre-Jean Galdin, a su rapidement trouver son audience — 20000 visiteurs en 1986 — et son identité: une exposition comme « Qu'est-ce que l'art français? », organisée par le critique d'art Bernard Lamarche-Vadel, a beaucoup fait parler d'elle. Le centre édite des catalogues, un vidéodisque sur l'art contemporain, expose les jeunes artistes et les plus « anciens » (Dieter Roth, Robin Winters), mène une politique d'échange avec des musées étrangers, comme le musée Fodor à Amsterdam.



La force et la chance principales de Toulouse: ses universités et leurs dizaines de milliers d'étudiants.

### Le son du « païs »

Des studios d'enregistrement qui se sont acquis une réputation nationale

LORSQUE Claude Nougaro chante la Ville rose — à Paris, — il n'est pas question d'un faire le chef de file d'une école toulousaine. Tout au plus un héritier — dissident — du bel canto; le signe que, même au Capitole, la popularité de la chanson a supplanté celle du lyrique.

C'est avec Francis Cabrel — Je l'aime à en mourir — qu'on commence à parler du son toulousain. Et avec Guirao, Meder, Richard Seif, Kasser, les Gold ou le groupe Image, le murmure devient rumeur: deux disques de platine, des n° 1 au Top 50... A l'évidence, Toulouse a quelque chose de plus qu'un accent: une technique. Celle, d'abord, des studios Condorcet.

A l'origine, François et Jean-Michel Portrie, qui, dans les années 70, créent avec Jacques Cardonna leur propre studio d'enregistrement. Parce qu'ils aiment la musique, l'électronique et leur ville. Un modeste quatre pistes, au départ, mais beaucoup d'astuce. Et dès les premières bandes, une prise de son chaude, colorée et très présente, accompagnée d'une façon différente de travailler: ici, on prend son temps... Cette recette provinciale ne tarde pas à se révéler un excellent argument commercial, face aux cadences infernales de la capitale.

Prompt à s'enticher, le show biz descend à Toulouse enregistrer ses disques. Dick Rivers tout d'abord. Puis presque tous, de Mike Brant à Johnny Hallyday. Ce qui n'empêche pas le studio Condorcet de faire faillite en 1984.

Tranquese des Chats sauvages, Bernard Lavillée reprend le flambeau. Avec une gestion plus solide, mais sur les mêmes bases: le travail chaleureux et soigné du « païs », à un prix extrêmement compétitif. Sur leur lancée, les studios Condorcet créent leur propre maison de disques: Edic, distribué par Vogue. Ce qui fait d'eux le seul studio non parisien à maîtriser totalement la chaîne.

Autre choix, celui des studios Polygone. Jacques Bailly démarra, lui, en 1975. Avec des enregistrements publicitaires. Et diversifia ses bénéfices dans un matériel de plus en plus perfectionné. Il multiplie les pistes, informatise et digitalise ses consoles, jusqu'à l'achat, en 1987, du synclavier, l'ordinateur musical le plus évolué du marché, que Michel Sardou vient juste d'acquiescer.

Dans cette course au suréquipement, l'implantation à Toulouse joue plutôt comme un frein: alignés sur ceux des studios parisiens, les prix sont moindres (pour la clientèle nationale) du billet d'avion et des frais d'hébergement. Mais la clientèle internationale que vise Jacques Bailly ignore ce handicap. Celui-ci a organisé dès janvier dans des studios plus spacieux, à portée de câble d'Odysseus, une salle de spectacle « installée socialement », que la municipalité de Blagnac vient de construire. De quel enregistrement tout un orchestre.

Ce pari sur la sophistication de la technique, allié au savoir-faire artistique, c'est la définition même du son toulousain, façon Polygone.

NICOLE ZIMMERMANN.

### Point de vue

### Les raisons d'un succès

par FRANÇOIS LE BIHAN (\*)

LA montée en puissance de la ville de Toulouse étonne ou irrite. Connue pour sa tradition du Bel Canto, sa renommée tenait surtout dans son qualificatif de « ville rose ». Aujourd'hui, Toulouse est devenue la capitale du futur. On ne compte plus les laboratoires de recherche de niveau mondial comme le CNRS, le CNRS, le Centre de calcul ou le LAAS. Concorde, Airbus ou Ariane, les grandes révolutions technologiques sont associées à Toulouse. Les entreprises qui ignorent Toulouse et sa région au profit de régions plus industrialisées affirment aujourd'hui qu'elles devaient attendre ici. Mais pourquoi un tel changement? Pourquoi Toulouse?

Les entreprises s'installent en principe près des matières premières pour des raisons évidentes de coût. Grâce à la richesse de leur sous-sol, les régions du nord et de l'est de la France ont connu à l'époque du fer et du charbon une industrialisation rapide. Pour rapprocher les entreprises des matières premières, les ports ont d'ailleurs joué un rôle très important. D'Arcueil, La Havre, Saint-Nazaire, Bordeaux, Marseille ont innervé des tissus industriels. Les relations économiques vivaient à l'heure des relations maritimes. Le transport maritime était roi: faible coût et grande sécurité. Ces temps sont révolus.

La matière première d'aujourd'hui, c'est l'intelligence. Peu à peu les pays industrialisés, faute d'être compétitifs, abandonnent aux autres pays les activités des transformations des minerais ou les aci-

étés qui nécessitent une forte main-d'œuvre. Il faut donc investir dans ces nouvelles technologies que sont entre autres l'informatique, la robotique ou les biotechnologies.

Toulouse est d'abord une ville universitaire et de laboratoires de recherche. Très peu d'industries au départ, mais de grandes universités. C'est la deuxième ville universitaire de France avec plus de 70 000 étudiants. La matière première est là et elle est inépuisable. Il est donc normal de voir les entreprises venir s'installer à Toulouse.

Enfin les relations économiques ne sont plus des relations maritimes. Les entreprises ne peuvent plus attendre des semaines pour recevoir ou envoyer leurs marchandises. Les relations sont aujourd'hui aériennes et se font de plus en plus. Les aéroports vont prendre la succession des ports comme moteurs du développement économique. Toulouse n'a donc plus à souffrir de la concurrence de Bordeaux, qui traditionnellement l'emportait dans le choix des implantations industrielles.

Une dynamique s'est développée dans cette ville autour des outils de recherche, des laboratoires et des universités. Le plus étrange est que les Toulousains, pour la plupart, n'en sont pas encore conscients. Ils ont un pied dans le futur sans trop savoir pourquoi. Ils doivent pourtant s'attendre à voir leur ville devenir une grande métropole du Sud européen.

(\*) Agrégé de l'Université, professeur d'économie et de gestion à Toulouse.

### Trois centres, trois concurrents

Parallèlement, le troisième larçon de l'art contemporain dans la région, le FRAC (fonds régional d'art contemporain Midi-Pyrénées), a constitué depuis sa création, en 1983, une belle collection, composée notamment d'artistes français et espagnols. La collaboration entre le musée toulousain, le centre de Labège et le FRAC est restée une exception.

Pourtant, les missions des uns et des autres ont été, en théorie, conçues dans la complémentarité. Contrairement à un « musée », le centre d'art ne constitue pas de collections. Et de l'art moderne à l'art contemporain, de Matisse à Combas, il y a place pour tout le monde. Il semble cependant que Dominique Baudis vienne de trancher: le « musée » toulousain devra se contenter d'organiser deux fois par an de grandes expositions prestigieuses, comme les sculptures de Miro visibles actuellement. « Implanter le Centre national d'art contemporain à Toulouse aurait été une meilleure décision, dit-il, mais ce qui est fait est fait. Et il ne serait pas très raisonnable d'installer à 800 mètres l'un de l'autre deux centres d'art contemporain. »

Si on l'interroge sur la mission d'enrichissement du patrimoine imparti à un musée, et non à un centre d'art, il renvoie la balle dans le camp du FRAC, et donc de la région: « La politique de la ville est plutôt d'organiser de grandes expositions. Il y a moins de risques et c'est moins coûteux pour la collectivité. » Voilà qui est clairement dit.

ODILE QUIROT.

MODE

Prêt-à-porter italien

Tendances couture

A Milan, les collections du prêt-à-porter féminin printemps-été 1988 ont consacré le triomphe de l'extravagance.

Les défilés milanais viennent confirmer la tendance « couture » qui existait depuis quelques saisons déjà et qu'on attribue maintenant à un certain « effet Lacroix ».

réveillent en douceur - vieux rose, pistache, blanc cassé, tandis que la demoiselle de Keith Varty et Allan Cleaver pour Byblos porte avec humour la petite robe en jean « couture » à manches bouffantes, assortie d'un grand chapeau fin de siècle en paille et dentelles.

Tout cuir, lignes simples, la collection du Napolitain Mario Valentino étonne par la recherche sur la matière : peaux tissées d'une extrême légèreté, couleurs profondes et somptueuses. Chacun son combat. Moschino recueillait des fonds pour la lutte contre la drogue.

Giorgio Armani part en guerre contre la vulgarité. Après le discours musclé du communiqué de presse, la collection est là pour nous convaincre, le styliste reste fidèle à son image : vestes confortables et souples, jupes au genou, pantalons à pinces.

LUMI RUSNAC.

Alaïa 88

Épaules et pieds nus. Prise dans le fourreau qui l'enlace et accuse ses courbes en amphore. Un peu fille des bois, un peu sirène et très vamp : une Alaïa 88, dans ce qu'Azzedine appelle un « classique », c'est-à-dire sa manière de transformer une femme en statue charnelle, ondulante et lisse, libre dans ses mouvements en dépit de cette peau qui se colle à elle.

Magie ou miracle technique ? On hésite devant les nervures ajourées. Elles ornent les seins, descendent en arabesque jusqu'à la ligne qui marque le milieu du corps. Il en va de même pour les courtes jupes blanches, en jersys épais, élastiques, qui, grâce à une savante géométrie de tissage et de tricotage, remodèlent les hanches pour leur donner une forme immuable, marmoréenne.

La robe, comme une cotte de mailles extrêmement serrées sur le peau nue. Un corset équivoque attire l'œil et barbare, parce qu'il est fait de coton coté, d'où partent des gerbes de grosses ficelles écruées. Des shorts moirés, des bermudes qui adhèrent étroitement aux cuisses drues.

Mais il y a aussi des tissus fluides, des cardigans légers

comme des bulles de savon, blancs ou noirs, tout en alternance des stries horizontales, mates et transparentes. Des tunique droites, de mailles si fines et fraîches qu'elles semblent couler le long du buste, et seulement l'effleurer. Des chemisiers à manches courtes. De dos, on les dirait pour pensionnaires sages, sur le devant le décolleté s'élargit en trapèze.

Alaïa 88, c'est la légèreté : d'une longue robe granitée qui s'évase en pétales aigus. D'une robe doublement décolletée en V, dont le corsage court est ajusté, dont la jupe s'évase en godets qui n'en finissent pas, comme ces jupes réversibles, rose éteint d'un côté, gris doux de l'autre, en tissu presque crissant à force de finesse, et assorties à des imperméables encore plus larges - 32 mètres de tissu...

Toutes ces merveilles et d'autres défilèrent pour quelques centaines de privilégiés les 12 et 13 novembre dans un local encore en chantier, rue de la Verrerie : le nouvel atelier d'Azzedine Alaïa, 4 000 mètres carrés, un palais à venir.

COLETTE GODARD.



“UN CHEF-D'ŒUVRE.”

PREMIÈRE

“UN PRODIGE DE MISE EN SCÈNE. BOULEVERSANT, VERTIGINEUX... UN DIRECT AU CŒUR.”

LE POINT

“RIEN DE PLUS SECOUANT QUE KUBRICK.”

LE MATIN

“... SANS CONTESTE LE MEILLEUR FILM QU'ON AIT FAIT SUR LE VIETNAM EN PARTICULIER ET SUR LA GUERRE EN GÉNÉRAL.”

LIBÉRATION

“LES MOTS SONT IMPUISSANTS À DÉCRIRE UN TEL FILM.”

7 A PARIS



ACTUELLEMENT

THÉÂTRE

« Jours de vogue »

Diptyque

Deux récits où rôdent, dans le sillage des forains, les désirs enfouis de jeunes provinciaux. Quarante ans les séparent. Jours de vogue montée au Nouveau Théâtre d'Angers les a réunis.

A Lyon, on dit « vogue » pour désigner ces jours de fête où les forains installent leurs lampions, leurs stands de tir, leurs auto-tamponneuses et leurs paillettes jetées sur le quotidien gris. Dans Le Petit Bois, d'Eugène Durif, un adolescent traîne autour des barques, s'éprend follement d'une femme mouleuse dans un maillot doré où scintillent des étoiles. Eugène Durif est d'origine lyonnaise. Il a publié aux éditions Verdier Une manière noire, récit dense et tendu d'une enfance campagnarde. Le Petit Bois date de 1985.

Quarante années auparavant, dans un village de Bavière où elle situera l'action de deux de ses romans (Pionniers et Pionniers à Ingolstadt), Marieluise Fleisser écrit La Vierge et le Cheval, histoire d'une femme perdue d'amour pour son beau cheval, son seul compa-

gnon dans cette province où la médiocrité poisse tout ce qu'elle touche. Dans les deux récits, les désirs meurent, assassinés : l'adolescent étrange son artiste, comme le fait un gamin fasciné par le cou trop chaud d'un petit animal. Un forain jette un sort au cheval, et la vierge reste seule.

Une belle expérience

Agnès Laurent, qui signe la mise en scène et scénographie de Jours de vogue, se garde bien de s'arrêter à une trop facile parenté thématique. Elle donne à entendre, en écho, ces deux écritures où le désir se cogne à la pesanteur d'une province étroite, où l'on entend battre les cœurs plus fort, plus vite, comme au cirque. Un bar étroit fend l'espace en longueur. De part et d'autre, un homme, une femme. Dégaine à la Tati, désinvolte et gaie, Yves Pruzier pousse son vété dans le Petit Bois. Il orlène, en fait. Petite amazone meurtrie, avec son front bombé de petite fille, perchée sur ses hauts talons, vêtue d'une courte robe de tulle, Hélène Vincent a une grâce totale. Elle laisse galoper la Vierge et le cheval comme on dit un poème aux étoiles.

Une paire de gants bleus arrachés, une valse amoureuse au son des flonflons, un regard d'un bout du bar à l'autre : ces quelques signes, légers, suffisent à tisser des fils, d'un texte à l'autre, sans jamais forcer l'autonomie de chacun. Le spectacle, il est vrai, est plus riche, plus fort, dans la seconde partie. Parce que Marieluise Fleisser, ce n'est pas rien. Parce qu'Hélène Vincent porte son texte à fleur de peau, avec un charisme extraordinaire.

Présenter ces deux textes en diptyque s'avère aussi une belle expérience : on réalise combien l'écoute d'un texte inédit et d'un auteur encore peu connu est innocente, tandis qu'avec le texte de Marieluise Fleisser, même inconsciemment, on est enrichi par la biographie de celle qui fut l'une des compagnes de Brecht, un grand écrivain que l'on a pas fini de découvrir (ses textes sont peu traduits et édités en français), une provinciale retournée vivre à Ingolstadt, écrivant « quelques histoires qui ne la convainquent pas... totalement isolée et peu sûre d'elle ».

ODILE QUIROT.

\* Les 17 et 19 novembre (41-88-90-80) à Montesson ; aux Fédérés : les 27 et 28 novembre (70-03-86-18).

La Comédie de Saint-Etienne célèbre ses quarante ans

Pendant toute une semaine, la Comédie de Saint-Etienne, dirigée par Daniel Benoin, a célébré son quarantième anniversaire, avec son fondateur Jean Dasté, qui porte allégrement son âge. Les fêtes se sont terminées le 24 octobre, après la visite, de M. François Létard, ministre de la culture et de la communication. La ville était pleine d'écrivains - pour la Foire du livre - d'acteurs, metteurs en scène, auteurs, journalistes, pour un colloque, fort bien organisé et très ambitieux. Trop sans doute. Et les participants étaient trop dispersés pour que l'on arrive à parler des mêmes choses avec les mêmes mots. De plus, après quarante-huit heures d'enfermement, il y avait comme un climat de chahut.

Analysier le passé est évidemment plus facile que déterminer ce que doit être la décentralisation aujourd'hui. Craintes et clivages ne changent guère. Crainte de dépendre d'une politique culturelle électorale, clivages entre les différentes définitions des formules « théâtre populaire », « service public ».

A entendre toujours les mêmes rancœurs et revendications, on pourrait croire que les gens du théâtre patagent perpétuellement dans le même bourbier. C'est seulement le vocabulaire qui manque, les vieux mots arrivent par habitude.

En fait, la très grande diversité des options artistiques fait la richesse du théâtre en France et aussi sa fragilité. L'uniformité serait sans doute catastrophique. Pourtant, quand on constate que pratiquement tout le monde, quel que soit son statut, est en déficit, on se dit que le système qui régit l'ensemble des établissements et des troupes du secteur subventionné est à revoir.

Mais, étant donné, leur diversité, les intéressés parviennent difficilement à un accord sur les solutions, et même sur les façons de poser les problèmes. Chacun parle pour lui et on en revient à la case départ, aux causes de la richesse du théâtre, et de sa fragilité.

C.G.

● Johnny Hallyday, président de la commission des clips. - La commission d'aide aux vidéos musicales (clips), dont M. François Létard a annoncé le 28 octobre sur TF1 la prochaine mise en place, recevra une dotation de 7 millions de francs en 1987 et de 10 millions en 1988, a précisé le ministre de la culture et de la communication, le 30 octobre. Composée de professionnels de la musique et de l'audiovisuel, producteurs, éditeurs, réalisateurs de clips, cette commission sera présidée par Johnny Hallyday.

CINÉMA

« Le Cri du hibou », de Claude Chabrol

Sueurs tièdes

Avec le Cri du hibou, hommage à Hitchcock, Chabrol ne renouvelle pas le coup de maître que fut son Poulet au vinaigre.

Claude Chabrol aura beaucoup œuvré pour la canonisation - en bonne voie - de l'oncle Alfred. Son dernier film, adapté (comme l'Inconnu du Nord-Express) d'un roman de Patricia Highsmith, pourrait aussi bien s'intituler le Faux coupable, et constitue un hommage à la fois fervent et roublard au « maître du suspense ». Le Cri du hibou exalte, en effet, avec des bonheurs inséparables mais une constance louable la propulsion proprement hitchcockienne à barboter avec le sang noir des suspects la fausse candeur des innocents.

Ça se passe à Vichy, ville « coupable » par excellence. Robert (Christophe Malavoy) gagne son pain en dessinant des têtes de rapaces, vit mal son divorce et épia la nuit, tandis que le hibou crie, une jeune femme en sa maison (Mathilda May). Le fiancé d'Ioëlle (Jacques Pezot) en prend ombrage, elle le quitte aussitôt pour se jeter au cou du voyeur, qui se dérobe.

Dès lors, tout va mal. La belle enfant a des pulsions morbides, dit-elle. Cohérente, elle se suicide. Robert culpabilise étrangement peu. Mais le fiancé évincé disparaît, afin que l'on accuse son rival de l'avoir assassiné. Vous suivez ? Le rival, dépassé par les événements - on le comprend - laisse le piège de la suspicion se refermer doucement sur lui et s'enfonce dans le cauchemar avec une étrange volupté. Cependant, sa passivité, son inertie sont meurtriers...

Un polar masochiste

Passé-t-il quelque part, le bon Robert ? Borniol suit. Alors, forcément, bien qu'il s'obstine mollement à jurer qu'il n'y est pour rien, on le regarde de travers. En outre, un mystérieux agresseur lui tire dessus tout le temps, il est troué comme une poêle à châtagnes. A ces coups du sort, il n'oppose bizarrement qu'un sourire contrarié. Tout finit dans un étrange grand-guignolesque, une carotide tranchée saigne à gros bouillons sur le carrelage, tandis qu'à côté un grand couteau de cuisine fait le mort...

Sérieux ? Pas sérieux ? Tragique ? Parodique ? Qu'a voulu Chabrol ? Être à la hauteur de sa réputation de maître queux du cinéma français en nous présentant en plan rapproché une cassette de langouettes et des crépes Suzette flambees ? Sans doute. Mais aussi sûrement offrir un polar masochiste, où la peur rôde et s'insinue sous le masque de l'ironie. Il avait magnifiquement réussi ce pari avec Poulet au vinaigre. Pas cette fois-ci. Malgré des éclats brefs de beauté méchante (les visages haineux des voisins de Robert collés à la vitre), malgré Virginie Thévenet vraiment bien en plantureuse garce nymphomane, tout comme Jean-Pierre Kalfon en fils docile, ça ne va pas, on est déçu.

On s'accroche à des bribes de dialogues savoureux (« Prenez une madrasine, dit l'inspecteur, c'est bon pour la mémoire »), à de fugaces instants d'angoisse qu'encouragent les rafales raffinées de la musique de Mathieu Chabrol, et puis on décroche. Abandonnant à leur funeste destin ces marionnettes innimées que Chabrol, manipulateur pourtant aguerri, a le premier laissé tomber.

DANIÈLE HEYMANN.

cinéma

LA LOCAL... THEATRE DE LA... 45 46 47

كتاب من الـ 100

مكتبة المعلومات

# Spectacles

## cinéma

### La Cinéma-thèque

**PALAIS DE CHAILLOT (47-44-24-24)**  
**SAMEDI**  
 L'Amour d'une femme, de Jean Grémillon, 15 h ; Les chiens qui rapportent, de Jean Choux, 17 h ; Les Compagnons, de Cecil Blom de Mille, 19 h ; Déjà hier, de Robert Siodmak, 21 h.

**DIMANCHE**  
 Général, de Albert Capellani, 15 h ; Le Rachet supérieur, de Cecil Blom de Mille, 19 h ; La Pornographie, de Siodmak, 21 h.

**CENTRE GEORGES-POMPIDOU (47-78-37-37)**  
**SAMEDI**  
 Le Fugitif, de Edward Sedgwick, 15 h ; César's Palace, de Robert Downey, 17 h ; Crime et Châtiment, de Josef von Sternberg, 19 h ; Femmes passionnées, de John Huston, 21 h.

**DIMANCHE**  
 Le Masque de fer, de Allan Dwan, 15 h ; Le Coup de grâce, de Jean Cayrol et Claude Durand, 17 h ; Il ne suffit plus de prier, de Aldo Frazzetta, 19 h ; Touche pas à la femme blanche, de Marco Ferreri, 21 h.

**SALLE GARANCE**  
**CENTRE GEORGES-POMPIDOU (47-78-37-37)**  
**SAMEDI**  
 Début de siècle, de Marc Allégret, 14 h 30 ; On purge bébé, de Jean Renoir, 14 h 30 ; Cinéma cinéma, de Jean-Pierre Lajournade, 17 h 30 ; Les Poings dans les poches, de Marco Bellocchio, 17 h 30 ; O Salomé, de Calixto de Aguayo Varas, 20 h 30 ; Le Costume dans l'ère, de Roman Polanski, 20 h 30.

**LES FILMS NOUVEAUX**

**LE CHI DU HIBOU.** Film franco-italien de Claude Chabrol ; Forum Horizon, 1<sup>er</sup> (45-08-57-57) ; Impérial Pathé, 2<sup>e</sup> (47-42-72-52) ; Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-43-93) ; Haussmann Pathé, 6<sup>e</sup> (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8<sup>e</sup> (43-59-29-46) ; George V, 9<sup>e</sup> (45-62-41-46) ; George V, 9<sup>e</sup> (47-42-56-31) ; La Bastille, 11<sup>e</sup> (43-54-07-76) ; Les Nations, 12<sup>e</sup> (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59) ; Favette, 13<sup>e</sup> (43-51-56-86) ; Gaumont Paris, 14<sup>e</sup> (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14<sup>e</sup> (43-27-84-50) ; Sept Paranaisiens, 14<sup>e</sup> (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15<sup>e</sup> (43-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15<sup>e</sup> (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18<sup>e</sup> (45-22-46-01).

**DÉMONES DANS LE JARDIN.** Film espagnol de Manuel Gutiérrez Aragón, v.o. ; Lathos, 4<sup>e</sup> (42-78-47-86) ; Sept Paranaisiens, 14<sup>e</sup> (43-20-32-20).

**JOHANN STRAUSS - LE ROI SANS COURONNE.** Film franco-allemand de Franz Antel ; Vendôme Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-97-52) ; Le Triomphe, 9<sup>e</sup> (45-62-45-76).

**PÊCHEURS DE ESPAGNES.** Film mexicain de Luis Alvarado, v.o. ; Utopia Champollion, 5<sup>e</sup> (43-26-84-65) ; République Cinéma, 11<sup>e</sup> (48-05-51-33).

**LA PHOTO.** Film grec de Nico Papadimitriou, v.o. ; Forum Aro-Ciel, 1<sup>er</sup> (42-97-53-74) ; Racine Odéon, 6<sup>e</sup> (43-26-49-68) ; Elysées Lincoln, 9<sup>e</sup> (43-59-36-14) ; Sept Paranaisiens, 14<sup>e</sup> (43-20-32-20).

**LE RECORD.** Film allemand-espagnol de Daniel Helfer, v.o. ; Cluny Palace, 5<sup>e</sup> (43-54-07-76) ; Les Trois Balcons, 9<sup>e</sup> (45-61-10-60).

**LE SCIEN.** Film américain de Michael Cimino, v.o. ; Forum Hor-

### DIMANCHE

On demande grand-père gentil, de Giulio Gianini, 14 h 30 ; Le Trésor des Fieds Nickels, de Marcel Aboulker, 14 h 30 ; La Pile-Lit, d'Albert Cavalloni, 17 h 30 ; Fantômes, de Paul Fejos, 17 h 30 ; Calligraphie japonaise, de Pierre Émile Roy, 20 h 30 ; Les Trois Contours du matelot, de Raoul Ruiz, 20 h 30.

**LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All. v.o.) :** Gaumont les Halles, 1<sup>er</sup> (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts 1, 6<sup>e</sup> (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8<sup>e</sup> (43-59-29-46) ; La Bastille, 11<sup>e</sup> (43-54-07-76) ; Escurial, 13<sup>e</sup> (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14<sup>e</sup> (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15<sup>e</sup> (45-75-79-79) ; Biévenne Montparnasse, 15<sup>e</sup> (45-44-25-02) ; v.f. : Biévenne Montparnasse, 15<sup>e</sup> (45-44-25-02).

**L'AMI DE MON AMIE (Fr.) :** Forum Orient Express, 1<sup>er</sup> (42-33-42-26) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6<sup>e</sup> (42-22-77-23) ; Elysées Lincoln, 9<sup>e</sup> (43-59-36-14) ; Trois Paranaisiens, 14<sup>e</sup> (43-20-32-20).

**ANGEL HEART (\*) (A. v.o.) :** Laccenza, 6<sup>e</sup> (45-44-37-34) ; George V, 9<sup>e</sup> (45-62-41-46).

**L'ARMÉE WATALE (\*) (A. v.o.) :** UGC Ermitage, 8<sup>e</sup> (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9<sup>e</sup> (47-70-10-41).

**AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) :** Gaumont les Halles, 1<sup>er</sup> (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Gaumont Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-59-83) ; 14 Juillet Par-

**Le Monde Informations Spectacles**  
**42-81-26-20**  
 Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)  
 Réservez vos prix préférentiels avec la Carte Club

### Samedi 31 - Dimanche 1<sup>er</sup> novembre

**me (43-26-58-00) :** Haussmann Pathé, 6<sup>e</sup> (46-33-79-38) ; La Pagode, 7<sup>e</sup> (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8<sup>e</sup> (45-29-19-08) ; George V, 9<sup>e</sup> (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8<sup>e</sup> (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11<sup>e</sup> (43-57-90-81) ; Les Nations, 12<sup>e</sup> (43-43-04-67) ; Favette, 13<sup>e</sup> (43-51-56-86) ; Gaumont Alésia, 14<sup>e</sup> (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15<sup>e</sup> (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15<sup>e</sup> (48-28-42-27) ; La Maitie, 17<sup>e</sup> (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18<sup>e</sup> (45-22-46-01).

**LES SALENNES DU MOIS D'AOUT (Brit. v.o.) :** Ciné Beaubourg, 3<sup>e</sup> (42-71-32-36).

**LA RAMBA (A. v.o.) :** Forum Orient Express, 1<sup>er</sup> (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6<sup>e</sup> (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8<sup>e</sup> (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8<sup>e</sup> (45-74-94-94) ; v.f. : Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8<sup>e</sup> (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; UGC Gobelins, 13<sup>e</sup> (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44) ; Mistral, 14<sup>e</sup> (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15<sup>e</sup> (45-74-93-40) ; Image, 18<sup>e</sup> (45-22-46-01).

**BABEY (A. v.o.) :** Forum Aro-Ciel, 1<sup>er</sup> (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6<sup>e</sup> (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8<sup>e</sup> (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8<sup>e</sup> (45-63-16-16).

**BORE ET DÉBOIRES (A. v.o.) :** Forum Orient Express, 1<sup>er</sup> (42-33-42-26) ; Marignan Concorde Pathé, 6<sup>e</sup> (43-59-92-82) ; Sept Paranaisiens, 14<sup>e</sup> (43-20-32-20) ; v.f. : François Pathé, 9<sup>e</sup> (47-70-33-88).

**LA BONNE (\*) (It.) :** George V, 9<sup>e</sup> (45-62-41-46) ; Maitie, 17<sup>e</sup> (47-48-06-06).

**CHAMBRE AVEC VUE... (Brit. v.o.) :** 14 Juillet Paranaisiens, 14<sup>e</sup> (43-26-58-00).

**CHAMP D'HONNEUR (Fr.) :** Gaumont Paris, 14<sup>e</sup> (43-35-30-40).

**LE CHANT DES SIÈRES (Can. v.o.) :** Saint-Germain-Hôtel, 5<sup>e</sup> (46-33-63-20).

**COÛTEUSE I (Fr.) :** Gaumont Ambassade, 8<sup>e</sup> (45-29-19-08) ; Gaumont Paris, 14<sup>e</sup> (43-35-30-40).

**CROCODILE DUNDEE (Austr. v.o.) :** Le Triomphe, 9<sup>e</sup> (45-62-45-76) ; v.f. : François Pathé, 9<sup>e</sup> (47-70-33-88).

**LES DEUX CROCODILES (Fr.) :** UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-62-40-20).

**DOWN BY LAW (A. v.o.) :** Saint-André-des-Arts 1, 6<sup>e</sup> (43-26-80-25).

**LES ENFANTS DU SILENCE (A. v.o.) :** Lumière, 9<sup>e</sup> (42-46-49-07).

**ENVOUTÉS (\*) (A. v.o.) :** Hollywood Boulevard, 9<sup>e</sup> (47-70-10-41).

**ET LA FEMME CREA L'ENFERME... PARFAIT (A. v.o.) :** Ciné Beaubourg, 3<sup>e</sup> (42-71-32-36) ; UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-62-40-20).

**EVIL DEAD 2 (\*) (A. v.o.) :** Maxville, 14<sup>e</sup> (43-59-36-14).

**LA FAMILLE (It.-Fr. v.o.) :** Forum Orient Express, 1<sup>er</sup> (42-33-42-26) ; Lathos, 4<sup>e</sup> (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 6<sup>e</sup> (46-34-35-52) ; Gaumont Concorde, 6<sup>e</sup> (45-59-25-46) ; Sept Paranaisiens, 14<sup>e</sup> (43-20-32-20).

**FLAG (Fr.) :** Forum Orient Express, 1<sup>er</sup> (42-33-42-26) ; Marignan Concorde Pathé, 6<sup>e</sup> (43-59-92-82) ; v.f. : Lumière, 9<sup>e</sup> (42-46-49-07) ; Les Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37).

**LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (A. v.o.) :** Gaumont les Halles, 1<sup>er</sup> (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5<sup>e</sup> (43-26-79-17) ; Haussmann Pathé, 6<sup>e</sup> (46-33-79-38) ; George V, 9<sup>e</sup> (45-62-41-46) ; Marignan Concorde Pathé, 6<sup>e</sup> (43-59-92-82) ; Gaumont Paris, 14<sup>e</sup> (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15<sup>e</sup> (45-75-79-79) ; v.f. : François Pathé, 9<sup>e</sup> (47-70-33-88) ; Favette, 13<sup>e</sup> (43-51-56-86) ; Gaumont Alésia, 14<sup>e</sup> (43-27-84-50) ; Les Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15<sup>e</sup> (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18<sup>e</sup> (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20<sup>e</sup> (46-36-10-96).

**FUCKING FERDINAND (Fr.) :** Forum Horizon, 1<sup>er</sup> (45-08-57-57) ; Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30) ; UGC Normandie, 8<sup>e</sup> (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9<sup>e</sup> (47-42-56-31) ; (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9<sup>e</sup> (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14<sup>e</sup> (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15<sup>e</sup> (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15<sup>e</sup> (45-74-93-40) ; Image, 18<sup>e</sup> (45-22-46-01).

**FULL METAL JACKET (\*) (A. v.o.) :** Gaumont les Halles, 1<sup>er</sup> (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Gaumont Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6<sup>e</sup> (42-22-77-23) ; La Pagode, 7<sup>e</sup> (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8<sup>e</sup> (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Élysées, 8<sup>e</sup> (43-59-04-67) ; Escurial, 13<sup>e</sup> (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14<sup>e</sup> (43-27-84-50) ; Gaumont Paris, 14<sup>e</sup> (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14<sup>e</sup> (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15<sup>e</sup> (45-75-79-79) ; La Maitie, 17<sup>e</sup> (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-93) ; Les Nations, 12<sup>e</sup> (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59) ; Favette, 13<sup>e</sup> (43-51-56-86) ; Miramar, 14<sup>e</sup> (43-20-89-32) ; UGC Convention, 15<sup>e</sup> (45-74-93-40) ; Pathé Wexler, 18<sup>e</sup> (45-22-46-01).

**LE GRAND CHEMIN (Fr.) :** George V, 9<sup>e</sup> (45-62-41-46) ; Sept Paranaisiens, 14<sup>e</sup> (43-20-32-20).

**LES INCORRUPTIBLES (A. v.o.) :** Forum Horizon, 1<sup>er</sup> (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6<sup>e</sup> (42-25-10-30) ; George V, 9<sup>e</sup> (45-62-41-46) ; Marignan Concorde Pathé, 6<sup>e</sup> (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8<sup>e</sup> (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-62-40-20) ; UGC Boulevard, 9<sup>e</sup> (47-42-56-31) ; La Bastille, 11<sup>e</sup> (43-54-07-76) ; Kinoparadise, 15<sup>e</sup> (43-06-

**LE REPENTIR (Sov. v.o.) :** Forum Orient Express, 1<sup>er</sup> (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5<sup>e</sup> (43-37-57-47) ; Cosmos, 6<sup>e</sup> (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 9<sup>e</sup> (45-62-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11<sup>e</sup> (43-57-90-81).

**LA RIVIERE SAUVAGE (Chin. v.o.) :** Ciné Beaubourg, 3<sup>e</sup> (42-71-32-36) ; Epée de Bois, 5<sup>e</sup> (43-37-57-47).

**LES SORCIÈRES D'ASTWICK (A. v.o.) :** Forum Horizon, 1<sup>er</sup> (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8<sup>e</sup> (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-62-40-20) ; Les Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15<sup>e</sup> (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9<sup>e</sup> (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59) ; Le Gaiety, 13<sup>e</sup> (43-60-18-03) ; UGC Gobelins, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44) ; Mistral, 14<sup>e</sup> (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14<sup>e</sup> (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15<sup>e</sup> (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15<sup>e</sup> (48-28-42-27) ; La Maitie, 17<sup>e</sup> (47-48-06-06) ; Image, 18<sup>e</sup> (45-22-46-01) ; Trois Sorcier, 18<sup>e</sup> (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20<sup>e</sup> (46-36-10-96).

**LE JOURNAL D'UN FOU (Fr.) :** Forum Orient Express, 1<sup>er</sup> (42-33-42-26).

**MALAME D'AMOUR (Fr.) :** Forum Aro-Ciel, 1<sup>er</sup> (42-97-53-74) ; Impérial Pathé, 2<sup>e</sup> (47-42-72-52) ; George V, 9<sup>e</sup> (45-62-41-46) ; Publicis Marignan, 9<sup>e</sup> (45-59-31-97) ; Favette, 13<sup>e</sup> (43-51-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14<sup>e</sup> (43-20-12-06).

**MISSION (Brit. v.o.) :** Elysées Lincoln, 9<sup>e</sup> (43-59-36-14).

**LE MOINE ET LA SORCIÈRE (Fr.-All.) :** Ciné Beaubourg, 3<sup>e</sup> (42-71-32-36).

**LA MORT D'EMPEDOCLE (Fr.-All. v.o.) :** Les Trois Leubourg, 6<sup>e</sup> (46-33-63-20).

**NEUF SEMAINES ET DEMIE (\*) (A. v.o.) :** Le Triomphe, 9<sup>e</sup> (45-62-45-76).

**LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All. v.o.) :** Lumière, 9<sup>e</sup> (42-46-49-07).

**RADIO DAYS (A. v.o.) :** Sept Paranaisiens, 14<sup>e</sup> (43-20-32-20).

36-86) ; Gaumont Alésia, 14<sup>e</sup> (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14<sup>e</sup> (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15<sup>e</sup> (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18<sup>e</sup> (45-22-46-01).

**37<sup>e</sup> LE MATIN (\*) (Fr.) :** Lucernaire, 6<sup>e</sup> (45-44-57-34).

**TUER N'EST PAS JOUER (Brit. v.o.) :** UGC Danton, 6<sup>e</sup> (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8<sup>e</sup> (43-59-19-08) ; George V, 9<sup>e</sup> (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9<sup>e</sup> (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13<sup>e</sup> (45-80-18-03) ; Mistral, 14<sup>e</sup> (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14<sup>e</sup> (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18<sup>e</sup> (45-22-46-01).

**LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit. v.o.) :** Ciné Beaubourg, 3<sup>e</sup> (42-71-32-36) ; UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30) ; UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-62-40-20) ; Trois Paranaisiens, 14<sup>e</sup> (43-20-32-20).

**LES YEUX NOIRS (It. v.o.) :** Ciné Beaubourg, 3<sup>e</sup> (42-71-32-36) ; Saint-André-des-Arts 1, 6<sup>e</sup> (43-26-80-25) ; UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30) ; Rotonde, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94) ; Marignan Concorde Pathé, 6<sup>e</sup> (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-62-40-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9<sup>e</sup> (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44) ; Mistral, 14<sup>e</sup> (45-39-52-43).

**Le Monde**  
*sur minitel*  
**CINEMA**  
 PARIS-PROVINCE  
 Tous les programmes. Toutes les salles. Tous les horaires.  
**3615 TAPÉZ LEMONDE**

"Ah, merci ! On retrouve le cinéma qu'on aime, deux heures de spectacle, des personnages légendaires, un face à face fabuleux de Niro - Sean Connery, une révélation : Kevin Costner. Le retour du vrai ciné."  
 JOURNAL DU DIMANCHE  
 "Brian De Palma signe son chef-d'œuvre."  
 7 A PARIS

**LES INCORRUPTIBLES**  
 (The Untouchables)

PARAMOUNT PRÉSENTE UNE PRODUCTION ART LINSON - UN FILM DE BRIAN DE PALMA  
 LES INCORRUPTIBLES - KEVIN COSTNER - CHARLES MARTIN SMITH - ANO I UCHI  
 ROBERT DE NIRO dans le rôle de AL CAPONE - SEAN CONNERY dans le rôle de MALLONE  
 Musique de ENZO ANGILERI - Costumier VICTOR VASSILAKIS - Chef décorateur WILLIAM A. ELLIOTT  
 Directeur de la Production STEPHEN LE BURNALIANI - Éditeur DAVID METZKY - Réalisateur BRIAN DE PALMA

**ABBÉ RIVOLI ET FILS**  
**GRUPE TSE**

Dernières le 15 novembre à 16 h 30 et 20 h 30

**LA LOCANDIERA**  
 Carlo Goldoni

Mise en scène : Alfredo ARIAS

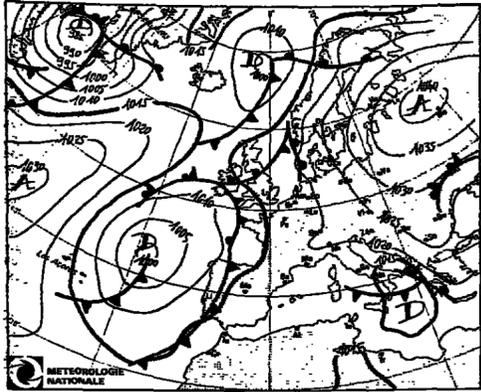
Nous sommes au paradis du théâtre. Libération  
 L'admirable est qu'ainsi rêvé Goldoni retrouve figure humaine. Le Point  
 C'est la santé. Le Monde  
 Oui, c'est un plaisir. L'Express  
 Une exacte intelligence du texte. Le Matin  
 Voilà un spectacle parfaitement réussi. Télé 7 Jours  
 Du théâtre à l'état pur. Le Figaro  
 On ne peut que vous conseiller le voyage. Le Quotidien de Paris

**THEATRE DE LA COMMUNE**  
 Loc. 483467 et FNAC

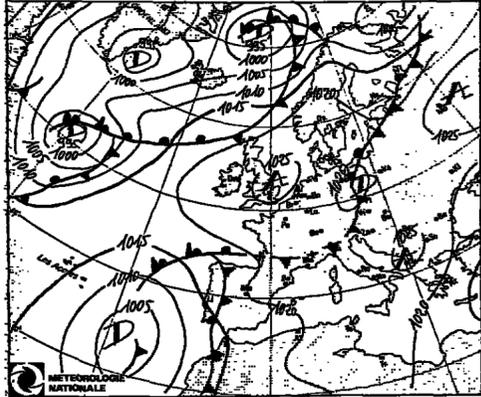
# Informations « services »

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 31 OCTOBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 2 NOVEMBRE A 0 HEURE TU



Évaluations probables de temps en France entre le samedi 31 octobre à 0 h TU et le dimanche 1<sup>er</sup> novembre à 24 h TU.

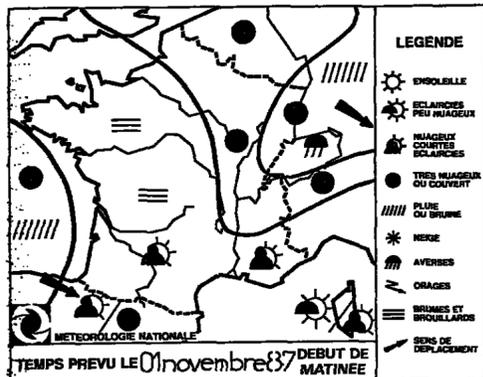
Les hautes pressions vont continuer à s'élever sur notre pays. Et attention, dans les brouillards matinaux. Par ailleurs, la circulation d'un thalweg d'altitude sur le nord de l'Europe apportera quelques petites pluies.

Dimanche matin, de la Bretagne et des Charentes aux Alpes du Nord, à l'Alsace et au Nord-Picardie, le temps sera gris. Et il faudra se méfier des brouillards, encore nombreux et parfois denses, sur la Basse Normandie, le Centre, le Limousin, les Charentes, le Poitou, les pays de Loire et la Bretagne. Il y aura aussi un peu de pluie sur le Nord-Est. Mais ces pluies s'évacueront rapide-

ment hors de nos frontières. Au cours de la journée, le soleil percera. Il sera encore timide sur les régions proches de la Manche. On pourra profiter de belles éclaircies de l'Alsace au centre et à la région Rhône-Alpes.

Sur l'Aquitaine et le Midi-Pyrénées, le ciel sera le plus souvent voilé. Il pourra y avoir tout de même quelques brouillards locaux. Sur la Provence-Côte d'Azur et la Corse, le soleil brillera. Sur le Languedoc et le Roussillon, il faudra un peu attendre, le temps que la brume et les nuages bas se dissipent.

Les températures nocturnes varieront entre 10 et 14°C en bordure des côtes, et entre 5 et 10°C dans l'intérieur. Dans l'après-midi, il fera entre 12 et 20°C du nord au sud.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 30-10 à 6 heures TU et le 31-10-1987 à 6 heures TU

FRANCE	TOURS	TOULOUSE	LYON	PARIS	STRASBOURG	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	BERLIN	MOSCOU	STOCKHOLM	OSLO	BARCELONE	MADRID	VALENCE	GENÈVE	VIENNE	BOLOGNE	ROME	ATHÈNES	CAIRO	NEW-YORK	MONTREAL	LOS ANGELES	SAO PAULO	RIO DE JANEIRO	SINGAPOUR	HONGKONG	TOKYO	SYDNEY	MELBOURNE	PERTH	AUCKLAND
16 11 D	15 9 B	21 11 N	12 8 B	12 8 B	12 8 B	12 8 B	12 8 B	12 8 B	12 8 B	12 8 B	12 8 B	12 8 B	12 8 B	12 8 B	12 8 B	12 8 B	12 8 B	12 8 B	12 8 B	12 8 B	12 8 B	12 8 B	12 8 B	12 8 B	12 8 B	12 8 B	12 8 B	12 8 B	12 8 B	12 8 B	12 8 B	12 8 B	12 8 B

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

\* TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

## MOTS CROISÉS

### PROBLÈME N° 4604 HORIZONTALEMENT

I. Peut monter quand ça va mal. Il y a beaucoup d'os quand ils sont mauvais. - II. Le dessus du panier. Qui ont donc de l'importance. - III. Un grand choc. Ville de Norvège. Vêtement. - VI. Adverbe. Vêtement sombre. Fumée en Sicile.

V. Dont on ne parle plus. Fil conducteur. - VI. Qui ont donc trouvé un appui. Démonstratif. Pays pour un poète. - VII. Long ruban. Pronom. Faire la planche. Note. - VIII. Cheville. Qui ne craint donc pas les coups. Dignitaire musulman. - IX. Un agrément étranger. Une bonne chose. Alla rumeur. - X. Présentés à ceux qui veulent commander. D'un auxiliaire. Plus qu'il n'en faut. - XI. Possessif. Préposition. Ville du Vaucluse. Protégé. - XII. Donneur la vie. Partie de l'Irlande. - XIII. Divinité. Un vrai poisson. Sont visibles en Malaisie. - XIV. Un baron ne leur fait pas peur. Peut obliger à mettre une gaine. - XV. Utile pour le golfeur. Remué. Prouve qu'il y a eu de grandes dépenses. Participe.

10. Avec un accent grave. N'est jamais pressé. - 11. Se mouille. En couche. - 12. Frapperait fort. A la dent dure. - 13. Utilisé pour faire le vide. Un vrai petit cochon. - 14. Figure mythologique. Dans le cirage. De grandes nappes. - 15. Ne peut faire qu'une petite moitié. Purifie.

### VERTICALEMENT

1. Des gens hostiles à l'occupation. Grosit quand on le fait travailler. - 2. Dévore tout ce qu'il gagne. Endroit où se rassemblent ceux qui veulent monter. - 3. Direction. Ville d'Espagne. Terre. - 4. Très mou. Qu'il faut donc remonter. - 5. Fait toujours plaisir à celui qui a eu de la peine. Qu'il faudrait remplacer. Pronom. - 6. Un peu d'espoir. Fout perdre bien des boutons. Bruit. - 7. Pas indifférentes. Note. Ville de Suisse. - 8. Tête honnête. Addition de farine de montarde. - 9. D'un auxiliaire. Cessait de résister. Légumes.

### Solution du problème n° 4603

**Horizontalement**  
I. Santé. B.T.U. - II. Orienteur. - III. Ut. Urne. - IV. Fessée. Es. - V. Fraiseur. - VI. Léro. - VII. Inonder. - VIII. Ur. Masse. - IX. Roulade. - X. Un. Catin. - XI. Toes. Os.

**Verticalement**  
1. Souffleur. - 2. Arrière. Roue. - 3. Ni. Sari. Une. - 4. Tension. - 5. En. Estomac. - 6. Tuée. Nadar. - 7. Ber. Undest. - 8. Tuer. Es. Io. - 9. Ures. Freins.

GUY BROUTY.

## Sports

### VOILE : La Baule-Dakar

#### L'affrontement des frères Peyron

Jean Maurel et Jean-Luc Neffas (*Elf-Aquitaine*) ont pris, samedi 31 octobre, la troisième place de La Baule-Dakar, à 25 h 9 min 10 s des vainqueurs, Loïc Peyron et Jacques Delorme (*Lada-Poch*), qui avaient précédé Bruno Peyron et Cam Lewis de 34 min (*Ericsson*).

DAKAR de notre envoyé spécial

Les courses de voile ont souvent réuni des frères, comme Eric et Patrick Tabarly, Philippe et Luc Poupon, Marc et Yves Pajot, mais jamais elles ne les avaient opposés directement pour la victoire dans une grande course transocéanique de multicoques.

Comme leurs aînés, les frères Peyron ont commencé à naviguer ensemble pendant huit ans sur des dérivés, dans le sillage de deux autres frères baulois, les Pajot. Au grand désappointement du père, alors commandant du plus grand pétrolier du monde, les trois frères Peyron (Bruno, Loïc et Stéphane) ont renoncé aux études pour se consacrer à leur passion. Et les deux aînés ont préféré suivre l'exemple de leur oncle, Jean-Yves Terlain, frère de leur mère.

Lorsque Bruno, pionnier des catamarans en France avec Marc Pajot, lança son curieux bateau avec un mât sur chaque coque, Loïc a été son premier équipier dans la Transat en double (1981), puis dans La Rochelle-La Nouvelle-Orléans (1982). Mais leur association s'est arrêtée là. Les deux frères ont accumulé séparément les milles sur multicoque (70 000 pour Bruno, qui détient ce record avec le Canadien Mike Birch ; 65 000 pour Loïc) et les traversées de l'Atlantique (15 pour l'aîné et 16 pour son cadet). Avec des fortunes diverses : Bruno a du mal à trouver des com-

manditaires ; Loïc s'illustre dans les « petites classes ».

Au départ de La Baule le 18 octobre dernier, les deux frères se présentaient pour la première fois simultanément avec de bonnes chances de gagner. Bruno a enfin trouvé avec Ericsson un partenaire à long terme qui a financé un programme destiné à augmenter la puissance de l'ancien catamaran *Credit Agricole II* de Philippe Jantot, avant d'entreprendre la construction d'un nouveau multicoque. Grâce à un nouveau contrat avec Lada Poch, Loïc put désormais disposer de son premier trimaran à foils, l'*Ex-Ker-Cadéac* de François Boucher.

Les deux frères n'ont d'ailleurs pas tardé à manifester leurs nouvelles ambitions. Malgré une grippe partagée avec son coéquipier Jacques Delorme, Loïc a viré en tête la première bouée à La Corogne, où grâce à une remarquable option de son « routeur » marseillais Pierre Lamière (*Météomer*), il comptait près de sept heures d'avance sur son aîné aux Açores.

Malgré une extraordinaire course-poursuite, aussi éprouvante pour les hommes que pour le matériel, Bruno a pointé à 5 h 26 de son cadet à Madère, à 4 h 26 aux Canaries et à 1 h 30 au cap Vert, pour s'élancer de 34 minutes à l'arrivée à Dakar.

Pour sa première course océanique comme skipper d'un grand multicoque, Loïc Peyron a donc obtenu son premier succès en condamnant son aîné à une nouvelle deuxième place. Une situation qui ne lui laisse aucun remords : « Au contraire, dit-il, ma victoire n'en est que plus belle. »

GÉRARD ALBOUY.

## AUTOMOBILISME

### Grand Prix du Japon

#### Mansell forfait Piquet champion

Le pilote britannique Nigel Mansell, victime d'un accident vendredi 30 octobre lors des essais du Grand Prix du Japon de Formule 1, ne participera pas à la course dimanche 1<sup>er</sup> novembre sur le circuit de Suzuka.

Annouçant le forfait de Mansell, samedi 31 octobre, le président de la Fédération internationale, M. Jean-Marie Balestre, a déclaré : « Il ne souffre d'aucune blessure ni d'aucune fracture, mais il éprouve de fortes douleurs musculaires et il est médicalement incapable de conduire. »

Le président de la FISA a annoncé que ce forfait « donne de fait la couronne de champion du monde des conducteurs de Formule 1 à son camarade d'écurie, le Brésilien Nelson Piquet ». Deuxième au championnat, le britannique de la Williams-Honda était le seul en mesure de dépasser Piquet en accumulant assez de points lors des deux dernières courses de la saison, le Grand Prix du Japon et celui d'Australie dans quinze jours.

### DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

## Le Monde ÉCONOMIE

## Le Carnet du Monde

### Naissances

- M. et M<sup>me</sup> Jean-Michel BAYLET, sont heureux de faire part de la naissance de

Jean Benoît.

Toulouse, le 10 octobre 1987.

14, rue des Prêtres, 31000 Toulouse.

- Raphaël BERDUGO et Béatrice Bertin-Lehmann, ont la joie de faire part de la naissance de

Sacha,

le 25 octobre 1987.

50, avenue Adrien-Moisant, 78400 Chateaufort.

### Décès

- Bernard Embry, premier maire adjoint de Castelnaudary,

Et les membres du conseil municipal, Le vice-président Et les membres du conseil d'administration du CCAS,

Le vice-président Et les membres du conseil d'administration du centre hospitalier, Le vice-président Et les membres du conseil d'administration du SICTOM de l'Ouest audois,

Le vice-président Et les membres du conseil d'exploitation de la Régie municipale de l'abattoir, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Pierre CASSABEL, maire de Castelnaudary, député du Parlement français, député européen,

premier vice-président du conseil régional Languedoc-Roussillon, chargé de missions RPR pour le Languedoc-Roussillon, secrétaire fédéral du RPR de l'Aude,

survenu à Castelnaudary, le 29 octobre 1987, à l'âge de quarante-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le samedi 31 octobre, à 15 heures, en la collégiale Saint-Michel.

RDV : Hôtel de ville, 11400 Castelnaudary.

### CARNET DU MONDE

Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques ..... 69 F

Aboennés ..... 60 F

Communicat. diverses ..... 72 F

Renseignements : 42-47-95-03

- Le médecin-chef des services et M<sup>me</sup> Jean Duterre, Guillaume et Gilles, M. Georges Duterre ont la douleur de faire part du décès de

M. Ivan DUTERTRE,

leur père et grand-père,

survenu le 30 octobre 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 3 novembre 1987, à 8 h 30, en la chapelle du Val-de-Grâce, 74, boulevard de Port-Royal, Paris-5<sup>e</sup>.

L'inhumation aura lieu à Saint-Georges-d'Orléans (Charente-Maritime).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Le Gallion C, avenue du Port-de-Palais, 83000 Toulon.

- Michelle, Bettina et Henri Carré, ont la douleur d'annoncer le décès de

M<sup>me</sup> Esther FAIN.

Les obsèques auront lieu le lundi 2 novembre 1987.

On se réunira à la porte principale du cimetière du Montparnasse, à 11 heures.

4, boulevard Voltaire, 75011 Paris.

- Emmanuel Pignault, son épouse, Frédérique, sa fille, Germaine Marc et Henri Farion, ses parents, Les familles Farion, Pignault, Parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de

Claude PIGNAULT,

survenu à leur affection.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité en l'église de Theuville, le 30 octobre 1987.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

- M<sup>me</sup> le docteur Geneviève Ramani, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

docteur Marcel RAMANI,

survenu le 27 octobre 1987, à Poissy.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

## SCOOP EN STOCK 88

CDIL et MNEF 4<sup>e</sup> CONCOURS DE JOURNAUX LYCÉENS • Lycée • Collège • Fanzines

QUALIFICATIONS DU 28 OCTOBRE 1987 AU 15 FÉVRIER 1988

9 concours régionaux avec les grands quotidiens de province

FINALE COLLÈGES FIN MARS 1988

18 équipes sélectionnées avec OKAPI

FINALE LYCÉES 26 et 27 MARS 1988

18 équipes sélectionnées pour le :

MARATHON DES JOURNAUX LYCÉENS ET FANZINES AU SALON DE l'Étudiant

LES 26 ET 27 MARS 1988

L'équipe gagnante verra ses articles publiés dans les colonnes du Monde Campus

l'Étudiant Le Monde

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

# Economie

## La remontée des cours sur les places financières

### Bourses : le regain de confiance demeure fragile

(Suite de la première page.)

Plusieurs facteurs ont favorisé ce redressement des marchés boursiers. Considérant que certaines entreprises avaient retrouvé des cours intéressants, de nombreux investisseurs ont repris leurs achats. L'injection de liquidités par les banques centrales redonnait quelques marges et favorisait une légère détente sur les taux d'intérêt. La décision du gouvernement allemand de réduire le rendement de ses obligations et de bons faisait aussi naître quelques espoirs. D'autant plus que le ministre ouest-allemand des finances affirmait, vendredi soir, que la RFA « allait être obligée d'étudier la possibilité de changer certaines des priorités de sa politique monétaire ».

Mais la reprise des marchés boursiers s'est accompagnée de nouvelles tensions sur le marché des changes. A la suite de déclarations « assassines » de responsables japonais et du président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, le dollar a connu une chute brutale vis-à-vis

des finances, M. Gerhard Stoltenberg, le président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl, faisait également quelques timides ouvertures. Il a notamment déclaré que « le contenu fondamental de l'accord du Louvre est toujours en vie en dépit de la chute du dollar et des turbulences » des marchés financiers.

Le patron de la banque centrale ouest-allemande, qui doit se rendre dimanche aux Etats-Unis pour y prononcer un « important » discours, et non pas « pour une rencontre du groupe des Sept », a ajouté : « Je crois que je vais avoir besoin d'un gilet pare-balles à New York ».

Aux Etats-Unis justement, aucun progrès n'a été enregistré sur le front décisif de la réduction du déficit budgétaire. Les débats entre M. Reagan et le Congrès s'embourbent. Ils doivent se poursuivre tout au long du week-end. Les parlementaires ont réussi à se mettre d'accord sur une réduction... de 14,4 milliards de dollars, bien inférieure donc à ce qu'imposerait la loi Gramm-

Au Japon, celle-ci semble toujours soutenue. Pour le dix-septième mois consécutif, les mises en chantier de logements sont en forte progression en septembre (+ 26,8 % par rapport à septembre 1986). L'excédent de la balance des comptes courants japonais est, pour le cinquième mois consécutif, en réduction en septembre par rapport à l'an dernier. Il est revenu à 8,38 milliards de dollars (9,11 milliards en septembre 1986). Dans ces conditions, les responsables nippons ne semblent pas vouloir donner un coup de pouce supplémentaire à l'activité. Dans un entretien accordé à l'AFP, M. Noboru Take-shita, le successeur désigné du premier ministre sortant, indique que Tokyo n'a pas l'intention, pour le moment, de réduire ses taux d'intérêt, déjà à un niveau extrêmement bas.

Aux Etats-Unis, la croissance était d'ores et déjà en sensible ralentissement en septembre. Les ventes de logements ont baissé. L'indice composite, censé préfigurer le rythme de l'activité Outre-Atlantique, a enregistré, pour la pre-

mière fois depuis huit mois, un recul (de 0,1 %) en septembre. Il avait encore augmenté de 0,6 % en août. La chute de la Bourse, depuis mi-octobre, laisse présager des chiffres moins favorables encore pour les mois à venir.

Que va-t-il maintenant se passer ? Faute d'un accord sur le déficit budgétaire américain et d'une réunion des ministres des finances des sept grands pays industrialisés, de nombreux observateurs craignent une nouvelle semaine difficile sur les marchés financiers. Paris, en tout cas, ne connaît pas de « hundi noir ». Le palais Brongniart chôme en raison des fêtes de la Toussaint. Mais les autres places financières seront ouvertes. Tous les experts s'accordent sur une évidence : la crise boursière et des changes de ces deux dernières semaines aura des effets néfastes sur l'économie mondiale. L'ampleur de la récession dépendra de la rapidité et des modalités de sortie de la crise.

ERIK IZRAELECZ.

## ÉTRANGER

### Les Occidentaux accordent à la Pologne un rééchelonnement de sa dette

### Les moyens de la réforme Jaruzelski

Les créanciers publics de la Pologne ont décidé, lors d'une réunion du Club de Paris, le 30 octobre, d'offrir à la Pologne les moyens de lancer, dans les moins mauvaises conditions financières possibles, la grande réforme économique dont les principes seront soumis à référendum le 29 novembre prochain. L'accord, paraphé vendredi 30 octobre et qui reste encore à signer en bonne et due forme, prévoit le rééchelonnement de 8,5 milliards de dollars représentant les arriérés accumulés au 31 décembre 1986 ainsi que les remboursements prévus au titre de 1987 et de 1988.

La Pologne, qui, après l'Égypte, constitue le plus gros débiteur du Club de Paris, avec un endettement garanti de plus de 20 milliards de dollars sur une dette totale de 33 milliards à l'égard des Occidentaux, devrait ainsi bénéficier d'un étalement de ses échéances sur dix ans, dont cinq de grâce.

« Un premier cercle victorieux vient d'être rompu », pouvait déclarer un spécialiste des affaires polonaises. Voilà des mois, pour ne pas dire des années, que le Club de Paris et les représentants de Varsovie se renvoyaient la balle, le premier demandant à la Pologne de présenter un programme clair avant de rouvrir, une fois de plus, le dossier de l'endettement polonais et le robinet des crédits, l'équipe Jaruzelski exigeant de l'argent frais avant de pouvoir s'engager dans une réforme en profondeur. L'accord qui a été paraphé à Paris laisse à chaque signataire le choix d'octroyer de nouveaux prêts.

#### Préalable au référendum

Les réformes américaines ayant été récemment levées, on imagine mal les créanciers de Varsovie boudant désormais quelques concours même, si ceux-ci sont attribués au compte-gouttes. Contrairement aux banques privées créancières, qui n'ayant jamais rompu les ponts avec le régime polonais en dépit de l'instauration de l'état de siège en 1981, ont toujours été remboursées des intérêts courants sur la dette polonaise et ont régulièrement transféré en lignes de crédits commerciaux la majeure partie de ces remboursements, les membres du Club de Paris ont accumulé les déboires ces dernières années. Les promesses non tenues et l'accumulation des arriérés les ont échaudés. Le changement d'attitude des négociateurs polonais, apparemment persuadés aujourd'hui qu'il est préférable d'apurer les comptes avec l'Ouest plutôt que d'alourdir encore la dette extérieure, a contribué à les rassurer. Mais c'est surtout la perspective de l'octroi d'un crédit standard du Fonds monétaire international, réintégré par la Pologne en juin 1986, qui a poussé les pays participants au Club de Paris à anticiper un assainissement de l'économie polonaise.

En ce domaine, un sérieux chemin reste à parcourir. Les Américains envisagent toujours avec réticence de considérer la Pologne comme un membre « normal » du FMI. Le préalable du référendum sur la réforme économique de novembre

ne sera donc pas le seul avec lequel le gouvernement Jaruzelski devra compter. La Banque mondiale, qui, elle aussi, attend le feu vert du FMI pour simplifier vraiment dans le processus extrêmement délicat de l'assainissement de l'économie polonaise, se contentera, en attendant, de préparer quelques projets de modestes emprunts. Les prêts de la BIRD mettant généralement de six à neuf mois de préparation avant d'être entérinés par le conseil d'administration, des missions se rendront en Pologne dès novembre pour mettre la dernière main à une première batterie d'initiatives représentant de 250 à 350 millions de dollars. Il ne s'agira toutefois que d'opérations limitées visant à réduire des goulets d'étranglement de la production en répertoriant quelques entreprises n'ayant besoin que d'un peu d'argent frais ou de biens d'équipement pour retrouver un bon niveau de rentabilité.

L'attente qui prévaut désormais jusqu'à la fin de novembre s'accompagne, de la part des organismes multilatéraux, d'une analyse moins sombre qu'on aurait pu le craindre de la situation polonaise. Les réformes envisagées par le pouvoir sont jugées « difficiles plus qu'ambitieuses et au total encourageantes ». Un tel diagnostic, fondé sur une étude désormais plus approfondie de la réalité économique de la Pologne, aboutit toutefois à un redoutable point d'interrogation : « Alléchant sur le papier, le plan gouvernemental on-t-ils une chance, cette fois-ci, d'être appliqué ? Trois tentatives avortées de hausse des prix et l'échec dû à la mise en place chaotique, depuis 1982, de mesures multiples de retour à la vérité des prix et d'économie de gestion des entreprises engagent à la plus extrême prudence ».

#### Anstérité redoutable

D'autant que le vent de libéralisme que l'équipe au pouvoir veut faire souffler sur le pays pour lui imposer certaines règles de concurrence, limiter les pénuries et redresser la compétitivité des produits polonais se traduira, durant au moins trois ans, par une anstérité redoutable pour la population. Deux chiffres illustrent les sacrifices imposés depuis le début de la décennie aux Polonais : les prix ont été multipliés par cinq entre 1980 et 1986 ; les revenus des ménages, une fois déduction faite des impôts, ont stagné entre 1980 et 1985.

Assainir les finances internes exige une contraction de 60 % des subventions, gelées cette année à leur niveau de 1986, un relèvement pouvant aller jusqu'à 60 % du prix du charbon, une compensation limitée de la hausse des prix sur les salaires. Le redressement des comptes extérieurs appelle, pour sa part, un effort de productivité assurant une hausse annuelle de 6,5 % des exportations, pour parvenir à l'équilibre de la balance des paiements courants en 1991. A cette époque, et sans tenir compte du rééchelonnement intervenu le 30 octobre à Paris, les remboursements de la dette pourraient plafonner à 4,5 milliards de dollars envers l'Ouest comme envers les pays de l'Est. Un défi qui exige, plus que jamais, de dégager cette « épargne forcée » accumulée par les Polonais en quête de produits introuvables, de restructurer une industrie encore trop centrée sur l'industrie lourde, d'insuffler un goût de l'efficacité oublié de longue date par un pays accoutumé depuis des décennies à se débrouiller en dépit des pesanteurs bureaucratiques et centralisatrices.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

### La France « n'a pas modifié sa politique de change »

La baisse du dollar, en milieu de semaine, et les rumeurs sur un réaménagement des parts au sein du système monétaire européen ont provoqué une vive spéculation à la baisse sur les monnaies faibles européennes, en particulier le franc français et la lire italienns. Vendredi 30 octobre, les autorités monétaires françaises ont laissé glisser le franc vis-à-vis du deutschemark et, d'une manière inhabituelle, ont expliqué leur décision.

La monnaie allemande est ainsi passée de 3,35 francs français mercredi 28 octobre à 3,37 jeudi et près de 3,40 vendredi son niveau historique le plus élevé. Dans la matinée du vendredi, la Banque de France a publié un communiqué indiquant qu'elle était bien « déterminée à ne pas faciliter la spéculation » et qu'en conséquence, « les opérateurs qui prennent des positions spéculatives en supportant le coût ». Dans le même temps, la

Banque centrale française expliquait sa décision de « laisser le franc rejoindre nombre des autres monnaies européennes, utilisant ainsi la flexibilité offerte par la bande de fluctuation. [+ 2,25 % autour des taux pivots des monnaies du SME ».

Dans l'après-midi, le ministre de l'économie a commenté cette décision en indiquant qu'elle n'était « en aucune manière signe d'un quelconque changement de la politique de change » de la France. Le gouvernement français compte bien faire jouer les nouveaux mécanismes de défense mis en place lors des accords de Nyborg (Danemark) de septembre dernier. Ceux-ci incitant les banques centrales des pays à monnaies fortes (en l'occurrence la Bundesbank) à soutenir les monnaies faibles lorsque celles-ci font l'objet d'une spéculation jugée injustifiée.

Le « gilet pare-balles »

En fait, sur l'ensemble des places financières, de nombreux opérateurs espéraient encore vendredi une réunion prochaine des ministres des finances des sept grands pays industrialisés, le G-7, souhaitée publiquement, jeudi 29 octobre, par le ministre français de l'économie, M. Edouard Balladur. Accompagné d'engagements fermes de la part des Allemands d'assouplir leur politique monétaire et de la part des Américains de réduire leur déficit budgétaire, une telle réunion apparaissait aujourd'hui à beaucoup d'observateurs — et notamment à la Rue de Rivoli — comme la seule arme qui permettrait de ramener le calme sur les marchés.

Refusant encore de s'engager sur une baisse du taux de l'escompte — le taux directeur du marché —, les autorités ouest-allemandes semblaient cependant amorcer un changement de ton en fin de semaine. Après les déclarations du ministre

Rudman (23 milliards de dollars) et à ce que de nombreux opérateurs jugent nécessaire (au moins 30 milliards). Alors que M. Reagan n'a donné aucun signe sur ce dossier dans son entourage, la polémique commence à se développer à propos de la valeur du dollar. Certains, comme le chef des conseillers économiques du président, M. Beryl Sprinkel, préconisent une nouvelle baisse importante du billet vert vis-à-vis des monnaies fortes (yen et mark), d'autres au contraire, comme M. James Baker, le secrétaire d'Etat au Trésor, estiment suffisant l'ajustement des derniers jours.

Dans ces conditions, Tokyo, Bonn, Londres et Ottawa estiment préférable de ne pas tenir, dans l'immédiat, une réunion du G-7. « Une réunion sans décision importante, voire spectaculaire, aurait des effets catastrophiques sur les marchés » : tout le monde en conviendrait. En revanche, quelles seront les conséquences d'un week-end sans une telle réunion ? Certains observateurs craignent le pire.

#### Rééquilibrage mondial

Les nouvelles sur le front économique ne sont pourtant pas trop mauvaises. Certains chiffres tendent à indiquer un rééquilibrage dans le partage de la croissance mondiale.

### Le chaos et le bémol

(Suite de la première page.)

Il est le titulaire d'un pouvoir mité, défaillant, chaque jour plus fragile. Ses atterrissements, la faiblesse de sa réponse à la crise, l'embaras où on le voit à l'idée que se gèrent — si clairement naquirent — soit l'une des causes du désastre, tout cela a détruit sa crédibilité.

En France, les billes politiques tournent autour du pot — c'est de votre faute ! non c'est de la vôtre. Elles reproduisent le schéma perpétuel, lassant, et inadapté, de la querelle française, ce chipotage sans grandeur ni rapport avec ce qui se joue. Quand les autorités s'adressent aux Français pour tenter de les rassurer, le message ne passe plus car les faits, aussitôt, le démentent. Il ne suffit pas, la semaine dernière, de sortir M. Pinay pour faire croire que tout cela n'était pas grave. Au contraire, on pouvait voir un indice de détresse dans la sphère officielle. Et il n'a pas suffi, mardi, que M. Chirac se proclame « raisonnablement optimiste » pour empêcher la Bourse, le lendemain, de chuter de 10 %. Comme il ne suffira plus à la gauche de vos gausseries privées, le chaos commercial. Pour rassurer, il faut être crédible. Pour combattre aussi.

● L'argent réévalué. — Culturellement, au sens large, le bémol pourrait mettre un héralme peut-être provisoire (on ne va pas se

hasarder à des prévisions...) à la glorification de l'argent à laquelle nous assistons depuis quelques années. Loin de vivre encore dans l'ancienne idée chrétienne que l'argent est sale et toute fortune illicite (en tout cas à cacher), la société française avait découvert — au temps de la gauche ! — les vertus de l'enrichissement, la noblesse des destins de la finance et des aventuriers du cash-flow. Le profit redressait la tête. On se permettait enfin, ici, ce que l'Amérique vit depuis des décennies. La crise met-elle un point final à ce qui ressort peut-être de ces « illusions lyriques » diagnostiquées par Malraux en d'autres temps ? La suite le dira.

Toujours est-il que, dans le secret des consciences, notamment chez ces fameux « petits porteurs » sollicités pompeusement d'entrer dans le cercle de la famille financière et suppliés aujourd'hui d'accepter saintement la débâcle, existe sans doute l'idée qu'il y a à quelque chose de pourri au royaume de l'argent. Leur foi nouvelle surs, à tout le moins, a subi une rapide et rude épreuve. Et une frustration.

De tout ce chaos naîtra peut-être une redistribution des valeurs, à tous les sens du terme. Faisant de cette tourmente financière l'occasion d'une réévaluation culturelle. Ce serait le seul aspect positif du désastre.

BRUNO FRAPPAT.

## SOCIAL

### Un témoignage de M. Denis Bonvalot ancien permanent à la Fédération syndicale mondiale

### « La CGT ne devrait pas rester à la FSM »

La Fédération syndicale mondiale (FSM) largement dominée par l'Union soviétique a réuni cette semaine son conseil général — son véritable « parlement » — à Bucarest en Roumanie, avec la participation d'une délégation de la CGT conduite par M. Henri Krasucki (1). Pour M. Denis Bonvalot, qui a démissionné en juillet dernier de ses fonctions de permanent de la CGT à la FSM à Prague, où il était responsable de la commission Europe (le 16 juillet), le choix de Bucarest est « tout un symbole ». « Les syndicats roumains sont des syndicats fantoches, explique-t-il. Lors du dernier congrès de ces syndicats, en avril 1986, où Ceausescu avait présenté lui-même le rapport d'ouverture, la délégation de la CGT est rentrée catastrophée au point qu'il n'y a pas eu de compte rendu dans son bulletin international ».

Entre-temps un autre événement a modifié le paysage. Lors du onzième congrès de la FSM, à Berlin-Est en septembre 1986, la CGT a réintégré le secrétariat de la Fédération qu'elle avait quitté en 1978. M. Krasucki est même devenu un des dix vice-présidents, chargé de l'Europe. Pour M. Bonvalot, ancien cheminot lorrain aujourd'hui dans l'équipe de M. Pierre Juquin, candidat « rénovateur », ce réaménagement était un erreur : « La FSM continue de rouler de la même façon en changeant les slogans. Elle avait besoin d'une révolution intérieure. Or il était clair, après le congrès de La Havane en 1982, que la FSM n'était pas prête d'évoluer comme on le souhaitait. Quitte à continuer à coopérer, comme l'ont fait les commissions ouvrières espagnoles

et la CGT portugaise, la CGT ne devait pas rester à la FSM. Ce n'était pas le bon choix ».

En 1978, lors du congrès de Prague, la CGT avait quitté avec éclat le secrétariat général de la FSM, M. Georges Ségué jugeant alors que « sur un certain nombre de problèmes importants, les positions de la CGT étaient nettement minoritaires au sein de la FSM ». M. Ségué avait notamment dénoncé « les conséquences paralysantes pour l'action de la FSM des préoccupations diplomatiques d'Etat sur les positions des organisations syndicales, notamment des pays socialistes ». En clair, il reprochait à ces syndicats leur absence d'autonomie.

Arrivé à Prague en 1984 comme permanent de la CGT à la FSM, M. Bonvalot n'a pas vu venir les changements qu'il espérait, même après l'arrivée au pouvoir en URSS de M. Gorbatchev, auquel il est favorable « dans la mesure où c'est une aventure pour la paix et la coopération ». Selon lui, « s'il y a un changement à la FSM, il viendra des pays socialistes. Or, à l'heure actuelle, dans ces pays, il n'y a pas de syndicats vraiment indépendants de pouvoir politique. Les syndicats socialistes ne sont pas à la pointe du combat pour la restructuration et la transparence. Ils font partie des grandes institutions que Gorbatchev devra faire bouger. Il se passe des choses intéressantes, sur le plan syndical, en Pologne, en Hongrie et en Bulgarie — c'est là où je suis le plus optimiste, — mais les syndicats des pays socialistes n'ont pas assez évolué pour changer la FSM ».

L'erreur de la CGT, selon M. Bonvalot, est de s'être réintégré

dans la FSM, alors que les reproches de M. Ségué demeuraient fondés : « Krasucki a fait un retour en force pour des raisons tout internationales qu'internes ».

M. Bonvalot propose de « repenser le syndicalisme international » au lieu de se complaire dans une division, dont il juge parcellairement responsables les deux blocs antagonistes de la FSM et de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL). Il souhaite aussi que la CGT évolue sur l'Europe : « On dénonce, mais une fois qu'on a dénoncé, l'Europe existe, et il faut y mener une activité syndicale ». Une telle évolution — encore bien peu vraisemblable — supposerait que les partenaires européens de la CGT changent aussi d'attitude à son égard. Utopies ? M. Bonvalot n'a plus beaucoup d'illusions.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) M. Krasucki assista aux cérémonies du soixante-dixième anniversaire de la révolution d'Octobre à Moscou.

### Echec total de la privatisation de BP

Echec total auprès des petits investisseurs de la privatisation de British Petroleum. La vente des 2,1 milliards de titres correspondant à 31,5 % du capital encore détenu par l'Etat et à une augmentation du capital de 1,5 milliard de livres, n'a été souscrite qu'à 3,5 %. Au total 70,7 millions de titres seulement ont été achetés par 270 000 petits souscripteurs.

Le titre a été coté vendredi 30 octobre à 86 pence, soit 34 pence de moins que le prix par les souscripteurs (12), chiffre qui correspond en fait au premier des trois versements sur un total du prix demandé de 330 pence. La déroute atteint donc 28 %.

C'est la première fois qu'une opération de privatisation donne des résultats aussi déplorables. Toutes les précédentes avaient vu l'introduction en Bourse se traduire par une surprime pour l'acquéreur de 35 % (British Telecom) à presque 100 % (Trustee Savings Bank).

(Lire l'article de Christopher Hughes page 15.)

**Le Monde**  
sur minitel

**IMMOBILIER**

Pour trouver un logement  
30 000 affaires Paris-Provence. Garantie FNAIM.

36.15 TAPEZ **LEMONDE**

# Revue des valeurs

Semaine du 26 au 30 octobre

## BOURSE DE PARIS

« Le pire est à venir », entendaient-on sous les lambris au soir du 19 octobre. En ce « lundi noir », la Bourse plongeait de 9,7 %, et les journées suivantes ne suffirent pas à combler le trou. Cependant, ce n'était rien à côté de ce qui les attendait. Le week-end les ayant à peine remis de ce choc, les boursiers assistèrent, impuissants, à un véritable désastre : deux krachs et un repli de près de 7,6 % au terme des cinq séances de la semaine écoulée.

Avec, tout d'abord, un nouveau « lundi noir », le 26 octobre. Entraînée par l'effondrement de la Bourse de Hongkong (-33 %), qui avait ouvert ses portes après une semaine de fermeture, et par le repli de celle de Tokyo (-4,8 %), la place parisienne perdit 7,3 %. Après une rémission, mardi, le tourmente s'abattait une troisième fois sur les places internationales, principalement européennes. A Paris, l'indice plongeait durant les transactions jusqu'à moins 10 % avant de terminer à moins 9,2 %.

Ce krach était dû, en très grande partie, à la chute vertigineuse et incontrôlée du dollar, signe que la tempête affecte dorénavant les marchés financiers.

Les deux derniers jours permirent à la Bourse de passer ses peines. Vendredi, l'indice de la Compagnie des agents de change (CAC) franchissait à nouveau le barre des 300. Quant à l'indice de tendance, il progressa de 4,69 % en séance, encouragé par la bonne tenue de Wall Street, de Tokyo, et par la fermeté du Marché à terme des instruments financiers (MATIF). Certains investisseurs profitèrent alors de ces deux séances pour acquérir des titres « massacrés » mercredi comme : LV-MH (Louis-Vuitton), Moët-Hennessy, 20<sup>th</sup> ce jour, Peugeot, Crédit national. Mais tous les opérateurs avaient les yeux fixés sur les variations des changes. L'espoir d'une réunion du G7 (groupe des sept pays les plus industrialisés), pour redéfinir des parités monétaires, contribua à l'embellie de la place.

A la veille d'un long week-end de trois jours, la Bourse était fermée lundi 2 novembre en raison de la fête des morts, le sentiment général avait un peu évolué. « Le principal, pour nous, est de voir que les dirigeants des grandes puissances ont à présent le désir de régler la crise financière », indiquait un habitué. Ce qui n'était pas évident mercredi en plein cœur de la tempête. « L'horizon était totalement bouché. Aujourd'hui, il est peut-être un peu moins. » Mais la sérénité est loin d'être revenue, et l'appréhension se lisait encore sur les visages vendredi malgré la hausse.

Car le bilan est lourd, très lourd. La semaine achevée coïncidait avec les règlements des opérations de liquidation du mois de septembre. Or cette liquidation a été la plus meurtrière de l'histoire de la Bourse depuis la guerre (-21,3 %). Les acheteurs à découvert sur le marché à règlement mensuel ont donc éprouvé des pertes très

## Nouveaux séismes

importantes qui, dans de nombreux cas, ont absorbé leur dépôt de garantie en espèces (20 %), ou réduit la valeur de leur dépôt en actions (40 % des engagements). Il leur a fallu, pour la fin du mois, ou recouper leurs montants de garantie en apportant des espèces et en venant tout ou partie de leur portefeuille, ou réduire leur engagement et peut-être même le liquidier, ce qui a contribué à la baisse des cours. Des rumeurs insinuées couraient même sur des clients insolvables ou contraints de vendre des actifs immobiliers. Sur cela s'est greffé un mouvement de panique chez les opérateurs. Le terme de novembre commencé le vendredi 23 avait déjà perdu 18 % le mercredi 28 !

D'où pour certains intervenants la décision de s'en aller au plus vite en limitant les dégâts. Les ordres de ventes affluèrent tant des Français que des investisseurs étrangers. De plus, pour faire face aux demandes de remboursements de souscripteurs, des gérants de SICAV étaient tenus de céder des titres. Ce mouvement d'ensemble paraissait s'être apaisé vendredi. Toutefois, la tourmente boursière aura peu réduit les achats à découvert. Au 30 octobre, ils étaient estimés à 6,71 milliards de francs, en baisse de 18 % par rapport aux 8,18 milliards de septembre. Ces montants représentent l'équivalent de trois à quatre séances de Bourse. Cependant, au regard de la baisse des cours, la position n'a pas tellement diminué.

Un des révélateurs de la perte de confiance dans la Bourse a été la tenue des cours des firmes privatisées. Mercredi, à l'exception de la BIMP, elles étaient toutes en dessous de leur prix d'offre de vente. Même TF1 qui avait résisté jusqu'au bout à l'action Suez, qui se négociait depuis plusieurs semaines sur le marché officieux de Londres, elle descendait toujours sous son cours de vente de 317 F. Le gouvernement décidait alors de reporter d'une semaine son entrée en Bourse, prévue initialement pour le jeudi 29. Dans la foulée, la privatisation partielle de Matra était aussi reportée. La cotation de l'action reprendra normalement mardi 3 novembre. Le dernier cours de 2 060 francs date du 16 octobre. Il n'a donc pas affronté la tempête. Comment réagira-t-il la semaine prochaine ?

La tourmente a permis le renforcement des noyaux durs de certaines privatisées : la Société générale indiquait que les importants échanges de mercredi sur son titre correspondaient à « un recentrement de papier dans le cadre de l'élargissement de l'actionariat stable ». Ce jour-là, 1,6 million d'actions avaient été échangées. Cela représente 3 % du capital de l'établissement financier, ou

3 % des 20 millions de titres mis en vente lors de la privatisation. Elle n'a certainement pas été le seul établissement à procéder à une telle opération.

Des firmes ont également profité de la tourmente pour entrer dans le capital d'une société convoitée. Le groupe italien Ferruzzi a ainsi acquis plus de 5 % du sucre Saint-Louis. Il se devrait pas se contenter d'un « ticket d'entrée ». D'autres raiders pourraient surgir prochainement.

Si les perturbations actuelles ont contraint certaines entreprises à différer leurs augmentations de capital ou à reporter leur introduction sur le second marché, d'autres sont plus réticentes et s'adaptent. Ainsi la société Supercor est entrée en Bourse le « mercredi noir ». Elle avait auparavant réduit son prix d'offre de 170 à 155 F. A l'effacement un nombre de titres proposés. D'autres se préparent à y accéder, comme la firme de courtage Finacor (voir encadré) et la charge Tuffier-Ravier-Py. Le premier agent de change à entrer en Bourse a choisi le 13 novembre. Dans l'espoir peut-être que le chiffre 13 lui porte bonheur.

Autre candidat, Eurotunnel, qui prépare son arrivée, prévue vers le 16 novembre. La Commission des opérations de Bourse a donné son accord au lancement de l'augmentation de capital de cette firme qui contraindra le tunnel sous la Manche. Le prix pourrait être de 35 F par action.

La tourmente boursière a fait passer au second plan la réouverture du MONEP le mardi 27. Ce marché des options négociables sur actions avait été fermé pendant quatre jours. Le système informatique ne pouvait pas traiter l'afflux d'ordres. Cela déclencha la grève d'une grande partie des opérateurs car les options négociables trouvent tout leur intérêt dans des marchés actifs.

Cette tourmente aura surtout révéillé le décalage entre les propos des hommes politiques et la situation réelle, entraînant un problème de crédibilité. Leurs positions sur l'évolution des marchés ont déconcerté de nombreux investisseurs, et le débat à l'Assemblée nationale sur les privatisations s'aiguisé sans succès.

Paradoxalement, alors que la Bourse subissait la tempête dans un autre palais les sénateurs étudiaient et adoptaient dans le calme le projet de loi de réforme de la Bourse, qui prévoit la suppression du monopole des transactions des charges d'agents de change et l'ouverture de leur capital aux banques françaises et étrangères. Un sujet qui passionnait jusqu'à présent bon nombre de boursiers, mais qui paraît de moindre importance par rapport à la crise actuelle de la Bourse. Pour combien de temps encore ? Le pire est-il vraiment passé ?

DOMINIQUE GALLOIS.

## BOURSES ÉTRANGÈRES

### NEW-YORK

Retour vers les 2 000

Wall Street s'est efforcé durant toute la semaine de se remettre de son krach du lundi 19 octobre où la Bourse s'écroula de 22 %, l'indice Dow Jones perdant 508 points. Néanmoins durant les cinq séances la place est restée fragile craignant à tout moment une rechute. Toutefois, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles est revenu vendredi à 1 993,5 vendredi soir, encore très loin de son sommet du 25 août (2 222,42). Malgré le retour des « gourous » prédisant une nouvelle hausse, la reprise apparaît comme fragile, car l'issue des négociations entre la Maison Blanche et le Congrès sur une réduction du déficit budgétaire était encore incertaine. Tout comme sur l'ensemble des autres places internationales, les experts prévoyaient des difficultés à prédire l'effet prochain sur les investisseurs étrangers d'un dollar tombé à ses plus bas niveaux.

	Cours 23 oct.	Cours 30 oct.
Alcoa	36 5/8	43
Allegheny	70 3/4	73 1/2
AT&T	29	29 5/8
Boeing	39 1/2	38 5/8
Chase Man. Bank	31 1/4	27 1/2
De Pave de Nemours	38	36 1/4
Eastman Kodak	54 1/4	55 3/4
Exxon	45	42
Ford	74	75 1/2
General Electric	46 3/4	45 1/8
General Motors	57 1/2	58 1/2
Goodyear	48 5/8	47 3/4
IBM	128	132 3/4
ITT	51 5/8	52 3/4
Mobil Oil	39 7/8	40
Pfizer	51	52 5/8
Schlumberger	34	32 1/8
Texas	32 1/4	32 1/8
Union Carbide	21 1/2	21 1/2
USX	27 1/4	27 1/8
Westinghouse	48 3/4	47 1/8
Xerox Corp.	55	57 1/8

### LONDRES

Sous l'influence de BP

Les valeurs ont fluctué très irrégulièrement cette semaine au Stock Exchange, tentant dans une ambiance nerveuse de se redresser de leurs pertes spectaculaires. La tendance avait été déprimée dès le lundi 26 par les fortes chutes des Bourses d'Extrême-Orient, puis par le recul vertigineux du dollar dès mardi et surtout par les incertitudes quant à un éventuel report de la dernière tranche de privatisation de British Petroleum. Ces deux derniers facteurs ont pesé sur la Bourse. Cependant en fin de semaine, grâce à la meilleure tenue de Wall Street et grâce à l'espoir d'une baisse de taux d'intérêt, la City connaît une hausse sensible.

Indice FT-100 du 30 octobre : industrielles, 1 360,9 (contre 1 396,8) ; mines d'or, 312,1 (contre 384,4) ; Fonds d'Etat, 89,87 (contre 87,50).

	Cours 23 oct.	Cours 30 oct.
Beecham	407	422
Bovater	429	370
Brit. Petroleum	287	267
Charter	328	287
Comtandis	392	337
De Beers (*)	12	10 1/4
Fire Gold (*)	14 1/8	12 1/4
Glanco	11 11/16	11 5/8
Gr. Univ. Stores	21 3/4	20 3/4
Imperial	11 19/32	10 47/64
Shell	11 3/64	10 31/64
Unilever	490	464
Vickers	168	168
War Loan	36 3/16	40 1/4

### FRANCFORT

Affairissement

Toutes les actions ouest-allemandes ont continué leur descente en flèche en cette dernière semaine du mois d'octobre. L'indice de la Commerzbank a atteint jeudi, comme la plupart des Bourses européennes, son niveau le plus bas de l'année. Il tombait même à son plus bas niveau depuis le 23 août 1985. Vendredi à l'annonce des autres marchés mondiaux, les valeurs allemandes sont repenties à la hausse, atténuant la perte de la semaine qui est de 8,4 %.

Indice de la Commerzbank du 30 octobre : 1 526 (contre 1 666,7).

	Cours 23 oct.	Cours 30 oct.
AEG	290	251
BASF	292	271,80
Bayer	305,30	293,50
Commerzbank	252	244,50
Deutschebank	556	526
Hochtief	272,50	254
Karstadt	482	454
Mannesmann	161	148
Siemens	560	487
Volkswagen	329	278

### TOKYO

Reprise en fin de semaine

La Bourse de Tokyo a poursuivi la forte reprise de vendredi, lors de la séance de samedi matin. Dopée par la performance de Wall Street, le marché a d'embellie ouvert en forte hausse avant de se stabiliser en fin de séance.

Indice au 31 octobre : Nikkei, 23 328,91 (contre 23 298,78), général 1 917,42 (contre 1 906,32).

	Cours 23 oct.	Cours 30 oct.
Akai	475	454
Bridgestone	1 080	1 150
Canon	990	936
Fuji Denso	3 200	3 100
Honda Motors	1 310	1 250
Matsushita Electric	2 040	1 950
Mitsubishi Heavy	630	636
Sony Corp.	4 240	4 640
Toyota Motors	1 800	1 780

### Métallurgie

#### construction mécanique

	30-10-87	Diff.
Alstom	317	-19,50
Avions Dassault	887	8
Chiers-Châtillon	53,70	-1,30
De Dietrich	1 495	-255
FACOM	540	-65
Fives Lille	106	24,10
Martin Waudou	258	-42,50
Penhoët	952	-42
Peugeot SA	1 160	-90
Poindin	16,45	+8,50
Sagem	1 422	-108
Sraflor	479	-21
Valco	510	-20
Valourec	50	inch.

### Matériel électrique

	30-10-87	Diff.
Alcatel	1 551	+71
Alstom-Atlantique	270	+9,50
Crouzet	1 45	+2
Général des Eaux	1 060	+77
IBM	710	-27
Inter technique	791	-211
ITT	318	-1
Legrand	1 915	-615
Lyonnais des Eaux	1 180	-65
Marlin-Gérin	1 950	-290
Moureaux Leroy-Somer	585	90
Muller	58,50	+2,50
PM Labinal	486	-163
Radiotechnique	1 060	-310
Schumberger	1 95	-14,10
SEB	1 66	-34
Siemens	1 642	-202
Signaux	234	-86
Téléme. Electrique	310	-18
Thomson-CSF	842	-69

### Valeurs à revenu fixe

#### ou indexé

	30-10-87	Diff.
4 1/2 % 1973	1 809	-6
7 % 1973	8 960	-139
10 3/8 % 1975	100,70	+0,10
PME 10 1/8 % 1976	100,80	+0,40
8 3/8 % 1977	122,10	+0,04
10 % 1978	100,25	+0,25
9 3/8 % 1978	99,80	+0,10
9 % 1979	97,60	-0,10
10 3/8 % 1979	101,10	-0,50
16 3/8 % 1982	112,15	-0,20
16 % 1982	113,70	-1,30
15 1/2 % 1982	110,60	+0,10
CNE 3 %	3 960	-45
CNE bg 5 000 F.	102,90	+0,85
CNE bg 5 000 F.	102,25	+0,25
CNE Suez 5 000 F.	102	-0,10
CNT 5 000 F.	101,98	-0,07

### Alimentation

	30-10-87	Diff.
Béghin-Say	386	-18
Bognon	2 361	-79
BSN	4 320	+245
Carrefour	2 409	+231
Casino	1 46	+2
Euro-marché	2 950	-480
Guyenne et Gasc.	435	-40
Leclerc	1 682	-66
LVMH	1 069	90
Martell	1 690	+60
Nestlé	35 000	-3 000
Occidentale (Gie)	710	-92
Obida-Caly	28	-1
Perrier-Ricard	749	-46
Promodis	1 800	-50
St-Louis-Bouchon	1 155	+27
C.S. Saupiquet	1 069	-216
Source Partier	626	-33

### Banques, assurances

#### 30-10-87 Diff.

Rail Equipement	290	-26
Basile (Cie)	597	-
Cedex	590	-110
Chargers SA	794	+94
CFP	890	+70
CFI	283	-27
Danubius	1 550	-290
Hénin (La)	475	-132
Imm. Pl.-Mouzon	330	-15
Licofrance	405	-112
Paris de Paris	825	-5
Midi	901	-59
Midland Bank	215	-19
O F P	1 105	-205
Parie de Paris	299	-46
Prétabail	1 165	+65
Schneider	280	-18
UCB	195	-12

### Filatures, textiles, magasins

#### 30-10-87 Diff.

André Roudière	180	-27
Agache (Fin.)	1 500	-300
BDF	597	-
CFAO	1 480	-49
Damart-Servoise	2 285	-215
Darty	308	-45
DPM de Paris	430,50	+2,50
Galerie Lafayette	1 050	-50
La Redoute	2 702	-238
Nouvelles Galeries	385	-90
Primazap	480	-50
SCA	87,60	-12,30

### Pétroles

#### 30-10-87 Diff.

Elf-Aquitaine	286	+6
Easo	376	+4
Exxon	239	-21
Petrolina	1 580	-182
B.P. France	430,50	+2,50
Primazap	617	+10
Raffinage	72	-5
Royal Dutch	649	-11
Sograp	355	-2
Total	355	-2

### Valeurs diverses

#### 30-10-87 Diff.

Aacor	360	-31
Agence Havas	461	-77
Arjomart	3 396	-184
Bic	530	-95
Bis	830	-81
CGIP	855	-85
CGE	392	-91
Esilor	2 440	+430
Europe 1	515	-14
Hachette	2 253	-125
L'Air Liquide	535	-50
L'Oréal	2 799	-281
Navigation Mixte	700	-75
Nord-Ec	101,10	-23,10
Pyramide	2 999	-91
Saint-Gobain	442	-11
Saenol	610	-40
Skis Rossignol	1 040	-100

### Mines d'or, diamants

#### 30-10-87 Diff.

Anglo-American	112	-24
Anglo	640	-155
But Gold M.	110	-4,50
De Beers	63	-10,70
Drief. Cons.	129	-18
Gencor	94,00	-25,20
Goldfield	93	-13,50
Harmony	77,50	-12,30
Randfontein	568	-166
Saint-Helens	73,50	-24,50
Western Deep	268,90	-53,10

### Bâtiment, travaux publics

#### 30-10-87 Diff.

Auxil. d'entr.	893	-87
Bouygues	951	+19
Ciments Français	985	-55
Dumez	719	-25
GTM	487,90	-27,10
J. Lafarge	67 437	-51 502 368
Lafarge	1 228	-122
Maisons Phénix	69,50	-2,50
Poiet et Chausson	1 565	-240
SCB	551	-174
SGE-SB	45	-4,65

### LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	26 octobre	27 octobre	28 octobre	29 octobre	30 octobre
RM	2 629 215	2 444 974	3 511 891	2 625 011	2 862 560
Comptant					
R. et obl.	12 803 658	12 156 774	13 725 801	12 231 643	12 453 704
Actions	148 288	155 428	310 926	205 505	214 149
Total	15 581 161	14 757 176	17 548 618	15 062 159	15 530 413

### INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)

# Crédits, changes, grands marchés

## LES EUROMARCHÉS

### La privatisation remise en question

Les pays concernés doivent se rendre à l'évidence : le grand mouvement de privatisation qui a secoué le monde entier au cours des derniers dix-huit mois est temporairement arrêté. Pour pouvoir aller jusqu'au bout de son entêtement, le gouvernement conservateur britannique, qui a été à l'avant-garde du mouvement de privatisation dans le monde occidental, a délibérément faussé la règle du jeu.

En acceptant, jeudi soir, de racheter les actions British Petroleum (BP) à un cours inférieur à leur prix d'émission, le chancelier de l'Échiquier a donné un répit de un à deux mois aux banques garantes de l'opération afin qu'elles puissent définir une stratégie sur la manière d'accommoder leurs bilans, leurs comptes de pertes et profits et de financer leur implication dans une affaire malheureuse. En revanche, Nigel Lawson n'a en rien résolu le fond du problème, qui est de savoir s'il faut au nom des grands principes s'obstiner dans l'erreur et systématiquement ignorer les termes de la « classe de fautes majeures » incisée dans tout contrat de ce type. Si dans le bourgeoisie sans précédent qui a emporté toutes les Bourses du monde et, en définitive, a affecté davantage Londres que New-York, précisément à cause de l'ampleur de l'opération BP, on n'a pu appliquer la dite clause qui stipule qu'une annulation peut être annulée si les conditions de marché se révèlent adverses, quand diable dans la fraction-jour ?

Le paradoxe est que, en agissant ainsi qu'elles l'ont fait, les autorités britanniques, qu'elles le veulent ou non, ont partiellement rationalisé BP au moment même où la société pétrolière était privatisée. Cela est le résultat peu satisfaisant d'un labouage compromis entre, d'une part, les banques britanniques qui s'étaient débarrassées auprès de leur clientèle du papier leur incombant et, d'autre part, les établissements étrangers, particulièrement les canadiens et les américains, qui, n'ayant pu le faire, se trouvaient contraints d'assumer des pertes importantes. A l'exception des Britanniques qui ont pu retirer leur épingle du jeu, les banques internationales sont unanime sur ce point. Il n'y a aucune honte à retarder un choix lorsqu'une situation se retourne. L'immobilité consiste à préférentiellement politiser une décision dont l'issue devrait être exclusivement financière.

Il faut espérer que M. Balladur tirera les conclusions qui s'imposent de la saga BP. Parce qu'elles se sont déroulées dans un climat d'euphorie, les premières privatisations fran-

çaises ont été effectuées à partir de prix souvent trop élevés. Les dernières, qui se sont réalisées à partir de prix bas, ne s'en sont pas pour autant mieux tirées lorsque la tempête est venue. La chute bien en dessous du prix d'émission du cours de l'action Suez en témoigne. Cela signifie que le prix n'est pas le critère majeur. Seul l'état du marché.

Seule une baisse généralisée, forte et continue, des taux d'intérêt, couplée avec une baisse suffisante du dollar pour qu'il trouve un niveau réaliste aux yeux des investisseurs internationaux, est susceptible de ramener le calme sur des marchés où les préoccupations monétaires ont fait place à celles soulevées la semaine précédente par le krach boursier. Les euro-banquiers estiment qu'il faudrait, pour assainir l'atmosphère, que la devise américaine se dévalue le plus rapidement possible de 10 % à 20 % par rapport au deutschemark et au yen. En fait, les mêmes anticipent que sous peu les nouvelles parités du dollar devraient s'établir ainsi : 5,40 contre le franc français, 1,60 contre le deutschemark, 1,35 contre le franc suisse et 130 par rapport au yen.

Les taux d'intérêt ont commencé à baisser un peu partout dans le monde. Il faut, toutefois, que cette détente persiste pour que, en provoquant une baisse supplémentaire des rendements obligataires, ces derniers se rapprochent de ceux que procurent les actions. Lorsque, dans l'esprit des investisseurs, la composante « gain en capital » diminue ou disparaît, la composante « rende-

ment » s'accroît en proportion. Si, donc, les rendements sur les obligations régressent suffisamment pour ne plus faire une concurrence excessive aux rendements sur les actions, l'harmonie entre valeurs à revenus fixes et celles à revenus variables devrait se rétablir. En outre, une baisse substantielle des taux d'intérêt amortirait l'effet déflationniste que ne peut, tôt ou tard, manquer d'avoir un effondrement des marchés boursiers supérieur à 1 500 milliards de dollars, sans parler de l'allègement qu'elle aurait sur la dette américaine et sur celle du tiers-monde.

Le marché international des capitaux n'est pas resté entièrement abasourdi par la chute des marchés boursiers puis par la tourmente monétaire qui lui a succédé. Dès jeudi, Nomura a réussi un coup de maître en lançant pour le compte de l'Italie la plus grande euro-emission en yens jamais vue dans ce secteur. D'un montant de 300 milliards de yens, soit l'équivalent de plus de 2 milliards de dollars, et d'une durée de quatre ans et trois mois, elle a été offerte en deux tranches égales. L'une à un taux fixe de 5,75 % avec un coupon annuel de 5,75 % sur un prix de 101,125 pour procurer un rendement à échéance de 5,44 %. L'autre, à taux variable, sera émise à un prix de 100,10 et portera un intérêt qui sera le plus haut du taux de base bancaire à long terme japonais minoré de 55 points de base en du niveau du coupon, majoré de 35 points, de la dernière émission obligataire réalisée par Nomura cinq jours avant la fixation semestrielle du taux flottant.

#### Ruée sur un titre suisse

Judi, les euro-investisseurs se ruèrent pour acquérir du papier de la Confédération helvétique. Du coup, il devenait difficile de se procurer, au pair, l'emprunt 1979-1991 du gouvernement suisse bien qu'il soit doté d'un mairichon coupon de 2,75 % et affublé d'une douzième retenue à la source de 35 % ! Cet engagement est caractéristique de l'état d'esprit actuel. La recherche d'un deviser forte, alors que le dollar agonise, et la quête presque désespérée pour les emprunts de débiteurs au-dessus de tout soupçon, qualité inhérente à l'Etat helvète, sont les principaux facteurs qui ont guidé le choix, entre autres, des institutions britanniques. Celles-ci sont désireuses de se préserver sur tous les fronts alors que la livre sterling s'est hissée à des sommets où elle ne peut espérer se maintenir trop longtemps sans remettre en cause les exportations du Royaume-Uni.

Les banques d'investissement sont appelées à être les grands acteurs de la catastrophe boursière. La chute spectaculaire, par exemple, du cours de l'action de l'une des plus grandes d'entre elles, Morgan Stanley - tombé en l'espace de deux semaines de 85 à 43 dollars - est éloquent. L'une des conséquences immédiates de la tempête a été d'entraîner un retour aux finances bancaires traditionnelles, mouvement favorable aux banques commerciales.

C'est ainsi que, en France, Lafarge-Coppée a pu mobiliser aisément 450 millions d'ECU sur cinq ans dans le cadre d'une facilité à options multiples dotées de conditions très avantageuses pour l'emprunteur. La transaction est, en outre, accompagnée d'une commission de disponibilité de seulement quatre points de base. C'est la première fois qu'une entreprise privée française arrive, dans ce domaine, à passer en dessous de la barre de cinq points qui avait été celle réservée plus tôt cette année à Saint-Gobain. Le nouveau climat financier après le krach boursier et la haute qualité de Lafarge sont les raisons du succès immédiat remporté par une transaction dirigée par le CCF, qui avait obtenu le mandat, et le Crédit lyonnais comme banque chef de file adjoint.

CHRISTOPHER HUGHES.

## LES DEVISES ET L'OR

### La tempête

C'était à prévoir ! Après la tourmente boursière, la tempête monétaire s'est déclarée sur le marché, comme si un mal ne venait jamais seul. Cette tempête s'est abattue, d'abord, sur le dollar, qui a chuté brutalement, puis sur le système monétaire européen, où la hausse irréversible du deutschemark a déclenché une formidable spéculation sur un ajustement éventuel des parités et provoqué, à Paris, de grosses et inquiétantes sorties de devises.

De nombreux analystes ont été surpris de voir la crise du dollar éclater si tard. Le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, il y a quinze jours, avait déjà mis à l'en et à sang le marché financier en menaçant l'Allemagne, coupable d'avoir relevé ses taux d'intérêt, de représailles consistant à laisser glisser le dollar. Wall Street s'était écorché, par peur d'une reprise de l'inflation conduisant à la récession. Mais le dollar, après un bref accès de faiblesse, avait pu trop fléchir en réponse aux propos meurtriers de M. Baker. A la fin de la semaine dernière, toutefois, un dérapage s'était amorcé dû à l'effet mécanique de la baisse des taux américains qui soutenaient le billet vert et assés du scepticisme sur la probabilité d'une diminution substantielle du déficit budgétaire des Etats-Unis.

An début de cette semaine, le dérapage se poursuivait ; l'accentuait mercredi, puis jeudi à l'annonce d'un excédent record de la balance commerciale allemande pour le mois de septembre, l'équivalent de 38 milliards de francs, un autre record devant être battu pour l'année avec 120 milliards de deutschemarks (357 milliards de francs). En outre, le ministre japonais de l'économie, M. Tetsuo Kondo, déclarait tranquillement, mercredi matin, que « l'économie japonaise était prête à supporter une revalorisation supplémentaire du yen, pour peu que celle-ci se fasse à moyen terme et de manière progressive ». Il ajoutait que la hausse du yen, depuis deux ans, avait été finalement « bénéfique pour son pays », au point que les grandes entreprises nipponnes sont « dès maintenant en mesure de faire face à une monnaie encore plus forte, les petites ayant, toutefois, besoin d'un ajustement de quelques mois encore ».

Propos explosifs. Les opérateurs voyant déjà le billet vert tomber à 120 yens, niveau retenu par l'instabilité du yen, ont réagi en spéculant, en fait pour 1988.

Ce fut une douche glacée qui s'abattit sur le marché des changes. Le dollar retomba à son plus bas cours historique à l'égard du yen, déjà tombé, le 26 avril dernier, à 137 yens ; face au deutschemark, le dollar se rapprocha dangereusement d'un autre record historique, à

savoir le cours de 1,70 DM, atteint fin 1978 et retrouvé au début de 1980. A cette occasion, une « petite phrase » du président de la Commission de Bruxelles, M. Jacques Delors, n'arrangeait rien. Dans l'après-midi de mercredi, devant l'Assemblée de Strasbourg, il déclara que « faute d'obtenir plus de concessions en Europe, les Etats-Unis feraient pression par la baisse du dollar. Ne vous faites pas d'illusions : les Américains sont prêts à le faire tomber à 1,60 DM ».

Effet bon sur le marché des changes, déjà perturbé et où les banques centrales devaient consacrer plusieurs milliards de dollars, mercredi soir (l'effet Delors) et jeudi pour essayer d'enrayer la chute du billet vert. Protestations officielles des ministres des finances à Bonn et à Paris, où on contestait à M. Delors toute autorité pour hasarder de telles parités, devant l'Assemblée européenne. Furax à Strasbourg, où lord Plumb, président de l'Assemblée, se refusait à cette modification. Bien que la levée de boucliers contre M. Delors, membre éminent du Parti socialiste, ne soit pas entièrement dépourvue d'arrière-pensées politiques, il est étonnant qu'un ancien ministre des finances ait pu se faire surprendre en énonçant un tel chiffre, tout à fait explosif.

Quant au franc français, c'était une autre histoire. La baisse du dollar a, en général, pour contrepartie la hausse du deutschemark. Traditionnellement, l'ascension de la devise allemande est suivie avec difficulté par les monnaies les moins fortes du SME - franc français, franc belge, lire - qui ont tendance à « décrocher ». C'est ce qui s'est produit, avec une violence extrême, jeudi et vendredi. Des rumeurs, tout à fait fantaisistes, de sorte du SME pour le franc français, avaient commencé à couvrir jeudi ; puis, vendredi, la spéculation à la réévaluation du deutschemark s'enfla furieusement, tout le monde se portant sur la monnaie allemande, dans l'espoir d'un réajustement du SME pendant le week-end. « En Italie, cela crachait effrayamment », disait un opérateur, à la veille du week-end. En France, devant l'ampleur des ventes de francs, émanant, disait-on, des non-résidents à hauteur de 90 %, la Banque de France devait fournir près de 5 milliards de deutschemarks (17 milliards de francs) jeudi. En début d'après-midi, elle décidait de laisser « filer » le cours du DM à Paris, en profitant de ses marges de flottement au sein du SME, soit 2,25 % de part et d'autre d'un cours pivot de 3,558 F pour

1 DM, avec pour plancher 3,2792 F et pour plafond 3,4305 F, limites fixées le 12 janvier dernier, lors du dernier réajustement du SME. Jusqu'à présent, la Banque de France défendait, sans trop de peine, le cours de 3,520 F, juste en dessous du cours pivot, le deutschemark cotant même 3,33 F ces derniers temps.

Devant l'avalanche des achats de deutschemarks, l'Institut d'émission laissait monter la devise allemande jusqu'à 3,3750 F jeudi et 3,39 F, record historique, vendredi. Ce jour-là la défense du franc lui coûta malgré tout 7 à 8 milliards de deutschemarks (plus de 26 milliards de francs), ce qui porte à l'équivalent d'une quarantaine de milliards de francs de devises en deux jours : effrayant ! Vendredi, la Banque de France, dans une démarche tout à fait inhabituelle, publiait un communiqué dans lequel elle affirmait être déterminée à défendre les monnaies dans les marges existantes du SME et à laisser les opérateurs, qui prennent des positions spéculatives, en supporter le coût. La manœuvre de la Banque de France est habile et approuvée par les milieux financiers, dans la mesure où elle permet de ne pas gaspiller des munitions, en permettant à la spéculation d'acheter du deutschemark à bon marché. Elle indique clairement, par ailleurs, que l'Institut d'émission n'a pas l'intention de manier l'arme des taux pour défendre le franc - un relèvement de son taux d'intervention, maintenu jeudi aux 7,50 % rivaux, ne paraissant pas opportun, au moment où le monde entier s'efforce d'abaisser les siens.

Reste à savoir ce qui va se passer la semaine prochaine. Une réunion du groupe des Sept, chargée d'élaborer une série de mesures communes pour stabiliser le dollar, à des parités inférieures, sans aucun doute, à celles fixées par les accords du Louvre en février dernier, paraît improbable dans l'immédiat : les Etats-Unis ne sont pas prêts. Un réajustement du SME paraît exclu dans l'immédiat, pour des raisons hautement politiques, d'autant que les prix à la production française ont rejoint, maintenant, les prix allemands. Mais il est probable qu'il faudra « faire quelque chose » dans la semaine qui vient, sinon les pressions risquent de reprendre violemment, dans un scénario désormais bien rodé, avec, pour objectif, de faire sauter les parités actuelles.

FRANÇOIS RENARD.

## LES MATIÈRES PREMIÈRES

### Le blé lève...

Américains et Soviétiques contribuent actuellement, chacun à leur façon - les uns comme vendeurs, les autres comme acheteurs, - à amener les marchés céréaliers. Ces jours derniers, les Etats-Unis ont utilisé leur programme de subventions (Export Enhancement Program) pour expédier des blés vers la Colombie et les Philippines (100 000 tonnes). Des pourparlers ont été engagés à Washington pour envoyer 1 million de tonnes de grain en Irak et 250 000 tonnes en Algérie. A Moscou, M. Abel Aganbeyev, principal conseiller économique du chef du Kremlin, a annoncé, le 27 octobre, que « le volume définitif de la récolte pour l'ensemble du pays serait très proche de celui de l'an dernier, soit 210 millions de tonnes ». Il a cependant indiqué qu'un mois de pluies abondantes avait perturbé l'avance-

des moissons dans l'est de l'URSS, l'Oural et la Sibirie. Ces déclarations, qui n'ont pas complètement levé les doutes sur l'état final de la production soviétique, ont nourri le courant de fermetés que le blé connaît sur le marché mondial.

Le boisseau s'échangeait fin octobre autour de 3 dollars, contre 2,7 dollars en début d'année. La combativité américaine et l'éventualité d'achats de blés soviétiques plus importants que l'an passé (au moins 18 millions de tonnes, contre 16 millions en 1986-1987) contribuent au redressement des cours.

L'interrogation majeure porte à l'évidence sur l'importance des besoins d'importation de Moscou. Certains négociants estiment qu'un total les achats globaux de céréales par l'URSS pourraient atteindre 28 millions de tonnes. « La FAO dit que les Soviétiques ont en stock 40 millions de tonnes de grain, mais s'attendent à les voir », indiquait récemment une semaine un marchand de céréales. Une chose est, pour l'instant, certaine : les achats russes seront loin d'atteindre le volume record de 55,5 millions de tonnes enregistré en 1984-1985.

Un autre élément de soutien vient des estimations du Conseil international du blé (CIB), qui, pour la campagne en cours 1987-1988 (juillet-juin), prévoit une hausse de la consommation, un repli de la production et, partant, un recul sensible des stocks. Ceux-ci devraient perdre 23 millions de tonnes pour s'établir à 142 millions de tonnes. Initialement, le CIB prévoyait que les stocks diminueraient de « seulement » 10 millions de tonnes.

Les données du Conseil du blé confirment l'annonce faite par la FAO en septembre que, pour la première fois depuis le début des années 80, la consommation mondiale dépasserait la production. Le

CIB estime la demande pour 1987-1988 à 531 millions de tonnes (contre 523 millions de tonnes lors de la précédente campagne). Quant à la production, elle ne devrait pas dépasser les 520 millions de tonnes, contre 535 millions de tonnes l'an passé.

**La production mondiale**  
(en millions de tonnes)

	1987/88	1986/87
Europe de l'Ouest	81,8	81
Europe de l'Est	34,2	35
Amérique du Nord	87,1	93
Amérique du Sud	16,5	16,9
Proche-Orient	30,7	31,1
Extrême-Orient	153,3	157,5
Afrique	11,4	11,6
Total monde	535	588

Source : CIB.

Ce recul notable tient pour beaucoup à la sensible diminution des surfaces plantées dans le monde (220 millions d'hectares). Il s'agit du niveau le plus faible depuis 1972, et le CIB estime que « cette tendance pourrait se poursuivre ». Compte tenu de l'importance des stocks mondiaux (aux Etats-Unis, ils représentent une année de consommation), aucun manque de blé n'est à craindre. Les échanges mondiaux, qui atteindront cette année environ 95 millions de tonnes (contre 88 millions en 1986-1987), montrent que les besoins de grains restent importants dans certaines zones du globe. Ils seraient plus importants encore si les acheteurs potentiels du tiers-monde pouvaient accéder aux grands marchés d'Occident.

ERIC FOTTORINO.

**PRODUITS COURS DU 30-10**

Produit	Cours
Café (London)	1 099 (- 28) Livres/tonne
Aluminium (London)	992 (- 76) Livres/tonne
Nickel (London)	3 388 (- 165) Livres/tonne
Sucre (Paris)	1 141 (- 14) Francs/tonne
Café (Chicago)	1 242 (- 71,5) Livres/tonne
Cacao (New-York)	1 087 (- 17) Dollars/tonne
Soja (Chicago)	296,4 (- 6,85) Cents/boisseau
Maité (Chicago)	179,45 (- 4,85) Cents/boisseau
Soja (Chicago)	181,96 (+ 1,7) Dollars/c. court

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

## COURS MOYENS DE CLOTURE DU 26 AU 30 OCTOBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Lira	SEL	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,7220	-	17,0444	70,0770	57,6703	2,7094	51,4983	6,0776
Paris	1,6420	-	16,4200	67,2404	55,0792	2,6421	49,9549	5,9769
Bonn	1,9942	6,0025	-	411,14	338,25	16,2071	381,85	4,6124
Zurich	2,0774	1,4270	24,3226	-	82,7853	3,5419	74,0021	1,1218
Bruxelles	2,1758	1,4970	24,7733	-	83,7953	3,5980	74,6138	1,1447
Francfort	2,9756	1,7220	29,6233	121,89	-	4,7725	85,8888	1,2594
Amsterdam	62,2963	36,78	2,778	25,3079	289,49	-	6,9248	1,3225
Bruxelles	62,2967	37,05	2,5297	25,2521	289,87	-	6,9248	1,2969
Australie	3,3475	1,9448	33,1245	148,21	117,28	5,3781	-	1,5283
Antananarivo	3,3433	2,0289	33,6538	158,54	117,47	5,3794	-	1,5539
Milan	2190,28	1277	21,628	89,238	73,611	35,1381	654,32	-
Tokyo	238,15	138,39	23,5726	95,8166	80,8167	3,8704	74,1419	6,1887
Taipei	237,67	143	23,4242	95,6282	79,2962	3,8683	74,4654	6,1096

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 30 octobre, 4,2422 F contre 4,1916 F le vendredi 23 octobre.

## LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

### Espoir inquiet

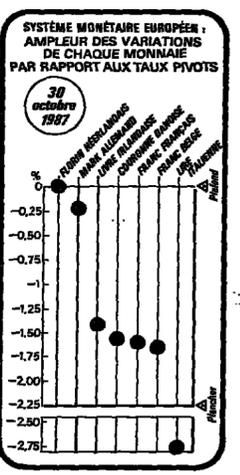
Après le recul brutal des taux d'intérêt, intervenu la semaine précédente, qui ramena de 10,48 % à 9,30 % le rendement de l'emprunt à treize ans du Trésor américain et de près de 13 % à 10,60 % celui des emprunts d'Etat sur le MATIF, un espoir inquiet s'est levé sur les marchés. Partout, on attend une nouvelle stabilisation du dollar à des niveaux inférieurs, accompagnée d'une réduction du déficit budgétaire américain, le tout saupoudré de « gestes », surtout allemands, en direction d'une détente des taux.

An cours de la semaine, on vit d'abord, le rendement de l'emprunt à treize ans du Trésor américain redescendre jusqu'au taux correspondant au pair (l'émission de la dernière tranche d'août dernier), puis remonter un peu mardi et mercredi à plus de 9,10 % pour revenir, en fin de semaine, au voisinage de

9,03 %, niveau considéré comme satisfaisant dans un premier temps.

A Londres, on se hasarda à envisager une seconde baisse du taux de base des banques - diminué d'un demi-point le semaine précédente. A Francfort, le ministre des finances laisse entrevoir une détente générale, à commencer par les obligations d'Etat à cinq ans, dont le rendement à l'émission va être ramené de 6 % à 5,86 % lundi prochain, la diminution étant identique pour les échéances plus courtes. La Bundesbank va abaisser les taux de pensionnement qui pourraient revenir au-dessous de la barre des 3,80 %.

A Paris, on a accueilli tous ces « signaux » avec espoir, mais aussi avec réserve. Sur le MATIF, le cours de l'échéance décembre, qui avait rebondi de plus de 10 % après une descente aux enfers (une de plus) le poussant jusqu'à 86 (soit un



## LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

### Espoir inquiet

rendement de près de 13 % pour les emprunts d'Etat), consolidait sa reprise. Après une légère rechute à 9,3 %, il remontait à près de 9,8 % en fin de semaine, soit un rendement d'environ 10,40 %.

Certains opérateurs, pleins d'optimisme, entrevoient des cours de 100, voire 104 sur l'échéance décembre, donc des rendements à 10 %, « si tout se passe bien » : si un accord est réalisé, au sein du groupe des Sept, sur une stabilisation du dollar, sur un apaisement des tensions au sein du SME après l'orage de la fin de la semaine. Tout cela fait beaucoup de « si » et explique pourquoi on reste prudent à Paris. Sur le front des émissions, seul le Crédit foncier a fait appel au marché pour 3 milliards de francs, à taux variable, emprunt réservé aux réseaux des banques et à leurs SICAV (BNP et Société générale).

F. R.

<b>ETRANGER</b> 3 Le sommet Reagan-Gorbatchev sur le désarmement. 4 Les services de sécurité israéliens gravement mis en cause par une commission d'enquête. 5 La défaite des Tigres tamouls à Jaffna.	<b>POLITIQUE</b> 6 Guerre ouverte entre M. Léotard et les giscardiens. - La chronique d'André Laurens sur les livres politiques. 7 La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale.	<b>SOCIÉTÉ</b> 8 Les « rafles » du Pays basque constituent « une remise en cause de l'État de droit », estime une commission d'enquête. - Après l'accident de Nantes, M. Pasqua juge que la protection civile est l'une des tâches prioritaires de son ministère.	<b>CULTURE</b> 10 Le prêt-à-porter italien. - Cinéma : « Le Cri du hibou » de Claude Chabrol.	<b>ÉCONOMIE</b> 13 La remontée des cours sur les places financières. - Les Occidentaux accordent à la Pologne un rééchelonnement de sa dette. 14 Revue des valeurs. 15 Crédits, changes, grands marchés.	<b>SERVICES</b> Abonnements ..... 2 Météorologie ..... 12 Mots croisés ..... 12 Carnet ..... 12 Spectacles ..... 11	<b>MINITEL</b> • Une semaine à la Bourse. REP • Jouez avec le Monde. ARC • Abonnez-vous au Monde. ABO Actualité. Sports. International. Jeux. Cinéma. Bourse. 3615 Tapez LEMONDE
---	---	---	---	--	--	---

## Les restructurations dans l'industrie Le PDG de la Chapelle-Darblay démissionne

Le ministre de l'industrie, M. Alain Madelin, a obtenu satisfaction dans le conflit qui l'oppose à M. John Kila, PDG du groupe papeterie la Chapelle-Darblay, menacé de dépôt de bilan et contraint à la démission le 30 octobre.

Dans la lettre adressée à M. Madelin, le PDG explique les raisons de sa décision : « Vous avez placé le groupe dans la situation où il est actuellement, écrit-il. Vous m'avez personnellement placé dans cette situation où je dois me désengager pour ne pas laisser détruire un outil industriel que j'avais accepté de moderniser quand personne ne voulait assumer cette responsabilité. Puisque telle est votre

décision, et puisque vous avez assuré que vous déteniez une solution immédiatement disponible, j'ai décidé dans l'intérêt de l'entreprise, de ses employés, de ses banquiers, de ses fournisseurs (...) de procéder, comme vous l'avez décidé, sans autre choix, à ce que vous avez appelé mon « désengagement ». Permettez-moi de vous féliciter, monsieur le ministre : vous avez gagné ! ».

La solution à laquelle fait allusion M. Kila est la reprise de la Chapelle-Darblay par un tandem associant l'industriel français du bois Pinsault et le papetier canadien Cascade, déjà partenaires en France dans le carton plat.

## Northern Telecom créera une usine en Lorraine

La firme canadienne Northern Telecom a indiqué, dans un communiqué publié le 30 octobre, qu'elle avait reçu de la commission des investissements étrangers (qui dépend de la direction du Trésor, rue de Rivoli) l'autorisation de créer une usine de matériels de télécommunications en France. Cette usine (300 emplois, dont les trois quarts de techniciens de haut niveau et de cadres) devrait être installée en Lorraine, mais le site exact n'a pas été précisé.

Northern Telecom détient 55 % de la nouvelle entreprise française et sera associée à la Compagnie générale d'industrie et de participation (CGIP) pour 35 % et au groupe Wornis pour 10 %. Bien qu'on ne connaisse pas pour le moment le montant exact de l'investissement, il est légitime de penser que l'Etat, les banques et les collectivités locales concernées (régions, départements, communes) auront fait un gros effort en matière de subventions, d'aides directes et d'exon-

rations fiscales pour attirer en France cet investissement. La Lorraine (représentée au gouvernement par quatre ministres, notamment celui des P et T, M. Gérard Longuet) est en effet durement frappée par la crise économique, et notamment par la récession et la restructuration de la sidérurgie et des activités annexes.

Le projet de Northern Telecom, étudié depuis plusieurs mois, qui consiste à fabriquer des centraux téléphoniques et des systèmes de télécommunications pour les entreprises sur les marchés français et étrangers avait soulevé il y a quelques semaines une vive hostilité chez les fabricants français concernés, qui voyaient le canadien arriver comme un loup dans la bergerie. Mais, Jeanmont-Schneider et la SAT avaient fait savoir aux pouvoirs publics que le marché était déjà encombré, les prix très « tirés », et qu'un nouveau venu ne pouvait qu'aviver très dangereusement la concurrence... en pure perte.

## Une holding commune pour Usinor et Sacilor

La fusion des deux sociétés sidérurgiques publiques Usinor et Sacilor va s'achever par le transfert, d'ici à la fin de 1987, des titres Usinor (99,98 %) et Sacilor (99,99 %) appartenant à l'Etat à une société holding commune, baptisée Usinor-Sacilor, au capital entièrement détenu sur l'Etat. Cela permettra d'établir un bilan et des comptes consolidés. Le conseil d'administration, présidé par M. Francis Mer, président des deux sociétés depuis septembre 1986, comprendra des représentants de l'Etat, des salariés (dus) et des personnalités qualifiées. Les salariés seront rassemblés dans une seule entité, au 1<sup>er</sup> janvier 1988, mais garderont leur statut actuel. Cette nouvelle holding complète les directions communes mises en place et les rapprochements entre les filiales depuis octobre 1986.

• L'enquête sur les fusillades du « Topless » et de Viry. — La direction centrale de la police judiciaire a diffusé vendredi, aux gendarmes et aux policiers, des affichettes portant les photos et signalements des trois malfaiteurs auteurs présumés des fusillades de Viry en Haute-Savoie (deux morts) et du « Topless » à Paris (trois morts).

Il s'agit de Arnaldo Bertoni, né le 16 juillet 1951 à Casazza-Bergamo (Italie), de Mauro Nicoli, né le 29 décembre 1962 à Bergamo (Italie) et de Pierluigi Facchinetti, né le 5 juin 1956 à Berne (Suisse).

**UN IMMENSE MARCHÉ S'OUVRE  
APPRENEZ LE CHINOIS  
EN CHINE**  
dans une grande université  
Pékin, Shanghai, Canton...  
PLACES LIMITÉES  
A partir de février 88, UN SEMESTRE 18.500 F. Logement compris.  
CEPESES, 157, rue Charles-Lafitte, 92200 Neuilly. 47.45.09.19 ou 47.22.94.94.

**Le Monde**  
sur minitel  
**BOURSE :**  
c'est l'heure des comptes  
36.15 TAPEZ LEMONDE puis BOU

## Les conseils régionaux troublés par les polémiques sur M. Le Pen

L'effet Le Pen continue d'agiter les conseils régionaux.

• A Strasbourg, nous signalons notre correspondance, le président régional d'Alsace, M. Rudloff (UDF-RPR), a urgé du règlement intérieur pour refuser, jeudi 29 octobre, le dépôt d'une motion socialiste visant à exclure les conseillers du Front national des deux conseils d'administration des lycées. M. Estève (PS), qui aurait voulu défendre cette motion après les propos de M. Le Pen sur les chambres à gaz, a déploré cette attitude alors que M. Spierer (FN) refusait aux socialistes « le droit de donner des leçons ».

Le 28 septembre dernier, toutefois, devant le conseil municipal de Strasbourg, M. Rudloff avait expliqué : « Pour nous, les témoins, la vérité est simple et inaltérable : les massacres de juifs constituent l'essentiel et non pas l'accessoire de l'histoire majeure du vingtième siècle. Tous débats sur ce sujet est dérisoire. Toute controverse sur ce sujet à Strasbourg est sacrilège. »

• A Dijon, le conseil régional de Bourgogne, réuni le 30 octobre, a observé une minute de silence à la mémoire des victimes du nazisme. Les trois élus du FN se sont associés à ce geste.

## Rejet d'une motion socialiste

En revanche, la majorité RPR-UDF, présidée par M. Lucotte (UDF-RPR), a refusé, au terme d'échanges houleux, une motion socialiste demandant l'exclusion des élus d'extrême droite des conseils d'administration des lycées. L'élu du FN qui était personnellement visé en tant que représentant du conseil aux conseils d'administration des lycées de l'Yonne, M. Moreau, a expliqué, nous rapporte notre correspondant, qu'il ne voyait pas pourquoi on lui déniait le droit de siéger dans ces conseils alors que, selon lui, on trouve essentiellement parmi les enseignants « des pédophiles, des alcooliques, des drogués et des exhibitionnistes... »

## SIDA et médias

Rock Hudson-Jean-Paul Aron : le rapprochement est tentant. Juillet 1985 : le célèbre acteur de cinéma américain révèle à la presse l'entière qu'il est atteint du SIDA. L'effet de choc est énorme. La société américaine prend soudain conscience du péril qui la menace.

En France, l'émergence du phénomène SIDA s'est faite de manière plus diffuse. On en parlait, beaucoup, trop peut-être, parfois mal, mais sans pouvoir accoler un nom propre à la maladie. Bien sûr, il y avait eu le chanteur Klaus Nomi, Michel Foucault et d'autres, mais ils n'avaient pas « avoué ». Jean-Paul Aron, dans le *Nouvel Observateur* de cette semaine, franchit le pas en racontant « son SIDA ». En toute franchise, en toute lucidité, il rompt un silence qui, dit-il, s'était mis à la « péripétie » de la semaine où les Etats-Unis, un écrivain-sociologue en France, les particularismes culturels sont saufs.

De part et d'autre de l'Atlantique, le SIDA est entré dans les mœurs. Reste qu'il faudra bien, après coup, analyser les répercussions de cette folle semaine où le SIDA fut partout à la une : l'Express, le *Nouvel Observateur*, l'émission de Christine Ockrent « La monde en face » sur TF 1, « Apotrophes » sur Antenne 2, un feuilleton « La fièvre », sur

la Cinq... jamais la maladie n'avait été tant médiatisée (voir la chronique de *Le Monde*, p. 31 du supplément radio-télévisuel).

Le SIDA est, peut-être, le gâchet dans lequel on a fait entrer la parole est enfin aux malades. Six années durant, à en croire Alain-Emmanuel Dreville, la condition de « malade du SIDA » fut horrible, lui qui dans son livre *Copie à corps* (1) évoque le nazisme.

Comment la société française va-t-elle réagir ? Évidemment, on s'échappait aux réflexes de peur et d'exclusion ? Ou va-t-elle sombrer dans la panique ? Le sondage publié cette semaine par l'Express indique que le SIDA est devenu, pour les Français, « le problème de santé le plus urgent auquel la France doit faire face ». Trois-quarts des personnes interrogées se prononcent pour un dépistage systématique de toute la population. 4 % seulement considèrent les maladies cardiovasculaires, pourtant la première cause de mortalité dans les pays occidentaux, comme le problème sanitaire le plus important. La médiatisation outrance du SIDA aurait-elle des effets pervers ?

FRANCK NOUËL

(1) Gallimard.

**CHAMPIONNAT  
DU MONDE  
SÉVILLE  
1987**

Ayant trompé son monde en prenant un temps de repos après la sixième partie (nulle) et non après sa défaite dans la cinquième, Kasparov n'a pas hésité, le vendredi 30 octobre, dans la septième partie, à reprendre la défense Gruenfeld qui ne lui a rapporté que des « clopinettes » depuis qu'il l'a jouée contre Karpov (4 défaites et 8 nulles). Le même Karpov n'ayant pas craint un instant de réemployer la variante d'échange, les deux champions répèteront rapidement les quinze premiers coups de la sixième partie. C'est Kasparov qui modifia le cours du jeu par 16...Td8, au lieu de Tf8 précédemment.

Le numéro de « Monde » daté 31 octobre 1987 a été tiré à 551 285 exemplaires

**Le Monde Infos-Spectacles**  
sur Minitel  
36-15 + LEMONDE

A B C E F G H

## Après l'annonce du sommet Reagan-Gorbatchev Paris demande qu'une « claire priorité » soit accordée à la réduction des armements stratégiques

L'annonce de la rencontre à Washington, à partir du 7 décembre, de MM. Reagan et Gorbatchev est accueillie « avec satisfaction » à Paris, a indiqué samedi 31 octobre un communiqué du Quai d'Orsay, qui ajoutait : « Les autorités françaises forment l'espoir qu'au-delà de la signature attendue du traité sur le démantèlement des missiles

nucéaires à moyenne portée cette rencontre permettra d'enregistrer des progrès décisifs vers l'accord sur une réduction de 50 % des arsenaux stratégiques soviétique et américain, dont le principe avait été agréé lors du sommet de Reykjavik et dont la mise au point doit désormais recevoir une claire priorité. »

## Après son inculpation pour « forfaiture » M. Michel Droit entendu deux heures par le juge d'instruction

M. Michel Droit a été entendu pendant plus de deux heures le vendredi 30 octobre par le juge Claude Grellier, qui l'avait inculpé de « forfaiture » trois jours auparavant. L'audition s'est déroulée en présence de M. Marc Domingo, premier substitut, alors que la présence du parquet, lors d'une audience où l'inculpé n'est pas menacé d'incarcération, est inhabituelle. A la sortie de la séance, M. Jean-Marc Varaut, l'avocat de l'académicien, a indiqué qu'il n'y avait « aucune charge dans le dossier » contre son client et que le parquet demanderait le non-lieu.

D'autre part, les attaques contre la CNCL se multiplient. C'est ainsi que Michel Rocard, qui s'exprimait sur le paysage audiovisuel français au cours d'un débat à Clermont-de-l'Oise (Oise), le 30 octobre, a affirmé que « le bilan de la CNCL, au-delà de la faiblesse des hommes, a révélé le naufrage de l'institution. Au lieu de grandir en autorité et en indépendance, elle s'est rapetissée aux dimensions d'une officine. C'est le prix du discrédit et de la compromission ».

Si M. Henri Caillavet, ancien président de la commission pour la transparence et le pluralisme de la presse, estime qu'il faut « remplacer la CNCL par une haute autorité médiatique », M. George Sarre, député socialiste de Paris, vient pour sa part d'écrire à M. Gabriel de Broglie pour réclamer sa démission. « Aujourd'hui, écrit-il, la CNCL est éclaboussée de plein fouet par le scandale et a perdu toute crédibilité. »

**L'Académie « solidaire » de Pécrivain**

Démission réclamée, enfin, par le Réseau liberté, qui regroupe une quinzaine de radios, autorisées ou non, de la bande parisienne FM. Le Réseau liberté invite les responsables et auditeurs de la bande FM à une manifestation pacifique, le 12 novembre, à 18 h 30, devant le siège de la CNCL. « afin de réclamer la démission de ses membres ».

Enfin l'Académie française, dans un communiqué lapidaire, a indiqué jeudi s'être « déclarée solidaire de l'unanimité de M. Michel Droit dans sa séance du 29 octobre 1987 ».

## En 1987

## La redevance sur la télévision rapportera 250 millions de francs de plus que prévu

Divine surprise ! La redevance outre beaucoup mieux que prévu. Selon M. Michel Peichot, député UDF de l'Essonne, ce sont environ 250 millions de francs supplémentaires que devrait engranger le service de la redevance cette année. 250 millions qui resteront touchés d'ici au 1<sup>er</sup> janvier. C'est pourquoi M. Peichot, qui est également rapporteur du budget de la communi-

cation à l'Assemblée nationale, a fait adopter par la commission des affaires culturelles un amendement augmentant du même montant le produit de la redevance l'an prochain.

Tous les organismes du secteur public bénéficieront d'une petite rallonge, si l'amendement est définitivement voté par le Parlement : TDF (70 millions de francs supplémentaires) ; A 2 (60 millions) ; FR 3 (30 millions) ; Radio-France (30 millions) ; INA (23 millions) ; RFO (12 millions) ; RFI (2 millions). Le service de la redevance pourrait bénéficier de 3 millions restants.

## Septième partie ajournée Une étude pour Karpov

serait alors de 4 à 3, toujours en faveur du challenger et le sort de la Gruenfeld toujours pas réglé.

B. de C.  
Blancs : KARPOV  
Noirs : KASPAROV

Septième partie

Défense Gruenfeld-Variante d'échange

1. d4	Cb6	26. Cxg6(36)
2. e4	e5	27. Dc3(41)
3. Cc3	d5	28. Td2(112)
4. e3	Cc5	29. Cxh4(129)
5. f4	Cc3	30. Tf2(112)
6. h3	F7	31. Fxh4(135)
7. Fd4	F7	32. Cxh4(135)
8. Cc2(4)	Cc2(2)	33. Tf5(125)
9. Fd3(6)	e4(2)	34. Tf1(125)
10. e4(6)	Cc2(2)	35. Rb1(125)
11. F3(7)	Cc2(2)	36. Dd4(138)
12. Fxh4(8)	Txh4(3)	37. Dd5(146)
13. Dg4(9)	Txh4(3)	38. Tc1(141)
14. Rxc1(9)	Dd6(16)	39. Dd6(147)
15. F3(11)	Dd5(16)	40. Td1(145)
16. Ff2(12)	Td8(46)	41. Tf1(147)
17. Dd1(14)	Dd4(46)	42. Ajoue
18. g5(28)	Dd5(65)	
19. h4(25)	Cc4(77)	
20. Rg1(36)	Dd4(78)	
21. e4(43)	h6(89)	
22. Td2(50)	h3(102)	
23. Dd1(78)	Cc4(119)	
24. Dd3(78)	Dd5(120)	
25. Cc4(84)	Df7(121)	

Dans ce genre de position, une sorte d'étude, seule l'analyse « à la maison » permet de voir s'il y a un gain. Les grands maîtres présents à Séville ne le pensaient généralement pas. Reprise de la partie le samedi 31 octobre, à moins que Karpov ne propose la nullité avant. Le score

La commission des affaires culturelles s'est également prononcée pour une diminution du taux de la taxe frappant les cassettes vidéo pré-enregistrées (pour l'achat comme pour la location) de 33 % à 18,4 % à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1989. M. Peichot estime, en effet, que cette mesure « incertaine » aurait un effet de boule de neige sur le développement de ce marché.

Enfin, la commission a adopté trois « observations » à l'adresse du gouvernement. Trois observations qui ne sont pas des amendements. Pas encore en tout cas. La commission souhaite l'achèvement du projet de satellite TDF 1-TDF 2 grâce à des crédits d'Etat, le dépôt d'un projet de loi sur la conservation des archives audiovisuelles et une nouvelle approche pour les recettes publicitaires des chaînes publiques.

Le plafonnement de ce type de ressources, a estimé la commission, ne devrait pas s'appliquer en volume, mais en parts de marché. Un nouveau mode de calcul qui permettrait, dans les faits, à Antenne 2 et FR 3 de continuer à accroître leurs recettes publicitaires. Nul doute que cette initiative rencontrera l'hostilité des télévisions privées.

**MUSÉE DE L'HOMME**  
Palais de Chaillot  
**Exposition du cinquantenaire  
ANCIEN PÉROU**  
Via, pouvoir et mort  
t.l.j. sf mardi de 9 h 45 à 17 h 15  
DU 6 MAI AU 31 JANVIER

